

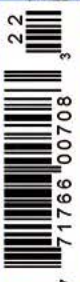
LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP·AUX·DIAMANTS

LES 350 ANS DU RÉGIMENT
DE CARIGNAN-SALIÈRES



Sans titre by Charles Vinh. © Unibroue 2009.



Un soir d'automne, au Chenal du Moine, comme d'habitude, le chemin s'apprêtait à souper, et les fientes redresser. C'était

Germaine Guèvremont
et le **Survenant**
and the Outlander



Biophare



Corporation
soreloise
du patrimoine
régional



MUSÉE
nature
sciences
SHERBROOKE



6, rue Saint-Pierre, Sorel-Tracy (Parc Regard-sur-le-Fleuve)



Société généalogique
canadienne-française

Les forts français en Amérique du Nord



La SGCF vous convie à un colloque dont le thème est **Les forts français en Amérique du Nord**, au cours duquel cinq conférenciers de prestige développeront divers aspects de cette réalité liés à l'occupation du territoire au temps de la Nouvelle-France. Soyez des nôtres le 26 octobre prochain. Cette activité aura lieu à l'Hôtel Universel situé au 5000 rue Sherbrooke est, à Montréal, Qc. Pour toutes informations supplémentaires, consultez notre site web à : www.sgcf.com

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5

Téléphone : 514-527-1010 - Télécopieur : 514-527-0265 - Courriel : info@sgcf.com

www.sgcf.com

STATUAIRES DE PLÂTRE

EXPOSITION ÉGLISE DESCHAMBAULT ÉTÉ 2015

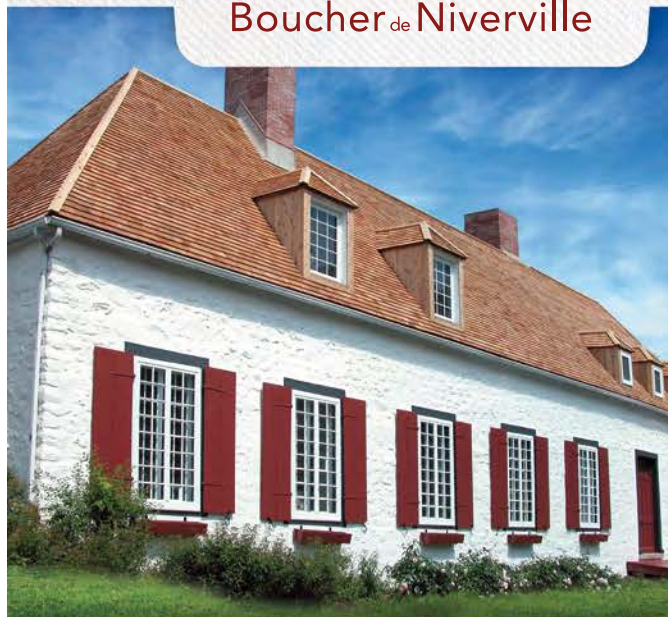


BIOGRAPHIES & FLORILÈGES
1848-1972



CARLI + PETRUCCI

Manoir
Boucher de Niverville



Horaires estivaux : tous les jours de 10 h à 18 h
168, rue Bonaventure. Entrée gratuite!
819 372-4531 | www.manoirdeniverville.ca
Suivez-nous sur 

MAISON 17
 Rocheleau 42



Horaires estivaux : tous les jours de 10 h à 17 h
555, rue Notre-Dame Est. Entrée : 2 \$
819 372-4623 | www.maisonrocheleau.ca
Suivez-nous sur 

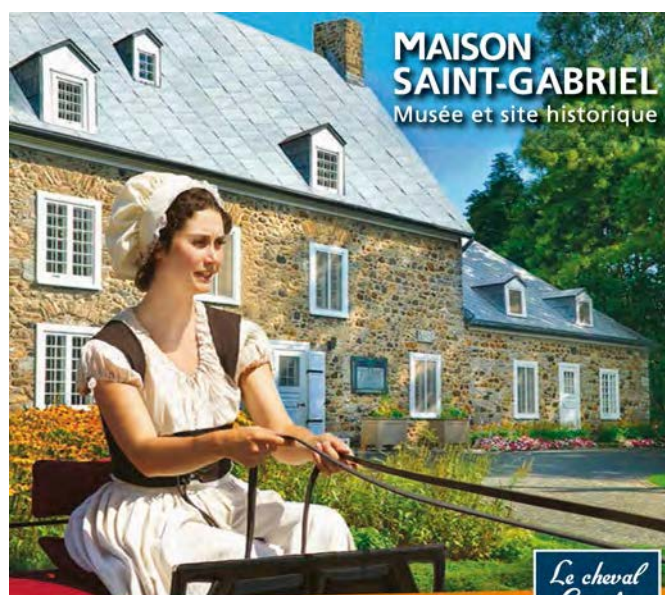


Découvrez le parcours exceptionnel
de cet homme de caractère et de courage.



Suivez-nous
sur Facebook

www.ville.montmagny.qc.ca/maisontache



MAISON
SAINT-GABRIEL
Musée et site historique

Le cheval
Canadien.
une race
à part

EXPOSITION 2015

PLEINE DE VIE À 300 ANS !

Participez à une programmation originale et animée dans cette ancienne maison d'accueil des Filles du Roy à Montréal, un des plus beaux exemples d'architecture du Régime français. Arrivés en Nouvelle-France en 1665 avec le régiment de Carignan-Salières, les premiers chevaux se sont développés en vase clos pendant un siècle, créant une nouvelle race : le cheval Canadien. L'exposition 2015 lui rend hommage!

2146, place Dublin, Montréal (Québec) H3K 2A2

Suivez-nous sur 

RENSEIGNEMENTS : 514 935-8136 • maisonsaint-gabriel.qc.ca





MAISON
NIVARD-DE SAINT-DIZIER
MUSÉE & SITE
ARCHÉOLOGIQUE

UN *fabuleux*
VOYAGE dans le temps.
AU PRÉSENT!

7244, boulevard LaSalle, Verdun (Qc) H4H 1R4
514 765-7284
www.maisonnivard-de-saint-dizier.com





CHÂTEAU RAMEZAY
MUSÉE ET SITE HISTORIQUE DE MONTRÉAL
HISTORIC SITE AND MUSEUM OF MONTRÉAL

MISSION : BÂTIR PAYS

350^e anniversaire de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières



350^e

CARIGNAN-SALIÈRES

Présentée jusqu'au 20 novembre 2015

chateauramezay.qc.ca
280, rue Notre-Dame Est, Vieux-Montréal





Les familles souches de Sainte-Foy

Exposition jusqu'au 16 août,
du mardi au dimanche de 11 h à 17 h

La tablée

Grand pique-nique familial en collaboration avec Ressource Espace Familles
Samedi 27 juin, à compter de 11 h 30 (remis au dimanche en cas de pluie)

Sherlock Holmes

Le mystère du tombeau gothique

Parcours théâtral en plein air organisé par
Les comédiens sans bagage
Les 15, 16, 17, 22, 23 et 24 juillet, à 21 h, 21 h 30 et 22 h
Durée : 60 minutes
Informations et billetterie : 418 262-4069

Concerts gratuits tout l'été
À compter de 20 h, les samedis, dimanches et lundis
du 4 juillet au 10 août, dans l'enceinte de l'église.





CENTRE D'INTERPRÉTATION HISTORIQUE DE SAINTE-FOY

2825, chemin Sainte-Foy,
Québec, Québec G1R 4S9

Renseignements : 418 654-4576 - www.maisonsdupatrimoine.ca
www.facebook.com/MaisonsDuPatrimoine

› Entrée libre



CLIN D'OEIL

GALERIE D'ART MONT SAINTE-ANNE

1, boulevard du Beau-Pré
Beaupré (Québec) G0A 1E0
www.galeriemontsteanne.com
(418) 827-4433



Jean-Guy Desrosiers,
Un baladin, Basse-Ville.
Huile, 36" x 30".

MUSÉE BEAULNE

96, rue de l'Union
Coaticook
819 849-6560
museebeaulne.qc.ca
info@museebeaulne.qc.ca

Le Musée Beaulne loge dans le Château Norton, une résidence bourgeoise classée monument historique. Des expositions variées y sont présentées tout au long de l'année.



RELÈVE DE LA GARDE À LA CITADELLE 6

1, côte de La Citadelle
Vieux-Québec, (Québec) G1R 3R2
418 694-2815
www.lacitadelle.qc.ca

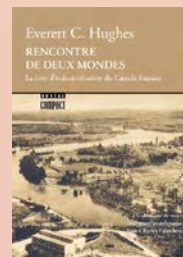
Assistez à la relève de la garde présentée à la Citadelle depuis 1928! L'inspection de la troupe, la fanfare du Royal 22^e Régiment et le bouc Batisse rythment cette cérémonie. De plus, visitez la forteresse avec ses 300 ans d'histoire du régime français à nos jours et les expositions du Musée Royal 22^e Régiment. Vues spectaculaires sur Québec et le fleuve.



Crédit : Olivier Lavigne-Ortiz

RENCONTRE DE DEUX MONDES

Everett C. HUGHES



Boréal-compact n°276 - 432 pages
17,95 \$ • PDF et ePub : 12,99 \$

Considérée comme un classique parmi les textes issus de la prestigieuse École de Chicago, cette monographie consacrée à Drummondville a marqué d'une pierre blanche l'étude des mutations de la culture canadienne-française. Depuis longtemps introuvable, elle est de nouveau disponible en «Boréal compact».

 ARCHÉO-QUÉBEC
présente

C'est le **mois** de
l'archéologie

1^{er} au 31
AOÛT 2015

pour plus d'informations

514 872 7720

Partout au Québec

www.moisdelarcheo.com



Québec 

Avec la participation de :
• Ministère de la Culture et des Communications



RUBRIQUES

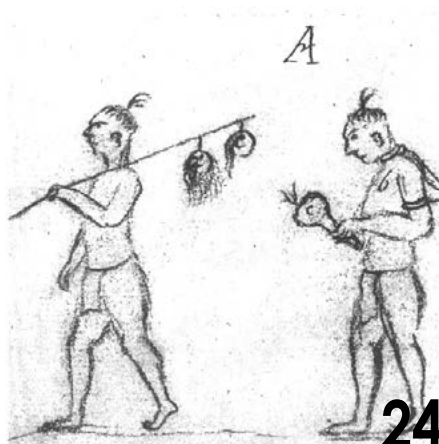
DE PRÈS ET DE LOIN PARCOURS HISTORIQUES Cindy de Barachois	31
PATRIMOINE Une époque : deux historiens! Père jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix (1682-1761) et Marcel Trudel (1917-2011)	33
MÉDAILLES Le deuxième congrès de la langue française en 1937	35
EXPOSITIONS L'invitation au voyage	37
PLACE AUX LIVRES	38
LIVRES REÇUS	42
AU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC Une rare vue de Québec par Fran- çois-Xavier Labelle	43
MÉDIAS DE L'HISTOIRE	44
NOUVELLES	45
JE ME SOUVIENS	47
1615-2015: 400 ans après l'arrivée des Récollets en Nouvelle-France	
À VOTRE AGENDA	49

SOMMAIRE

Cap-aux-Diamants | n° 122 | Été 2015

350 ANS DU RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES

MOT DE PRÉSENTATION <i>par Sophie Imbeault</i>	3
MISSION : BÂTIR UN PAYS <i>par Michel Langlois</i>	4
LA NOUVELLE-FRANCE COLONIALE DE LOUIS XIV <i>par Michel De Waele</i>	7
LES PREMIÈRES TROUPES FRANÇAISES AU CANADA <i>par Marcel Fournier</i>	11
ARMES, HARDES ET OUTILS <i>par David Ledoyen</i>	13
PHILIPPE GAUTHIER DE COMPORTÉ, SOLDAT DE CARIGNAN DEVENU OFFICIER DE PLUME <i>par Céline Mélisson</i>	17
FORTIFIER LA VALLÉE DU RICHELIEU <i>par Pierre Cloutier et Maggy Bernier</i>	21
LES CAMPAGNES DE CARIGNAN-SALIÈRES... VUES PAR DES ALLIÉS AUTOCHTONES <i>par Jean-François Lozier</i>	24
UNE INVITATION À SE SOUVENIR LES MÉMOIRES DE CARIGNAN-SALIÈRES <i>par Jacques Mathieu</i>	28





Sans titre by Charles Vinh. © Unibroue 2009.

Cette illustration créée par le peintre, illustrateur et professeur montréalais Charles Vinh est un hommage au régiment de Carignan-Salières dont Jacques de Chambly était l'un des officiers. Cette œuvre apparaît depuis 2009 sur l'étiquette de l'une des bières de la

compagnie Unibroue, soit la Noire de Chambly. *Cap-aux-Diamants* remercie bien sincèrement Unibroue pour sa gracieuse permission de reproduire cette œuvre.

(<http://charlesvinh.daportfolio.com>)

(<http://www.unibroue.com/fr/beers/4/product>)

La revue *CAP-AUX-DIAMANTS* est une production de « Les Éditions Cap-aux-Diamants inc. » et paraît quatre fois l'an.

Conseil d'administration : Yves Beauregard, François Droüin, Sophie Imbeault, Michèle Jean, Jean-Marie Lebel, Pierre Poulin.

Directeur : Yves Beauregard.

Comité de rédaction : Yves Beauregard, François Droüin, Sophie Imbeault, Michèle Jean, Jean-Philippe Jobin, Jean-Marie Lebel, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre, Alex Tremblay, Brigitte Violette.

Comité consultatif : Marie-Josée des Rivières, Denis Gagnon, Gilles Gallichan, Madeleine Gauthier, Yves Laberge, Jacques Lacoursière, Michel Lessard, Jocelyne Mathieu, Jean-Claude Robert, Marc Vallières.

Révision des textes : Marie Chabot.

Publicité et promotion : Pluri Congrès inc. (450 671-9111).

Secrétariat et comptabilité : Josée Alain.

Service des abonnements : Josée Alain.

Site Web et banque d'images : Jocelyn St-Pierre.

Conseiller juridique : Dave Tremblay.

Collaboratrices et collaborateurs : Yves Beauregard, Mario Béland, Maggy Bernier, Michel Brochu, Johannie Cantin, Pierre Cloutier, Jean des Gagniers, Michel De Waele, François Droüin, Marcel Fournier, Piccolo Gaudreault, Ariane Godbout, Pascal Huot, Yves Laberge, Michel Langlois, David Ledoyen, Jean-François Lozier, Jacques Mathieu, Céline Mélisson, Serge Pallascio, Denis Racine, Jacques Saint-Pierre, John Willis.

Graphisme : Michaud design

Impression : Imprimeries Transcontinental S.E.N.C.

CAP-AUX-DIAMANTS remercie l'Université Laval, la Ville de Québec, le Séminaire de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour leur soutien financier et matériel.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du programme Aide à l'éditeur de Patrimoine canadien.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0829-7983/ISBN 978-2-924353-10-3 (PDF). Toute reproduction ou adaptation interdites sans autorisation. Envoi de publication. N° de la convention 1372165. Port payé à Québec.

Date de parution : juin 2015.

Indexé dans *Repère*, *Hiscabec*, *Journal of American History*, *Études canadiennes*, *Éruditor*.

La revue *CAP-AUX-DIAMANTS* est membre de la Société de développement des éditeurs de périodiques culturels québécois (SODEP) www.sodep.qc.ca.

Les opinions émises dans les articles publiés dans ce numéro n'engagent que les auteurs et non le comité de rédaction.

Ce dernier est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes.

Correspondance :

CAP-AUX-DIAMANTS

C.P. 26, Haute-Ville,

Québec (Québec) G1R 4M8

Administration : 418 656-5040

Publicité : 418 656-5040

Courriel : revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Site Internet : www.capauxdiamants.org

Distribution : LMPI (informations : 1 800 463-3246).

Abonnements : 1 an (35 \$), 2 ans (60 \$), 1 an (45 \$) institution, 2 ans (80 \$) institution, 1 an (60 \$US) États-Unis, 1 an (80 \$CAN) étranger.



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage



UN TOURNANT DE NOTRE HISTOIRE

Il y a de ces images fortes dans l'histoire du Québec et l'arrivée du régiment de Carignan-Salières, en 1665, en est un bel exemple. Cette année-là, Louis XIV envoie en Nouvelle-France, à la demande du Conseil souverain, un fort contingent de 1 300 officiers et soldats du régiment Carignan-Salières afin de mettre un terme aux attaques incessantes des Cinq-Nations iroquoises qui effraient les quelque 3 000 habitants de la colonie. Le ministre français Jean-Baptiste Colbert écrit à M^{gr} François de Laval, le 18 mars 1664, qu'il faut « ruiner entièrement ces barbares ».

Le régiment est commandé par le marquis Henri de Chastelard de Salières et compte vingt compagnies. Pour sa part, Alexandre de Prouville de Tracy, qui avait été nommé commandant en chef des troupes et lieutenant général de l'Amérique en 1663, arrive à Québec à l'été 1665 avec quatre compagnies. En plus d'une expédition et de pourparlers avec les Iroquois, les troupes en profitent pour compléter la chaîne défensive sur le Richelieu en construisant une série de forts.

Le régiment de Carignan-Salières a laissé une marque indélébile à plus d'un titre. Tout d'abord, il a contribué de manière non équivoque au peuplement de la colonie. Répondant en cela au souhait du roi, environ 400 soldats et officiers ont choisi de s'installer à demeure en Nouvelle-France une fois le régiment démobilisé. Plusieurs d'entre eux vont d'ailleurs se marier avec une fille du roi. Des soldats tels que Beaudoin, Dompierre, L'Espérance, Martel, Roy, Séguin et Vigneault comptent aujourd'hui de nombreux descendants. Ils ont aussi laissé leur nom dans la toponymie puisque plusieurs villes et villages du



Cette carte postale réalisée pour le tricentenaire de Trois-Rivières, en 1934, rend hommage au régiment de Carignan-Salières. (Collection Yves Beauregard).

Québec portent celui d'un soldat ou d'un officier du régiment. C'est le cas de Sorel (Saurel), Chambly, Verchères, Contrecoeur et Saint-Ours notamment. L'année 2015 marque le 350^e anniversaire de l'arrivée du régiment en Nouvelle-France. Nombre d'activités sont au programme, dont l'exposition *Mission : bâtir* pays au Musée du Château Ramezay, présentée du 19 novembre 2014 au 20 no-

vembre 2015. *Cap-aux-Diamants* a aussi voulu souligner cet important anniversaire en consacrant un numéro au célèbre régiment. Vous y trouverez des textes inédits qui abordent une foule de sujets allant de l'uniforme des soldats aux legs du régiment dans la mémoire collective québécoise.

Sophie Imbeault, historienne

MISSION BÂTIR UN PAYS

par Michel Langlois

L'année 2015 marque le 350^e anniversaire de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières sur nos rives. Il allait de soi que cet événement soit rappelé de belle façon. Les autorités du Château Ramezay de Montréal n'ont pas manqué de souligner cet anniversaire en nous présentant une exposition intitulée *Mission : bâtir un pays*. Qui veut, en peu de temps, connaître un peu tout ce qui a mené ce régiment sur les rives du Saint-Laurent de 1665 à 1668 se doit de visiter cette exposition. Elle aborde tout ce qu'il est important, pour ne pas dire indispensable, de connaître sur ce régiment – sa composition, sa venue en Nouvelle-France, ses expéditions militaires et son implantation au pays –, en suivant le parcours d'un bon nombre de ses officiers et de ses soldats. L'exposition comporte neuf zones. Une première intitulée « Mise en contexte » s'intéresse d'abord à la situation de la colonie en 1661. Pendant que la Nouvelle-Angleterre se peuple à un rythme accéléré, le nombre de colons établis par la France en Nouvelle-France stagne. À l'aide de cartes, nous prenons connaissance de la répartition des colons sur les bords du Saint-Laurent, et de celle des divers groupes autochtones sur le territoire. Le grand enjeu mis en péril, par la perte



Carignan-Salières Regiment – Governor's-General Guards, Canada, Eugène Lelievre, 1980. Planche n° 493, série Military Uniforms in America (MUIA) © The Company of Military Uniforms. Photo : René Chartrand. (Musée du Château Ramezay).

éventuelle de la colonie pour la France, celui de la traite des fourrures, nous est rappelé par une série d'objets représentant ce commerce ainsi que l'évangélisation. Au moment où le jésuite Paul Lejeune lance un cri d'alarme par lequel la Nouvelle-France appelle au secours, les dirigeants du pays délèguent auprès du roi,

en 1661, Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières. Nous apprenons qui est cet homme et quelle est sa mission. La zone 2 de l'exposition souligne en particulier de quelle façon le jeune roi Louis XIV, après le passage de Pierre Boucher, a pris en main la situation. Ce dernier n'a pas manqué de faire prendre conscience au roi que s'il ne faisait rien, sa colonie était menacée de disparaître. En effet, depuis la fondation de Montréal, en 1642, les Iroquois ne venaient-ils pas chaque été faire prisonniers ou massacrer dix, vingt ou trente Français? Dans une colonie qui dénombrait à peine 3 000 âmes, leurs expéditions semaient la terreur et les colons ne songeaient plus qu'à retourner en France. Attentif aux doléances de cet émissaire, le roi fait appel au régiment de Carignan-Salières « pour anéantir les Iroquois », à l'origine de tous les malheurs de la colonie. Des vignettes nous montrent quels sont les principaux acteurs dans cette mission avec le roi, en particulier Jean-Baptiste Colbert et Jean Talon.

La zone 3 fait la lumière sur tout ce qui concerne le régiment de Carignan-Salières : son choix, sa composition d'environ 1 200 soldats et officiers. Différents artefacts nous permettent d'apprendre comment ils étaient vêtus et quelles armes

ils utilisaient. Rappelons que ce régiment fut créé en 1659 par la fusion de deux régiments étrangers dévoués au roi de France, celui de Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, et celui de l'Allemand Johan von Balthasar de Gachéo, alors commandé par le colonel Henri de Chastelard de Salières. En cantonnement à Marsal en Lorraine et composé de quinze compagnies, ce régiment se voit augmenter de cinq compagnies avec mission, en décembre 1664, de se rendre à La Rochelle afin de s'embarquer pour le Canada. L'exposition nous permet de découvrir par quelle route ces soldats se sont rendus à leur cantonnement de Saint-Jean-d'Angély avant leur départ. On y apprend que leur traversée de la France d'est en ouest avant leur embarquement pour le Canada n'a pas été de tout repos, certains soldats et habitants ayant eu à subir des procès pour vols et malversations.

Expédier en Amérique 1 200 soldats n'était pas une tâche facile. En progressant dans l'exposition, nous nous intéressons à la traversée de l'Atlantique par ces soldats et à leur arrivée à Québec. Les vingt compagnies du régiment comptent chacune cinquante soldats auxquels il faut ajouter les officiers et les surnuméraires. Six navires sont retenus pour réaliser ce voyage. Un premier navire, *Le Vieux Siméon*, sur lequel quatre compagnies sont montées quitte La Rochelle le 19 avril 1665 et arrive à Québec après deux mois de navigation. Huit autres compagnies parties trois semaines plus tard mettront trois mois de traversée et les huit dernières seront quatre mois en mer parce qu'elles auront quitté la France au milieu du mois d'août. Pour illustrer le tout, un panneau didactique nous présente une carte de l'Atlantique avec les dates et les durées de la traversée pour chaque navire. Une vignette nous présente, dans quelles conditions les passagers firent ce voyage. Une vue de Québec nous permet de nous faire une idée des lieux où ces soldats mirent les pieds, dès leur arrivée. Des portraits de Daniel de Rémy de Courcelles, Alexandre de Prouville de Tracy et Talon nous font connaître

les principaux meneurs de cette grande aventure. Un scapulaire et une page du registre des confirmations nous rappellent certains aspects de leur accueil au pays. En trop grand nombre pour être accueillis dans les bâtiments officiels du gouvernement, plusieurs de ces soldats sont logés dans des familles avant de recevoir les ordres nécessaires aux tâches qui les attendent.

Dès le mois juillet, les quatre premières compagnies ayant foulé le sol de Québec sont expédiées le long du Richelieu (la rivière des Iroquois). Menés par le capitaine Jacques de Chambly, les soldats aidés de charpentiers du pays vont ériger un premier fort sur les rives de cette majestueuse rivière. Au fur et à mesure de l'arrivée des autres compagnies, deux autres forts vont être construits, le fort Richelieu connu ensuite sous le nom de Sorel, à l'embouchure de la rivière Richelieu et le fort Sainte-Thérèse sur les rives de cette même rivière. L'exposition nous permet de nous faire une idée de ces forts, grâce à la maquette de l'un d'entre eux et de cartes situant leur implantation.

Appelés à combattre les Iroquois, ces militaires vont entreprendre deux expéditions contre eux, une première en plein hiver au début de 1666 qui les mènera en Nouvelle-Hollande près de Schenectady dans l'actuel État de New York et l'autre à l'automne de la même année où ils brûleront les villages agniers (mohawks) et prendront leur territoire au nom du roi de France. Nous pouvons suivre sur des cartes et diverses vignettes leur périple de plusieurs centaines de kilomètres le long du Richelieu, du lac Champlain jusqu'aux



Joueurs de cartes

Édité par le Cimier dans l'Ancien Régime, textes et peintures par Eugène Lelievre, 6^e série (AR6) © Eugène Lelievre. (Musée du Château Ramezay).

villages iroquois. Leurs interventions mèneront à des traités définitifs de paix pour une vingtaine d'années entre les Français et les diverses tribus iroquoises, permettant enfin aux colons de respirer sans crainte.

En quoi consistaient ces traités? À cette question, nous obtenons réponse par la représentation à l'aide de vignettes de chacun des traités passés avec les Onneiuets, les Onontagués, les Tsonnontouans et les Goyogouins. Ceux qui s'intéressent en particulier aux Amérindiens trouveront leur compte dans cette exposition qui nous permet de prendre connaissance de la façon dont ces traités furent réalisés et de leur élaboration lors de longs échanges avec eux. Hache et calumet de paix, encrier et plumes ne manquent pas de nous reporter à cette époque où tout prenait forme au bout de longs palabres et après de multiples échanges de cadeaux.

La paix étant établie, le régiment avait réussi sa mission et pouvait donc rega-



© Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal.

gner la France. Cependant, dès le départ de France du régiment, en 1665, le roi n'avait pas manqué d'aviser les autorités du pays de faire tout en leur pouvoir pour que le plus grand nombre possible d'officiers et de soldats s'y établissent. Pour les inciter à y demeurer, il promit aux officiers rien de moins qu'une seigneurie, des vivres pour un an et, selon leur grade, 200 livres tournois et plus. Les soldats se virent octroyer une terre, de la nourriture pour un an et 100 livres tournois. Près de 400 d'entre eux se prévalent de cette offre au moment où, en 1668, le régiment est rappelé en France. La première page du rôle des soldats demeurés au pays en 1668 est un témoignage tangible de ce que leur établissement va rapporter à la colonie. De nombreuses vignettes nous donnent un excellent aperçu de leur établissement sur les bords du Saint-Laurent et du Richelieu. Nous apprenons comment les gens

vivaient et comment, de soldats, ces individus se firent habitants et cultivateurs ayant à se marier, à bâtir maison, à défricher leur terre et à s'adapter aux différentes saisons. De nombreux objets, hache, serpette, fléau et fusil, illustrent bien toutes les phases de la vie d'un habitant sur une seigneurie. On ne manque pas de nous rappeler par la venue de filles du roi un des principaux problèmes vécus par ces soldats, la difficulté de trouver une femme à marier. On nous fait prendre conscience que plus de la moitié des 250 officiers et soldats demeu-

rés au pays qui se marièrent épousèrent une fille du roi. Leur établissement au pays contribua à faire passer la population de 3 000 en 1666 à 10 750, en 1681. Plus nous progressons dans cette exposition, plus nous mesurons les bienfaits de la venue de ce régiment au pays. Les officiers et les soldats demeurés en 1668 ont contribué au peuplement de nombreuses seigneuries, tant sur les rives du fleuve que sur celles du Richelieu : Boisbriand, Contrecoeur, Varennes, Verchères, Sorel, Saint-Ours, Chambly, Carignan, Nicolet, La Pocatière, La Pérade, Louiseville, Lanoraie, l'île Dupas, Lavaltrie, Vaudreuil-Soulanges et si nous ajoutons à cette liste les seigneuries remises à des officiers venus avec le sieur de Tracy, nous avons, Berthierville, Berthier-sur-Mer et La Durantaye. Une magnifique carte nous montre l'ampleur de ces établissements au pays. Mais ce n'est pas la seule contribution du régiment de

Carignan-Salières au développement du pays. De nombreuses familles issues de l'un ou l'autre de ces officiers et soldats ont contribué au peuplement. Sans les mentionner toutes, rappelons quelques noms fort connus : Baby, Beaugard, Belleau, Bolduc, Boissonneau, Brochu, Bureau, Charron, Choquette, Coderre, Cossette, Déry, Dompierre, Forgues, Fortin, Joncas, Labbé, Lalande, Laquerre, Marsand, Ménard, Payette, Péladeau, Pigeon, Pinsonneault, Séguin, Silvestre, Soucy, Tellier, Toupin et Tousignant. Est-il nécessaire de rappeler que plus d'un million de Québécoises et de Québécois descendent de l'un ou l'autre des membres de ce régiment?

Voilà donc une exposition à ne pas manquer. C'est une page de notre histoire que chacun de nous se doit de connaître. L'exposition restera en montre jusqu'au mois de novembre 2015.

Michel Langlois est généalogiste et écrivain.

Pour en savoir plus:

Marcel Fournier, Michel Langlois, *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France, 1665-1668*, Éditions Québec Histoire, Montréal, 2014, 127 p.

« Le régiment de Carignan-Salières : des forces pour la paix, des bras pour la colonisation ». Michel Langlois. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 23, 1990, p. 62-65.

Michel Langlois. *Carignan-Salières, 1665-1668*. Drummondville, Maison des Ancêtres, 2004, 517 p.

Archives nationales du Canada. Division des manuscrits.

Guide thématique des sources manuscrites aux Archives nationales du Canada ayant trait au régiment de Carignan-Salières préparé en 1994 par Michel Wyczynski du Service des archives politiques, 424 p.

LA NOUVELLE-FRANCE COLONIALE DE LOUIS XIV

par Michel De Waele



Louis XIV s'entretient avec Colbert qui lui présente une requête. Derrière Colbert, on voit M. de Louvois tenant également à la main une feuille de papier. On lit sur la bordure : Fide et Obsequio : [estampe]. (Gallica BNF.fr/Bibliothèque nationale de France).

Le 7 mars 1665, quatre vaisseaux français quittaient le port de Brest à destination de Madagascar et de l'océan Indien. Parrainée par la toute nouvelle Compagnie des Indes orientales, l'expédition visait à faire une place à la France dans le très lucratif commerce asiatique, alors dominé par le Portugal et les Pays-Bas. La France sortait d'une période difficile, marquée par des conflits civils qui l'avaient affaiblie politiquement et par une longue guerre avec l'Espagne qui avait vidé ses coffres. Le développement du commerce avec l'Asie devait, selon l'écrivain François Carpentier qui publie en 1666 une *Relation de l'établissement de la Compagnie française pour le commerce des Indes orientales*, « ajouter un nouvel ornement à la Tranquillité » dont la France jouissait depuis quelques années. Mais, en avançant cette idée, Carpentier n'avait d'autres choix que de constater l'échec relatif des entreprises coloniales françaises lancées vers

l'océan Indien depuis le début du siècle. Henri IV, roi de 1589 à 1610, et Louis XIII, qui régna de 1610 à 1643, avaient tous deux « tenté le mesme dessein sans avoir pû le conduire à sa perfection. »

Ce constat d'échec s'applique également aux établissements français des Antilles et de Nouvelle-France. De fait, le 21 septembre 1662, Jean-Baptiste Colbert se plaignait de la situation dans laquelle se retrouvait la Martinique. L'île était, selon lui, fort mal gouvernée par Simon Dyel de Vaudroques, la discipline militaire n'y était plus observée, la justice n'y était plus administrée et le commerce y était complètement tari. D'où la nécessité d'y envoyer une personne « de probité et d'expérience » afin de restaurer l'autorité du roi et de relancer le commerce. Un an plus tard, le 19 novembre 1663, Alexandre de Prouville de Tracy était nommé lieutenant-général de l'Amérique méridionale et septentrionale avec comme premier

objectif de remettre de l'ordre dans les établissements français des Antilles et d'y rétablir l'autorité royale. Ce défi devait également être relevé sur les rives du Saint-Laurent. Les instructions que reçut Jean Talon lorsqu'il fut nommé intendant en Nouvelle-France, le 27 mars 1665, mentionnaient ainsi le travail effectué par les Jésuites dans la colonie, « dont la piété et le zèle ont beaucoup contribué à y attirer les peuples qui y sont à présent ». Toutefois, leur engagement les aurait amenés à prendre « une autorité qui passe au-delà des bornes de leur véritable possession, qui ne doit regarder que les consciences. » Là, comme dans les Antilles, les représentants du roi devaient réaffirmer l'autorité de la monarchie tout en assurant le développement économique de la colonie et, par voie de conséquence, celui de la France.

Il est tentant, et les historiens ne s'en sont pas privés, de voir dans les décisions prises

par Louis XIV, au début des années 1660, la manifestation d'une nouvelle approche des scènes politique et coloniale. Aidé par son fidèle et efficace contrôleur général des finances Jean-Baptiste Colbert, ce roi n'était-il pas en train d'imposer à son royaume un mode de gouvernement autoritaire, l'absolutisme, au sein duquel tout devait se rapporter à lui? Sa vision de la destinée nationale, sa volonté de la concrétiser et les moyens adoptés pour la réaliser n'ont-ils pas fait du Roi-Soleil l'épitomé de la grandeur monarchique française, et même européenne, à l'époque moderne? Force est cependant de constater que le défi qu'avait à relever Louis XIV et les mesures qu'il a adoptées pour y faire face n'étaient pas nouveaux. Son grand-père, Henri IV, et son père, Louis XIII, avaient été confrontés à des situations similaires qui les avaient amenés, eux aussi, à adopter des politiques visant à restaurer l'autorité monarchique et à dynamiser le commerce en s'appuyant sur le développement colonial. Avant de nous pencher sur cette nouvelle France colonialiste de Louis XIV, nous évoquerons rapidement les tentatives de ses prédécesseurs immédiats en la matière.

Le royaume de France connut de nombreuses crises entre 1562 et 1659. Sur le plan extérieur, le conflit avec l'Espagne était presque perpétuel, quoique pas toujours déclaré. En fait, à bien des égards, on peut parler d'une guerre froide permanente qui voyait Madrid intervenir sans cesse dans les conflits civils qui minaient le royaume des fleurs de lys durant toute cette période. Ces conflits civils prenaient la forme de guerres ouvertes, de révoltes, de complots et conjurations. Alimentés bien souvent par l'animosité qui existait entre les catholiques et les protestants, ils furent rendus possibles par la faiblesse de la dynastie française du temps. Si l'on prend le siècle qui suit l'avènement à la couronne de François II, en juillet 1559, la France fut gouvernée par un monarque âgé de moins de vingt ans pendant 45 années sur 100. De plus, alors que la première responsabilité d'un roi était de donner un

héritier à ses sujets, la France n'eut un Dauphin que pendant quatorze années sur cent – le futur Louis XIII de 1601 à 1610 et le futur Louis XIV de 1638 à 1643. Cette absence de Dauphin ouvrait la porte aux luttes de faction autour de la couronne.



Le marquis Alexandre de Prouville de Tracy (né vers 1596 - ou 1603 - et décédé à Paris en 1670. (http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Alexandre_de_Prouville_de_Tracy.jpg)

RESTAURER LE PARVIS ROYAL

La fin des périodes les plus perturbées, notamment la dernière phase des tensions religieuses de 1588 à 1598 et les grandes révoltes protestantes contre Louis XIII de 1620 à 1629, plaça les rois dans l'obligation de restaurer l'ordre au sein du royaume et de relancer son économie afin de regarnir ses coffres. Henri IV favorisa ainsi les expéditions outre-mer et essaya de doter la France d'un premier empire colonial. Cette politique, qui mena entre autres à la fondation de Québec, était d'autant plus nécessaire que, la France étant minée par des conflits civils, ses rivaux directs sur la scène européenne – l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et les Pays-Bas – avaient développé leurs entreprises commerciales et coloniales. Henri IV voulait que son royaume rattrape son retard. Une vingtaine d'années plus tard, alors qu'il

croyait en avoir fini avec les révoltes protestantes, Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu reprit à son compte la vision coloniale d'Henri IV en fondant de grandes compagnies commerciales chargées de développer les colonies, entre autres la Compagnie des Cent-Associés.

Les mêmes préoccupations se retrouvèrent au sein du gouvernement de Louis XIV : celui-ci voulait « restablir, par toutes sortes de moyens, le commerce et particulièrement celui de mer », écrivait Jean-Baptiste Colbert, en octobre 1662. L'édit du mois de mars 1663, érigeant la Nouvelle-France en province royale, est très clair sur ce point. Il commence en effet par la phrase suivante : « Depuis qu'il a plu à Dieu de donner la paix à notre Royaume, nous n'avons rien eu plus fortement dans l'esprit que le rétablissement du Commerce comme étant la source et le principe de l'abondance que nous nous efforçons par tous moyens de procurer à nos peuples et comme la principale et plus grande importante partie de ce commerce consiste aux colonies étrangères auparavant que de penser à en établir aucunes nouvelles nous avons cru qu'il était nécessaire de penser à maintenir, protéger et augmenter celles qui se trouvent déjà établies. »

Les mesures visant à créer une nouvelle France coloniale au début des années 1660 sont indissociables de la volonté affichée par Louis XIV de reprendre en mains les destinées de son royaume et d'en faire une grande puissance sur les scènes continentale et mondiale. Cette sortie de crise s'était amorcée dès les années 1650, alors que le cardinal Jules Mazarin agissait à titre de principal ministre du jeune monarque. La fin des conflits civils qui avaient marqué la minorité de Louis XIV – le roi était né en 1638 – avait permis au gouvernement de s'atteler à la remise en ordre du royaume dès 1653. Il fallait d'abord asseoir la légitimité du souverain, ce qui fut réalisé par la voie de son couronnement du 7 juin 1654, de son mariage avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche le 9 juin 1660 et de la naissance d'un fils en novembre 1661.

Cette légitimité dynastique renouvelée favorisa la restauration de la paix et de la justice au sein du royaume, deux obligations envers lesquelles tous les monarques français s'engageaient par serment lors de leur couronnement. La tranquillité établie permit la relance du commerce, favorisée par l'abandon des impositions extraordinaires prélevées en temps de guerre. Les mesures relatives à la tranquillité publique, à l'exercice de la justice et au développement du commerce furent facilitées par l'envoi, dans les différentes provinces françaises, d'intendants chargés d'aider l'administration royale à remplir ses obligations militaire, judiciaire et financière.

LES INTENDANTS

L'institution des intendants vit le jour vers la fin du XVI^e siècle, et se développa sous l'impulsion d'Henri IV. À l'origine, il s'agissait de simples commissaires royaux envoyés dans une province afin d'y remplir une mission précise, limitée dans le temps et l'espace. Généralement, l'intendant menait une enquête sur un problème spécifique et faisait rapport au gouvernement central. Il pouvait également remplir sa mission auprès des armées royales. Sous Richelieu, son rôle s'étendit à l'administration provinciale, ce qui n'alla pas sans créer des heurts avec les gouverneurs chargés de veiller sur les différentes provinces qui

constituaient la France, et avec les officiers locaux. Les pouvoirs des intendants en matière d'administration financière s'accrurent, alors que le royaume avait besoin de plus d'argent pour mener la guerre à l'Espagne. Ils supervisaient la collecte des impôts et rapportaient au roi les manquements dans le système fiscal. Ils servaient également de courroie de transmission entre les ministres du gouvernement et les agents locaux.

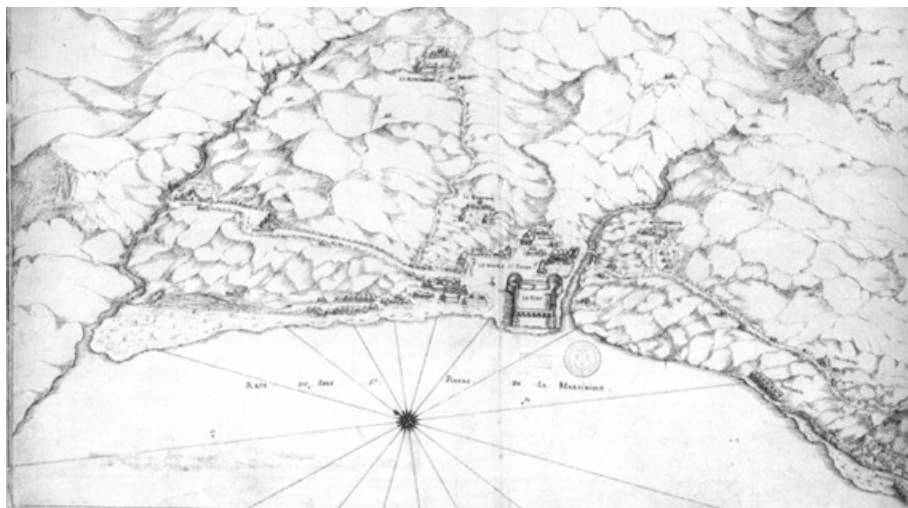
Cette volonté d'imposer la paix, la justice et le développement économique se trouve aux sources des mesures adoptées par le gouvernement royal pour relancer l'entreprise coloniale française dans les années 1660, tout comme elle se retrouvait chez Henri IV et Louis XIII. En Nouvelle-France, les promesses associées à la fondation de la Compagnie des Cent-Associés ne s'étaient pas matérialisées. Les Français installés sur les rives du Saint-Laurent ne jouissaient pas de la paix, car ils étaient inlassablement soumis aux attaques menées par les Iroquois. Le développement économique, étroitement lié au commerce des fourrures, était limité par le petit nombre de colons qui avait traversé l'Atlantique. Si les institutions à caractère religieux destinées à promouvoir la chrétienté chez les Amérindiens – réduction de Sillery, Hôtel-Dieu de Québec, pensionnat des Ursulines – semblaient donner des résultats encou-

rageants, ils ne répondaient pas à ce qui constituait l'objectif premier de la colonie aux yeux du gouvernement du royaume : le développement du commerce. Le père Jérôme Lalemant témoigne du pessimisme qui semblait régner sur les rives du Saint-Laurent dans sa lettre qui sert d'introduction à la Relation de 1647 : « L'état de la vie présente est le regne de l'instabilité, du trouble et de l'obscurité ». Dans les Antilles, la fondation de la Compagnie des îles d'Amérique, en 1635, n'avait pas non plus permis aux établissements français de prospérer. Minée par des conflits entre les dirigeants politiques de la région, affaiblie par la guerre entreprise contre les Amérindiens caraïbes, la Compagnie fit faillite en 1649, et les îles furent vendues à des seigneurs qui les exploitèrent dès lors pour leur propre compte.

Lorsque, en 1663, Alexandre de Prouville fut nommé par Louis XIV lieutenant-général de l'Amérique méridionale et septentrionale, sa priorité était de rétablir l'ordre dans les Antilles et de relancer le commerce entre les îles et la métropole, qui avait été détourné au profit des Pays-Bas. Il s'en occupa dès son arrivée en Martinique, en juin 1664, notamment en se réservant la responsabilité de la justice. Un Conseil souverain fut établi dans chaque île afin de prévenir « l'oppression des pauvres par les riches et les puissants ». L'administration de la région fut confiée à un gouverneur, aidé d'un intendant. Quelques années plus tard, en 1672, alors que la France déclara la guerre aux Pays-Bas, des soldats des troupes de la Marine furent envoyés afin de défendre les îles.

LE RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES

L'écho de cette reprise en main des Antilles par le pouvoir royal résonna jusqu'à Québec où Tracy arriva le 30 juin 1665. Sa venue y suscita de grands espoirs : « Monsieur de Tracy », écrit ainsi Marie Guyart, « a fait des merveilles dans les Îles d'Amérique, où il a réduit tout le monde à l'obéissance du Roi; nous espérons qu'il ne fera



Rade du fort St Pierre de la Martinique. (Gallica BNF.fr/Bibliothèque nationale de France).

pas moins dans toutes les nations du Canada. » Même si l'appréciation que fit Marie Guyart des résultats atteints par Tracy dans les Antilles pêchait par optimisme, sa lettre témoigne des attentes nourries sur les rives du Saint-Laurent à l'arrivée de tous ces hommes qui devaient contribuer au développement de la colonie. Hugues Randin, enseigne dans le régiment de Carignan-Salière, compagnie de Sauré, parle de la « foule animée et bigarrée » qui, le 18 août 1665, accueillit une partie des 1 200 hommes qui le composaient « avec des vivats », alors que tout le monde dansait.

La désignation de Tracy en 1663 s'inscrivait donc dans une volonté de maîtriser les destinées de la Nouvelle-France, transformée cette même année en province royale. La Compagnie des Cent-Associés fut dissoute, alors qu'une cour supérieure de justice, le Conseil souverain, fut établie à Québec. Un gouverneur et un intendant devaient veiller à ce que les

volontés du gouvernement soient respectées sur les rives du Saint-Laurent. La paix qui régnait en Europe durant la décennie 1660 et les efforts de Jean-Baptiste Colbert devaient profiter à la colonie. Il fallait d'abord et avant tout rétablir la paix. Depuis des années, les Iroquois faisaient peser une menace constante sur la colonie par des attaques contre les Français et leurs alliés amérindiens. Une expédition, forte de près de 1 300 hommes, se mit en branle en septembre 1665 et pénétra en pays agnier qu'elle ravagea. Les Iroquois n'eurent d'autres choix que de signer la paix. S'ouvrit ainsi sur les rives du Saint-Laurent une longue période de paix relative, qui permit à la colonie de s'organiser conformément aux espoirs qu'avaient placés en elle Colbert. Des sommes importantes furent investies afin d'établir des industries et développer le commerce. Des efforts notables furent consentis afin de peupler le territoire où ne vivaient, en 1663, qu'à peine 3 000 personnes. Des

terres et de l'argent furent offerts aux soldats du régiment de Carignan afin qu'ils s'y établissent. Des jeunes femmes furent envoyées de France afin qu'elles prennent mari et fassent souche. Des gratifications furent promises aux familles nombreuses. Jusque dans les années 1660, les efforts des Français afin de se doter d'un empire colonial avaient été limités, sporadiques et peu concluants. Les volontés manifestées par Henri IV et Louis XIII de concurrencer sur tous les océans de la planète Espagnols, Portugais, Anglais et Hollandais s'étaient rapidement butées aux réalités nationale et européenne. N'ayant pas profité de période de paix prolongée, tant à l'intérieur de ses frontières qu'à l'ex-

térieur de celles-ci, le royaume avait vu ses colonies d'outre-mer condamnées à la survie, sans pouvoir devenir une des pièces maîtresses des développements commercial, économique et politique, comme tous l'espéraient. Le commerce maritime, écrit Jean-Baptiste Colbert, le 22 avril 1664, était le moyen le plus rapide pour faire « renaître l'abondance » en France. Conformément à cette façon de voir les choses, des efforts furent entrepris afin de pacifier les colonies antillaises et la Nouvelle-France et d'assurer l'essor du commerce dans l'Atlantique et dans l'océan Indien. Pendant près de dix ans, les vues de Colbert dominèrent le gouvernement de Louis XIV, avant que des préoccupations continentales ne reviennent le hanter. Car la question qui se posait aux Français au début des années 1670 était, somme toute, assez simple : la Hollande, grande rivale économique et politique du royaume tout au long du XVII^e siècle, devait-elle être vaincue par l'affirmation d'une politique mercantiliste qui faisait des colonies le principal lieu d'une lutte commerciale et militaire, ou devait-elle être vaincue par le recours à une guerre plus traditionnelle menée par des armées terrestres sur le continent? Deux politiques s'affrontaient, personnalisées par deux hommes, Colbert d'une part, Louvois de l'autre. Louis XIV, qui ne connaissait rien lui-même aux affaires maritimes, héritier d'une dynastie qui avait toujours eu comme priorité d'augmenter ses possessions terrestres, opta pour la position de Louvois. La guerre de Hollande, qui commença en 1672 et se termina en 1678, permit à la France de mettre la main sur la Franche-Comté et plusieurs villes de Flandres, mais rien, dans le traité de Nimègue qui mit un terme au conflit, ne lui permit de renforcer ses entreprises d'outre-mer. La nouvelle France coloniale de Louis XIV ne put maintenir longtemps l'élan de ses débuts.

Michel De Waele est historien et doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Laval.



Jean-Baptiste Colbert (1619-1683). Il fut nommé secrétaire d'État de la maison du roi en 1668 et de la Marine en 1669. Portrait par Philippe de Champaigne, 1654. (Metropolitan Museum of Art, New York). http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Baptiste_Colbert#/media/File:Colbert1666.jpg

LES PREMIÈRES TROUPES FRANÇAISES AU CANADA

par Marcel Fournier

La présence du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France a marqué l'histoire du Québec tout comme celle des filles du roi arrivées au cours de la même décennie. Le célèbre régiment a été envoyé au pays en 1665 pour protéger la colonie des attaques des Iroquois qui semaient la terreur dans la vallée laurentienne depuis la fondation de Québec.

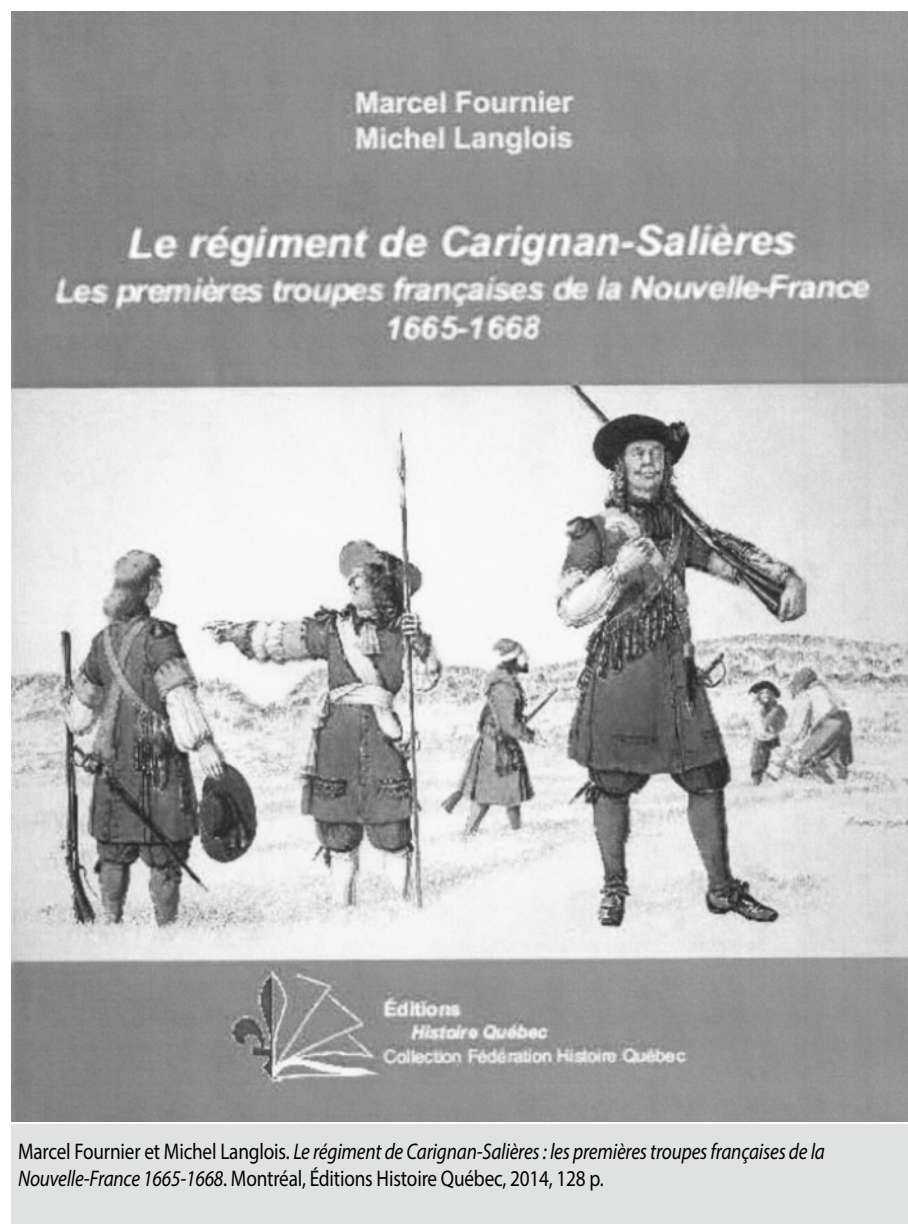
Le régiment de Carignan-Salières comprenait 20 compagnies de 50 à 66 hommes et une vingtaine d'officiers supérieurs. En décembre 1664, le colonel Henri de Chastelard de Salières, commandant du régiment, reçoit l'ordre du roi Louis XIV de se rendre à La Rochelle avec ses troupes pour préparer l'embarquement pour la Nouvelle-France. En plus des 1 140 militaires du régiment de Carignan-Salières, quatre compagnies, stationnées dans les Antilles françaises, sont envoyées en Nouvelle-France au cours de la même période pour combattre les Iroquois. Le marquis Alexandre de Prouville de Tracy commandait 126 soldats et 15 officiers supérieurs de ces compagnies qui avaient chassé les Hollandais de Cayenne. Il était accompagné de 20 soldats de sa garde rapprochée.

LES EFFECTIFS

Nous avons tenté de faire une estimation du nombre d'officiers et de soldats arrivés

en Nouvelle-France pendant l'été 1665. Même si on ne connaît pas le nombre de décès survenus au cours des traversées de l'Atlantique et le nombre exact de sol-

datés décédés lors des expéditions contre les Iroquois en 1665, nous croyons que les données présentées dans ce tableau sont réalistes.



Marcel Fournier et Michel Langlois. *Le régiment de Carignan-Salières : les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668*. Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, 128 p.

Estimation des troupes françaises envoyées au Canada en 1665

Officiers et soldats	Carignan-Salières	Compagnies de Tracy	Total
Partis de France et des Antilles en 1665	1 140 ⁽¹⁾	160 ⁽²⁾	1 300
Décédés entre 1665-1668 (en mer et au Canada)	146 ⁽³⁾	21 ⁽⁴⁾	167
Établis au Canada après 1665 (mariés et célibataires)	338 ⁽⁵⁾	55 ⁽⁶⁾	393
Demeurés au pays en 1668 (4 compagnies)	300 ⁽⁷⁾	0	300
Rentrés en France en 1667 et 1668	356	84	440 ⁽⁸⁾

1. Soixante et onze officiers (12 officiers de l'état-major, 49 dans les compagnies, 4 officiers réformés et 6 officiers dont la compagnie n'est pas connue), 1 000 soldats, sergents, caporaux et tambours (20 compagnies de 50 hommes) plus un minimum de 70 soldats surnuméraires enrôlés à La Rochelle et répartis dans sept compagnies.
2. Dix-sept officiers (2 officiers de l'état-major, 12 dans les compagnies et 3 officiers réformés), 126 sergents, caporaux, soldats et tambours (4 compagnies de plus ou moins 30 hommes) et 20 soldats de la garde rapprochée de Tracy.
3. Huit soldats sont morts en mer avant l'arrivée à Québec, 35 soldats du navire *La Justice* sont décédés à l'Hôtel-Dieu dans les jours qui ont suivi leur arrivée, 44 morts sont inscrits dans les registres paroissiaux entre 1665 et 1668 et une soixantaine de soldats sont morts lors des expéditions de 1665.
4. Un nombre inconnu de soldats sont morts en mer, 14 morts sont inscrits dans les registres paroissiaux entre 1665 et 1668 et sept soldats sont décédés lors des expéditions de 1665 et 1666.
5. Sur 403 officiers et soldats mentionnés dans le *Rolle de 1668*, 338 sont identifiés par Michel Langlois et Marcel Fournier dont 243 soldats et officiers établis par mariage au Canada et 94 soldats et officiers célibataires demeurés au Canada après 1668.
6. Cinquante-cinq soldats et officiers sont identifiés dans le *Rolle de 1668* par Michel Langlois et Marcel Fournier dont 42 officiers et soldats établis par mariage au Canada et 14 soldats célibataires demeurés au pays après 1668.
7. Quatre compagnies renforcées à 75 hommes chacune demeurent dans la colonie en 1668 à la demande du roi dont celle de Contrecoeur, Saurel, Saint-Ours et La Motte.
8. Quatre cent quarante soldats et officiers sont probablement rentrés en France en 1667 et 1668.

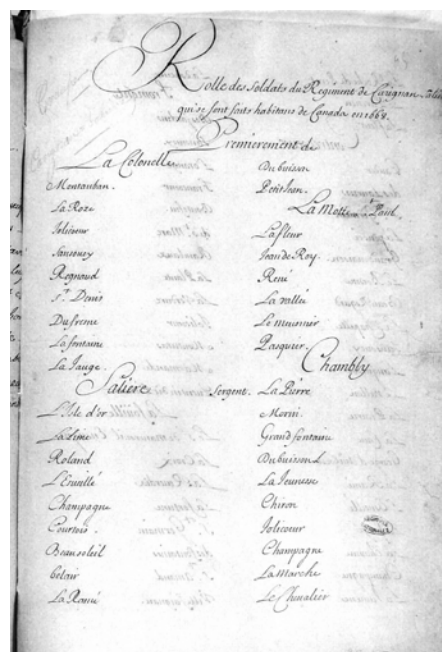
Les quelque 1 300 militaires des troupes françaises qui débarquèrent à Québec entre les mois de juin et septembre 1665 représentaient le tiers de la population résidente de la Nouvelle-France. L'arrivée massive de soldats fut salutaire pour la survie de la Nouvelle-France, car jamais on n'avait vu un si grand nombre de soldats depuis la fondation de Québec en 1608. Le régiment de Carignan-Salières et les compagnies de Tracy ont combattu les Agniers dans la région de la rivière Richelieu et dans celle du lac Champlain en 1665 et 1666, en plus de construire plusieurs forts le long du Richelieu depuis l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'au nord du lac Champlain. La première guerre franco-iroquoise se termina en 1666 par la signature de trois traités de paix entre de Prouville de Tracy, représentant le roi de France, et les chefs amérindiens. Une fois la paix rétablie et la colonie sécurisée, les soldats sont rentrés en France

à l'automne 1668, sauf 300 soldats que le roi laisse dans la colonie pour assurer la sécurité de la population. C'est donc quelque 400 officiers et soldats qui décideront de s'établir au pays à l'invitation des autorités royales. Parmi ces militaires, 285 prendront épouses et s'établiront définitivement au pays à compter de 1668, ou après 1670 pour ceux qui, rentrés en France au licenciement du régiment, reviendront au Canada en 1670 avec leurs anciens capitaines.

Marcel Fournier, AIG, est historien et généalogiste.

Pour en savoir plus :

Marcel Fournier et Michel Langlois. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668*. Montréal, Édition Histoire Québec, 2014, 128 p.



(http://www.champlain2004.org/html/11/1104_full_1_f.html)

ARMES, HARDES ET OUTILS

par David Ledoyen



Pistolet à silex français, vers 1660-1670. Ces armes de poing sont normalement destinées aux cavaliers et aux marins. Que 100 pistolets soient envoyés au régiment de Carignan-Salières indique qu'on les prépare pour des opérations de chocs et d'escarmouches. (Collection de Parcs Canada).

La campagne du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France constitue un moment charnière des conflits entre les Français et les nations iroquoises. La pression militaire de ces nations menace l'existence même de la colonie. Pour y répondre, le roi Louis XIV « a résolu de leur porter la guerre jusque dans leurs foyers pour les exterminer entièrement » (1). Heureusement, ce désir génocidaire ne s'est pas concrétisé, même si le roi a consacré un grand effort militaire en envoyant et en armant un régiment complet. Ses armes et son habillement révèlent des considérations tactiques et des clivages sociaux caractéristiques de l'Ancien Régime.

UNE TROUPE BIEN DOCUMENTÉE

Les « munitions de guerre et de bouche » qui ont traversé l'océan avec les soldats, sont connues par « l'état général de toute

la dépense » pour les 24 compagnies d'infanterie que le roi entretient au Canada, compilé en juin 1666. (2) Des mémoires, de la correspondance administrative et des actes notariés viennent compléter le portrait matériel de ces troupes. Il s'agit d'une documentation exceptionnelle pour l'époque.

Il est déjà remarquable que ces « munitions » ne soient pas réunies par le colonel du régiment et ses capitaines. Elles le sont par le commissaire général de la Marine à La Rochelle, Charles Colbert du Terron, alors que les troupes attendent leur embarquement à proximité de ce port. Il s'agit de l'exécution d'une volonté royale, exprimée par le ministre Jean-Baptiste Colbert, cousin du commissaire. Cette prise en charge est caractéristique de la poursuite de la centralisation et de l'accroissement du contrôle royal sous le règne de Louis XIV.

DE MOUSQUETAIRES...

Les soldats envoyés au Canada étaient, pour la majorité, équipés comme les autres régiments d'infanterie de leur époque. « L'épée fait le soldat », dit-on, et c'est à un large *baudrier* que la leur est portée. Sur l'épaule gauche des mousquetaires est posée une *banderole* de cuir et son chapelet de *charges*. Ces charges sont de petits contenants de cuir ou de bois. Ils contiennent des doses de poudre noire prémesurées pour recharger l'arme à feu. Ces deux larges bandes de cuir font également office de protection pour le torse. Elles sont aussi bien encombrantes. On peut en dire autant du *mousquet*. Cette arme à chargement par la bouche est mise à feu à l'aide d'une mèche qu'un mécanisme simple abaisse sur l'amorce. Bien qu'il connaisse peu de ratés, sa manœuvre avec une mèche allumée en permanence à proximité de la poudre s'avère

délicate et peu discrète. C'est ainsi équipés que les soldats se mirent en marche pour Rochefort.

DES ARMES NOUVELLES

Toutefois, pour la campagne contre les nations iroquoises, au moins 200 fusils et 100 pistolets sont attribués aux 1 200 hommes sous les ordres d'Alexandre de Prouville de Tracy. Leur mécanisme est à silex. C'est-à-dire qu'il utilise le choc d'une pierre tranchante sur une pièce d'acier pour produire l'étincelle qui met le feu à la poudre. Ce système est plus coûteux, mais plus souple d'emploi que celui du mousquet. Il est plus approprié pour des corps qui doivent traverser des forêts, et y combattre.

Il faut savoir qu'une ordonnance de 1653, aux termes durs, interdit encore le fusil à l'infanterie. Le cas de la campagne canadienne du régiment montre bien une volonté de s'adapter à un contexte particulier, quitte à passer outre à l'ordonnance. Les capitaines mêmes reçoivent 96 fusils, – de meilleure qualité sans doute – à partager avec leur lieutenant et leur enseigne (quatre fusils par compagnie). Il y a dix-sept autres fusils pour l'état-major.

Le chargement des armes est simplifié par l'achat de 200 ceintures à gibecière (sac à munitions) et de 800 poires à poudre. Le combat au corps à corps est facilité par 200 baïonnettes, une lame dont le manche s'insérait alors dans le canon des armes à feu. Un sixième des soldats bénéficie donc d'équipements moins encombrants. Ils préfigurent une réforme de l'équipement des armées royales qui ne sera promulguée qu'en 1683.

L'HABILLEMENT DE LA TROUPE

Le régiment de Carignan-Salières n'est sans doute pas, comme certains l'ont cru, « le premier à porter un uniforme ». Au courant des années 1660, plusieurs officiers commencent à habiller leurs hommes de manière semblable. Cela relevait cependant de l'initiative des capitaines ou des

colonels propriétaires des régiments. Les avantages de l'uniforme sont connus. Il permet des économies d'échelle à l'achat des tissus. Il favorise l'esprit de corps. Dans la confusion d'un champ de bataille enfumé, il aide à reconnaître les troupes. En outre, l'uniforme fera repérer les déserteurs. Soulignons que c'est en 1670 que sera promulguée la première ordonnance qui fixera les couleurs de l'infanterie, affirmant le soldat comme l'homme du roi plutôt que celui de son colonel. (3)

L'habillement de 1665 du régiment de Carignan-Salières se démarque donc en ce qu'il est pris en charge par le commissaire général à La Rochelle. Suivant la mode du temps, les soldats reçoivent « justaucorps et haut de chausse ». Ces deux vêtements sont taillés dans la bure. Comme son nom l'indique, le *justaucorps* est un vêtement ajusté au torse, dont les basques amples enveloppent les cuisses. Il s'agit

d'un vêtement dont la mode commence chez les militaires. Le haut-de-chausse est une ample culotte, qui s'arrête sous le genou. Le justaucorps, aux boutons « de chameau », est doublé de revêche; le haut-de-chausse de toile. Ces tissus bon marché dénotent la condition modeste du soldat. La bure est une étoffe de laine très grossière presque feutrée, tandis que la revêche est un tissu de laine pelucheux dont le tissage est peu serré.

À ces vêtements s'ajoutent : deux amples chemises, deux cravates, des bas de serge cousus, deux paires de souliers et un large chapeau de feutre, dont la calotte est serrée par un ruban. Parmi les fournitures de la troupe se trouvent aussi un couteau fermant – dit jambette – et un peigne de buis par soldat, mais seulement un sac de toile par deux hommes.

Les sources laissent toutefois en suspens la couleur exacte de l'uniforme. Seul est spécifié le noir du chapeau. La bure est un lainage généralement produit sans teinture. Sa couleur dépend donc des toisons utilisées. Elle peut aller du beige au gris fer, en passant par diverses nuances de brun. C'est dans ce spectre qu'apparaissent les habits des fantassins dans les peintures de bataille de l'époque, comme celles d'Adam François Van der Meulen.

DES OFFICIERS EN UNIFORME

Au milieu du XVII^e siècle, les officiers qui se battent pour le roi de France le font dans leurs propres habits. C'est à une écharpe blanche qu'ils sont reconnus. L'habillement fourni aux capitaines, lieutenants et enseignes des 24 compagnies envoyées au Canada est donc une nouveauté. Toutefois, la qualité et le prix des tissus utilisés les distinguent nettement des simples soldats. Cela ne surprend pas dans une société où la hiérarchie sociale est bien affirmée.

Si le nombre et le type exacts des vêtements qui composent l'habillement des officiers sont inconnus, l'état des dépenses en précise les matériaux. On trouve donc du « drap de sceau » produit à Rouen, sans



Tout comme ce militaire, 200 soldats du régiment de Carignan-Salières sont équipés d'une « ceinture à giboyer » pour les balles et introduisent la poudre dans le canon de leur arme avec une poire. Ces équipements, moins encombrants que la banderole, veulent rendre la troupe plus mobile et plus discrète. (Manesson-Mallet, Allain, Les Travaux de Mars, ou l'Art de la guerre. Tome 3, D. Thierry, Paris, 1683-1685. Bibliothèque nationale de France) ark:/12148/bpt6k10431291.

mention de teinte; du droguet brun (tissu de lin et laine), « quatre livres de [soie] grise et brune »; du fil gris et du brun; de la toile grise et de la brune; des boutons gris et d'autres bruns, probablement en deux tailles; du cuir pour confectionner des poches; du tabis gris et brun (tissu de laine et soie); de la dentelle. Les officiers reçoivent aussi des rubans noirs et feuille-morte (bruns) pour garnir chapeau, épaule et haut-de-chausse. Seuls les capitaines reçoivent deux paires de gants.

Les diverses quantités de tissus rendent plausibles des habits bruns à parements gris. Les parements sont les revers des manches. Ces couleurs dominent d'ailleurs dans les vêtements énumérés dans un inventaire de 1669 du marchand Jean Roy, à Québec : « gros justaucorps gris et bruns », « habits de droguets gris et bruns contenant pourpoints et hauts de chausse » et aussi des « hauts de chausses de grosse bure grise ». Signe de la mode ou surplus du matériel destiné au régiment de Carignan-Salières?

MARQUER LE RANG

L'état-major du régiment comprend cinq hommes, soit le colonel Henri de Chastellard de Salières, le lieutenant-colonel, le major, l'aide-major et le maréchal des logis. Le détail de leurs habits est encore moins connu, mais du droguet, de la soie ainsi que du ruban et du tabis noirs figurent pour eux dans les dépenses. On pourra sourire en imaginant qu'ils ont en moyenne 197 boutons (et autant de boutonnières) par habillement. Mais quand on compare cela aux 5 à 9 douzaines de boutons par habillement des officiers et aux 20 à 69 boutons par uniforme de soldats, on se rend compte que c'est aussi dans ces détails que se marque le rang. Il en va de même pour les baudriers des officiers des compagnies qui sont pour chaque grade de qualité différente. L'importance de cet accessoire est démontrée par l'inventaire des hardes de l'ancien capitaine François Pollet de la Combe-Potatière (1672), puisque certains de ses

baudriers sont à frange grise ou noire et qu'au moins un autre est assorti à un de ses habits.

En outre, les officiers se voient attribuer de l'eau-de-vie, des pierres à fusil, des souliers, du savon, du tabac; cela dans des quantités qui dépassent une consommation personnelle plausible. Ces biens ne sont pas seulement révélateurs d'un meilleur traitement pour les gradés, mais aussi d'un système de revente vers les soldats et

OU L'ART DE LA GUERRE. 3
FIGURE PREMIERE.



Mousquetaire français. Avec son justaucorps, son épée, son baudrier et sa banderole de charges, il ressemble aux soldats du régiment de Carignan-Salières en 1665-1666. À remarquer, dans sa main gauche, la mèche qui lui permettra de tirer de son mousquet (Manesson-Mallet, Allain, Les Travaux de Mars, ou l'Art de la guerre. Tome 3, D. Thierry, Paris, 1683-1685. Bibliothèque nationale de France) ark:/12148/bpt6k10431291.

les civils. Voici qui permet aux officiers de compléter leurs appointements, qui sont fixés par ordonnance royale. Les soldats ne reçoivent quant à eux ni tabac ni savon. Les troupes n'ont pas passé l'océan qu'avec leurs équipements et provisions de bouche composées de farine, de lard, d'eau de vie, d'huile d'olive, de prunes et de raisins. *L'état des dépenses* fait aussi mention d'une immense variété et d'un grand nombre d'outils et de matériaux. Il y

a d'abord les instruments des chirurgiens et les ustensiles de boulangerie, de même qu'un atelier de cordonnerie avec alènes, couteaux, clous et cuirs. Aussi une forge, avec des outils spécifiques aux armuriers. La maçonnerie, la menuiserie et la charpenterie ne sont pas en reste. En plus des « mille haches de Biscay[n]e », des nombreuses scies et rabots, se trouve une abondante quincaillerie pour les portes des forts qu'il faudra construire sur les rives de la Richelieu. Ces fortifications permettent de répondre à la première crise du logement de Québec, avec l'arrivée décalée de sept navires de quelque 1 200 hommes.

« PORTER LA GUERRE »

Lors de ses expéditions au pays des Agniers, le régiment de Carignan-Salières n'a livré aucun grand combat. À l'automne 1666, les troupes de Tracy atteignent enfin des villages de cette nation, dont les habitants se retirent devant l'avancée française. Les soldats brûlent maisons longues et récoltes. Cette destruction, à laquelle s'ajoute sans doute la famine, forcera les Agniers à se joindre à la paix déjà signée par les quatre autres nations iroquoises. Le succès militaire français tient dans la capacité à déplacer un important contingent sur une grande distance (650 km depuis Québec) à travers un pays sans routes terrestres. C'est un exploit logistique qui repose sur la construction de toute une flottille pour remonter le Saint-Laurent et le Richelieu. L'intendant Jean Talon mentionne la construction de 152 bateaux plats et de quelques chaloupes en 1665-1666, dont 40 bateaux avant même la fin de l'été 1665. *L'état des dépenses* énumère des outils destinés à la construction d'embarcations, ainsi que voiles, cordages, brai et goudron.

Ce qui précède ne doit cependant pas occulter les difficultés d'intendance. Talon signale que de nombreuses « munitions de guerre et de bouche » sont manquantes ou altérées faute d'avoir été bien conditionnées à La Rochelle. Le colonel de Sa-

lières se plaint aussi des souliers de ses soldats et d'un manque de « chaudières » pour cuire la soupe. Dans son *Histoire du Montréal*, l'abbé François Dollier de Casson raconte que le froid et la malnutrition frappent durement les soldats positionnés au fort Sainte-Anne au début de 1667. En effet, les autorités métropolitaines semblent avoir sous-estimé tant l'hiver que la ligue iroquoise. *L'état des dépenses* ne montre aucun déboursé relatif à des vêtements d'hiver. Seuls les six charpentiers de navire et deux magasiniers que le roi entretient à Québec reçoivent des *carapousses*. Il s'agit d'un bonnet à bord dépliant typique du monde maritime. (4) Pourtant, avant l'embarquement pour Québec, Talon s'inquiète du manque de matelas, commodité pour « coucher dans un pays ou les froids sont perçans [sic] ».

AFFRONTER EN HIVER

C'est l'expédition de l'hiver 1666, commandée par le gouverneur Daniel de Rémy de Courcelle, qui démontre que la préparation est insuffisante. Le colonel de Salières déplore que les soldats soient sans raquettes et qu'ils n'aient chacun qu'une seule paire de mocassins et de chaussons. Pire, il n'y aurait qu'une couverture pour trois hommes! René-Louis Chartier de Lotbinière était de l'entreprise. Ses vers burlesques raillent Courcelle qui avait refusé d'attendre les guides algonquins, ce qui a contribué à son échec. De Lotbinière confirme qu'une partie de la troupe disposait de traînes, de raquettes et de grappins (crampons). Mais outre quelques officiers, il s'agissait des « capots bleus ». Ce surnom est celui des volontaires canadiens dont l'acclimatation est bien commencée. Il leur vient de leur capot, un vêtement de marin à capuchon. Il deviendra un vêtement caractéristique des habitants de la Nouvelle-France. L'équipe-

ment de ces volontaires, qui combine des vêtements européens et la technologie amérindienne, sera celui des « partis de guerre » de la fin du XVII^e siècle. L'adaptation des miliciens canadiens et des troupes de la Marine envoyées à partir de 1683 ne sera pas longue et montrera son efficacité lors des raids qui frapperont la Nouvelle-Angleterre. Avec leurs alliés amérindiens, ils mettront à profit des leçons durement apprises.

David Ledoyen est fondateur du groupe de reconstitution historique « Les Mousquets du roy » et spécialisé dans la reproduction d'équipements militaires du Régime français.

L'auteur tient à remercier Francis Back, Kevin Gélinas et André Gousse pour leur contribution.



Soldat assoupi sur matelas, près d'une marmite et d'une paire de souliers. Ces trois fournitures semblent avoir fait défaut à un moment ou l'autre au régiment de Carignan-Salières. (Meulen, Adam Frans Van der. Veuë de l'Armée du Roy, campée devant Douay, du costé de la porte Nostre-Dame, en l'année 1667. Paris, vers 1680).

1. « Mémoire du Roy pour servir d'instruction à Jean Talon », 27 mars 1665, Archives de colonies, coll. Moreau de Saint-Méry, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1930-1931*, Rédempti Paradis, Québec, 1931, p. 7.
2. *Estat general de toutte la depense faite a cause des vingt compagnies du régiment d'Infanterie de Carignan Salliere et d'une compagnie de chacun des régiments d'infanterie de Champbelle, Orleans, Poytou et L'Aillée, que sa majesté, entretient en Canada ou Nouvelle-France pendant l'année 1666*, La Rochelle, 15 juin 1666, COL C11A 2/fol. 272-284.
3. Michel Pétard, « Le Fantassin. I. La genèse », *Tradition Magazine*, n° 1, Paris, janvier 1987.
4. Francis Back, « Le carapousse », *Cap-aux-Diamants*, n° 70, été 2002, p. 46.



Photo de l'église de Saint-Eanne prise par Marguerite Morisson du cercle généalogique des Deux-Sèvres. Nous la remercions vivement de sa collaboration.

PHILIPPE GAULTIER DE COMPORTÉ, SOLDAT DE CARIGNAN DEVENU OFFICIER DE PLUME

par Céline Mélisson

« Pardevant les notaires du roi au Châtelet de Paris [...], messire Jean Talon, conseiller du roi [...], intendant de justice, police et finances en la Nouvelle-France [...] a fait et constitué procureur général et spécial M. Philippe Gaultier *[sic]*, sieur de Comporté. » Ainsi commence la procuration de Jean Talon à Philippe de Comporté, le 16 mars 1670. Moins de cinq ans après son arrivée en Nouvelle-France, ce soldat du régiment de Carignan-Salières devient le procureur de l'administrateur le plus important d'Amérique française. Comment ce nobliau né en Poitou est-il

devenu l'un des principaux officiers coloniaux de Nouvelle-France? Quelle carrière a-t-il poursuivie dans ce territoire aux « confins du monde »?

« Le roi cherche des jeunes gens [...], des personnes considérables et non du commun », explique Jean-Baptiste Colbert dans une lettre à l'intendant Louis Le Roux d'Infreville, en 1665, en décrivant les besoins de Louis XIV pour son service. Philippe Gaultier de Comporté est né vers 1641, mais aucun acte de naissance n'a pour lors été retrouvé aux archives départementales. Parmi les officiers de plume

alors en poste, il fait partie des plus jeunes. Entre 1669 et 1712, la moyenne d'âge est de 39 ans dans ce groupe; lui n'en a qu'une vingtaine. Mais de quel milieu social vient-il? Est-il du « considérable »?

DES ORIGINES SOCIALES MAL CONNUES

La famille de Gaultier de Comporté connaît une certaine ascension sociale à partir de son arrière-grand-père paternel, Jonas Gauthier, sergent royal avant 1583. Son grand-père est le procureur fiscal de la

Signature de Philippe Gauthier de Comporté trouvée sur une lettre dans son dossier personnel, ANOM, sous-série E, registre 90, dossier personnel de Philippe Gauthier de Comporté.

commune La Mothe-Saint-Héray avant 1619 et sa grand-mère, née Arouet (la preuve d'une parenté avec la famille de Voltaire n'a pas été établie), se remarie avec un Isaac Fraigneau, sans que l'on connaisse ses origines sociales. Son père ajoute à son patronyme, de Rivault, la mention de Comporté mais à la naissance de Philippe Gaultier, Comporté n'est qu'un lieu-dit sur lequel s'élève un simple moulin. Pas de trace des Gaultier de Comporté dans les sépultures de la nef ou du chœur de cette église.

Sa famille maternelle, nommée de Vernou, n'y apparaît pas non plus. Son grand-père Joachim est cependant nommé seigneur de Fontenelle lors du mariage de ses parents. Originaire de La Mothe-Saint-Héray, cette famille est, selon le cercle de généalogie des Deux-Sèvres, protestante. La ville, peuplée de plus de 2 360 personnes, en 1637, est d'ailleurs référencée comme un foyer du protestantisme poitevin. Le temple est rasé après 1661, mais pour l'historien Yves Krumenacker, la population protestante de La Mothe-Saint-Héray fait mieux que résister aux premières oppressions, elle augmente dès 1680. Ayant une filiation noble douteuse, Philippe Gauthier a cependant reçu une éducation : il sait écrire comme le prouve sa signature.

UN HOMME DE CARACTÈRE

Il devient soldat volontaire dans le régiment nommé de la Fouille, stationné à La Mothe-Saint-Héray. Commandées par son oncle maternel, Philippe de Vernou qui en est le capitaine d'infanterie, ses troupes

s'embarquent de La Rochelle vers le Canada et elles arrivent à Québec en juin 1665. Un mois auparavant, le jeune homme tue deux personnes au cours d'une rixe ayant pour origine une insulte faite à son régiment. L'histoire est bien connue grâce aux lettres de rémission que Philippe Gaultier de Comporté reçoit quinze ans plus tard. Un soldat, nommé La Noraye, qui battait « la caisse » aux coins des rues et des carrefours pour racoler des recrues, avait été maltraité par un juge de La Mothe. Ce dernier lui avait enlevé sa caisse. Pour venger un tel affront, de Comporté part avec plusieurs de ses camarades chez le juge en question, prêt à laver l'affront fait à son régiment... armés d'épée. Les hommes blessés par Comporté décèdent et il est évident qu'il ne pouvait ignorer leur état

lors de son départ. L'homme est d'ailleurs condamné à mort par contumace par une cour de justice de Poitiers, mais il est déjà à Québec.

LA RECONNAISSANCE SOCIALE EN NOUVELLE-FRANCE

Le régiment de Carignan est dissout rapidement après son arrivée et Comporté décide, comme 400 autres soldats et officiers, de rester au Canada. Il n'y a aucune trace dans son dossier personnel, des 12 000 livres que le roi proposait à ceux qui prenaient épouse et s'établissaient dans la colonie. Mais Comporté est, dans ce temps, mis en relation avec l'intendant, car c'est le seul administrateur de la colonie. Le Canada est repris en main par le

Du 14^e Jour d'Octobre 1677. & matin

Le Conseil Assemblé en estoient Messieurs L'intendant
Lesieur de Villoray, de Bissy, Dames, Dupont, d'Arbigny
et de Villoray Con^{se}il. Et d'Antoine Broussard General.

Quell la requeste présentée par M^{re} Phl^e Gauthier
c^{on} de Comporté. Concernant quel Roy ayant créé. Érigé et
stationné en c^{on}gne une charge de Breuist des Messieurs
Marchands & francs par Édit de Creation donné à Com^{te}
en h^{on}neur le 9. May dernier. Laquelle charge s^{on}
Majesté s^{on} aurait honné et pourvue ainsi qu'il est porté
par le même Édit. Requerant qu'il s^{on} laise au Con^{se}il le

Édit royal nommant Philippe Gauthier de Comporté premier prévôt du Canada français. Archives du Québec.

roi dès 1663 et l'intendant Jean Talon est rapidement nommé même si le ministère de la Marine ne naît qu'en 1669. Dès cette date, l'administration de la colonie s'organise : d'abord les officiers les plus importants, c'est-à-dire les intendants de police, justice et finances; puis le garde-magasin de Québec, Charles Catignon, désigné par une commission royale en 1680. Le premier commissaire de marine, François Lemaire, n'arrive qu'en 1685. Durant cette période, Gaultier de Comporté remplit des missions diverses et il se fait connaître en devenant le procureur de l'intendant Jean Talon. Cet appui lui permet d'obtenir une première reconnaissance sociale. Jean Talon le recommande sans doute à son successeur, l'intendant

Claude de Boutroue D'Aubigny; ce dernier le nomme ensuite préposé aux recettes du droit de 10 % sur les marchandises entrant et cette fonction montre que ses compétences sont reconnues. À cette époque, Gaultier de Comporté est en relation étroite avec les marchands canadiens, mais cela ne l'empêche pas d'user de ses prérogatives, comme le 1^{er} septembre 1670 lorsqu'il inflige à Eustache Lambert une amende de 300 livres. Cependant, ses fonctions sont de courte durée et il ne reçoit aucune nomination royale avant 1677. On le retrouve « commissaire général de la garde des magasins du roi » et non, garde-magasin, ce qui rappelle son passé d'hommes d'armes. Ce premier réseau professionnel n'aboutit à aucune

reconnaissance officielle au service du roi. Administrateur et homme d'affaires Gaultier de Comporté noue alors des relations primordiales dans cette société coloniale : il se marie. L'appartenance à un milieu social se concrétise par le mariage : Gaultier de Comporté épouse la fille d'un bourgeois de Rouen, Marie Bazire. Cette alliance lui permet de s'unir avec Charles Bazire, agent de la compagnie des Indes occidentales et un des hommes d'affaires les plus importants du Canada français. Parallèlement, Gaultier de Comporté remplit des charges qui lui offrent une plus grande reconnaissance sociale et une respectabilité : il est marguillier de la paroisse de Québec en 1675 et devient même procureur pour les religieuses de l'Hôtel-Dieu



Carte de l'Amérique du Nord, réalisée par Guillaume de l'Isle, 1718. Conservée au musée Fleuriat de La Rochelle. Nous remercions M^{me} Nottier, conservatrice des musées de La Rochelle pour sa collaboration.

de Québec.

Le 14 octobre 1677, Gaultier de Comporté reçoit une place officielle dans la société de la colonie : il entre au service du roi et devient le premier prévôt de la maréchaussée jusqu'à sa mort à Québec, le 22 novembre 1687.

Chargé de maintenir l'ordre et la paix sur la voie publique, cette nouvelle juridiction est établie pour la recherche et la punition des crimes de gens sans aveu, ou vagabonds. Mais Gaultier de Comporté n'arrête pas le commerce pour autant comme l'écrit de Jacques Meulles en 1683 : « Il y a un prévôt des maréchaux [...]. (Il) s'attache au commerce toute l'année, il a cinq cent livres de gage. » Propriétaire de plusieurs seigneuries depuis 1672 concédées par Jean Talon, Gaultier de Comporté a revendu, en 1675, le fief de Comporté, puis la seigneurie de La Malbaie en octobre 1687 à François Hazeur. Ces seigneuries ne sont pas très développées par Comporté lors de leur vente : il vend celle de La Malbaie pour 1 000 livres.

Entre ces dates, il obtient, grâce à une sentence d'adjudication, la seigneurie de Villiers, les îles adjacentes et, surtout, la maison seigneuriale de Charles Le Gardeur de Villiers. Ce dernier lui doit la coquette somme de 2 656 livres et 17 sols depuis 1679 et ce prêt montre que Gaultier de Comporté ne s'est jamais détourné

du commerce. En 1683, il devient l'un des associés de la Compagnie de la baie du Nord, formée pour faire le commerce des pelleteries dans la baie d'Hudson, sur les propositions du gouverneur Joseph-Antoine Lefebvre de La Barre. Avec lui, Charles Aubert de la Chesnaye, membre du Conseil souverain et principal homme d'affaires du Canada, Charles Catignon, garde-magasin de Québec ou François Hazeur, marchand influent de Québec, décident d'envoyer leurs représentants (Médard Chouart des Groseilliers) avec deux barques chargées de marchandises. L'investissement dépasse les 20 000 livres et leurs deux émissaires se rendent aux Anglais qui en profitent pour détourner ce commerce.

En 1684, Comporté apporte un mémoire au roi en lui demandant la propriété de la terre d'Hudson ainsi que la possibilité d'envoyer vingt canots chargés de marchandises et de munitions pour couper court au commerce anglais. Le fonds d'archives conservé à Québec montre les liens qu'il avait entretenus avec Esprit Cabart de Villemont et sa curiosité intellectuelle envers les Amérindiens.

Comporté obtient satisfaction selon l'arrêt du Conseil d'État du 20 mai 1685 et Louis XIV accède aux demandes des associés. À son retour, à Québec, Comporté assure l'intérim du commissaire de marine récemment décédé. Il fait alors l'unanimité

entre l'intendant René de Brisay et le gouverneur du Canada : le 8 mai 1686, le marquis Jacques De Denonville écrit au roi qu'il ne peut trouver meilleur homme à son service. Les critiques émergent aussi : comment un homme chargé de lutter contre la traite peut-il, dans le même temps, se livrer au commerce de peaux ? Un an plus tard, le 22 novembre 1687, Comporté décède. Cette année-là, une épidémie ravage la colonie : la professeure au Département de démographie de l'Université de Montréal Danielle Gauvreau parle de la variole, qui va emporter quelque 500 Canadiens. Sa femme le suit un mois plus tard.

Céline Mélisson est professeure agrégée et maître de conférences en histoire moderne. Sa thèse a porté sur les officiers de plume de l'Amérique française et elle poursuit ses travaux sur l'administration à l'époque moderne.

Pour en savoir plus :

ANOM, sous-série E, registre 90, dossier personnel de Philippe Gaultier de Comporté. Henri Beauchet-Filleau *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Poitiers, Imprimerie Oudin, 1891, 2 vol.

Danielle Gauvreau. *Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1991, 232 p.

Yves Krumenacker. *Les protestants du Poitou au XVIII^e siècle (1681-1789)*. Paris, Honoré Champion, 1998, p. 50.

Jacques Marcade. *Protestants poitevins de la révocation à la révolution*. La Crèche, Geste éditions, 1998, 239 p.

Céline Mélisson. *Procurer la paix, le repos et l'abondance. Les officiers de plume en Amérique française de 1669 à 1765*. Université de Tours, 2012, 860 p.

Pierre-Georges Roy. « La famille Gaultier de Comporté », cité dans www.ourrots.ca, en ligne. Consulté le 21 février 2015.



Peinture datant de 1929 et représentant Philippe Gaultier de Comporté, premier seigneur de La Malbaie. Ministère de la Culture et des Communications. Canada.

FORTIFIER LA VALLÉE DU RICHELIEU

par Pierre Cloutier et Maggy Bernier

Alors que l'historiographie, la généalogie, la toponymie et les anciens chemins militaires de Chambly et Sainte-Thérèse témoignent du passage du régiment Carignan-Salières en Nouvelle-France, que reste-t-il des cinq forts construits pour les campagnes de 1665 et 1666? Tous disparus depuis longtemps, l'archéologie en a retrouvé et documenté trois dans les dernières décennies. Ces découvertes illustrent les choix des constructeurs en regard de la stratégie militaire française, dans son désir de détruire l'Iroquoisie. La rivière des Iroquois (Richelieu), comme on

l'appelait alors, menait au territoire des cinq nations iroquoises que l'armée française avait décidé d'attaquer pour mettre fin aux raids menaçant la vallée du Saint-Laurent. La position stratégique des cinq forts visait à contrôler les points névralgiques le long du cours d'eau.

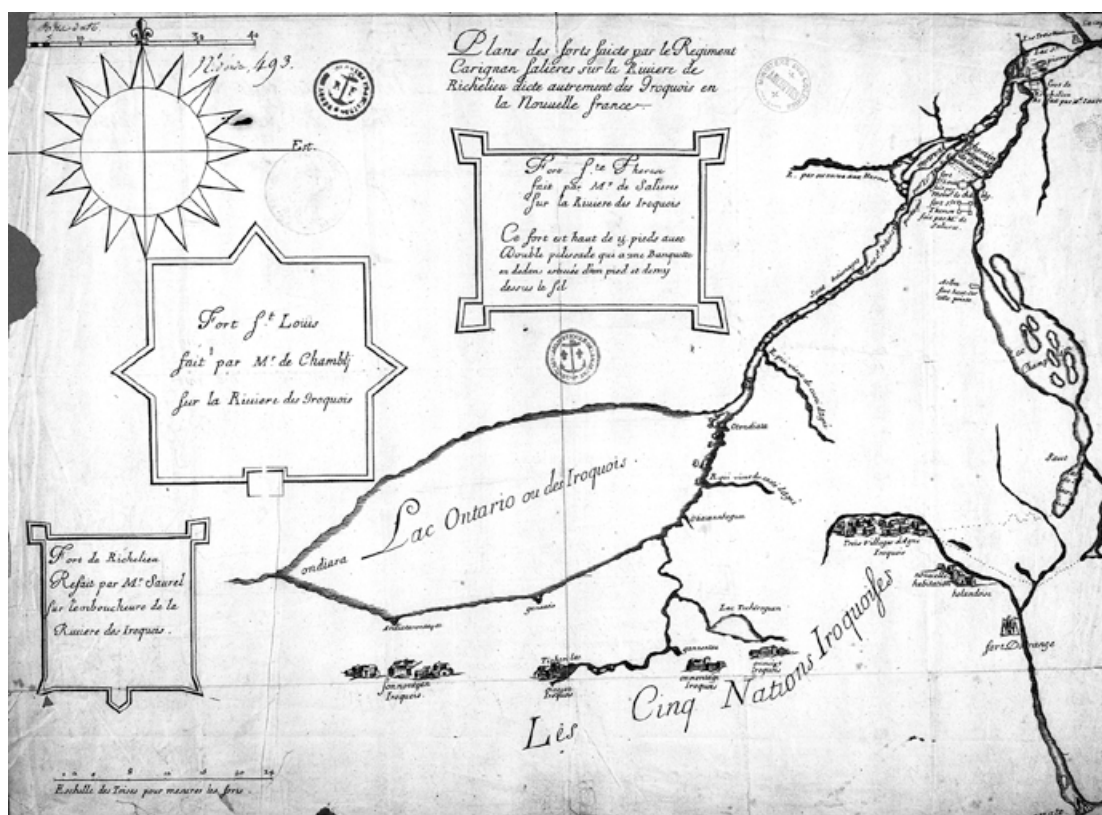
À la fin août 1665, le capitaine Pierre de Saurel reconstruit l'ancien fort Richelieu de 1642 à l'embouchure de la rivière. Le nom du constructeur devient éventuellement celui du fort. Le capitaine Jacques de Chambly est chargé de la construction d'un second fort, au pied du premier rapide, dont les travaux commencent le 25 août, fête de saint Louis. D'abord connu

sous ce nom, il prend ensuite celui de son concepteur. À l'autre bout du portage, vers le sud, le colonel Henri de Chastelard, marquis de Salières, termine le 15 octobre, jour de la fête de sainte Thérèse, la construction d'un fort face à la pointe de l'actuelle île Sainte-Marie. C'est de ce dernier fort qu'en janvier 1666, le gouverneur Daniel de Rémy de Courcelles lance une expédition regroupant 500 soldats et miliciens. Mal préparée, cette attaque échoue sans même avoir atteint un seul village iroquois, provoquant la perte de la vaste majorité des hommes de troupe.

Du fait de cet échec, en 1666, deux nouveaux forts sont ajoutés pour améliorer la

stratégie offensive. Tracy, qui prend alors les commandes, fait d'abord construire le fort le plus au sud par le capitaine Pierre Lamotte de Saint-Paul, sur l'île du lac Champlain qui prend son nom (La Motte). Ce fort, terminé le 20 juillet, quelques jours avant la fête de sainte Anne, recevra ce nom. Au-dessus du dernier rapide avant le lac Champlain, un cinquième fort est construit. La fin des travaux, dont on ne connaît pas le responsable, correspond au 15 août, jour anniversaire de l'assomption de Marie. Nommé l'Assomption pendant un temps, il est rapidement connu sous le vocable de Saint-Jean.

La nouvelle chaîne de cinq forts assure



Plan tiré des *Relations des Jésuites* qui illustre les forts construits en 1665. (Archives Canada-France DAFAOM03_03DFC0493C01_H).



Vue vers l'ouest d'une partie des vestiges associés au premier fort Chambly. Les palissades suivaient le tracé des petites tranchées qui témoignent d'une section de courtine et d'un redan. On aperçoit également les caves et les bases de cheminées des bâtiments qui longeaient la courtine sud. (Parcs Canada).

DESCRIPTION DES FORTS

Chacun de ces forts fut construit rapidement, la tâche se comptant en jours, par quelques centaines d'hommes assignés à abattre les arbres et à les transporter, et à creuser les tranchées pour les y planter le long d'un tracé dessiné par le commandant. Le choix d'une palissade de bois pour ces forts de campagne s'explique aussi par la reconnaissance des possibilités guerrières d'un ennemi muni simplement d'armes de jet contre lesquelles une palissade suffit.

Les forts avaient des tracés et des dimensions très variables. Leurs superficies réduites étaient suffisantes pour abriter les troupes. Le fort de Sorel, que seules les données iconographiques documentent, avait la forme d'un carré de 100 pieds français (environ 3 pieds = 1 mètre) de côté et comptait deux petits bastions à l'arrière et un tambour de forme bastionnée à l'avant pour couvrir la porte du côté de la rivière. Les tracés et les dimensions des forts Chambly et Sainte-Thérèse, fournis par le plan des Jésuites, ont été confirmés par les travaux archéologiques. Le fort Chambly était un carré de 176 pieds de côté avec un redan au centre des courtines sur trois de ses fronts ainsi qu'un tambour rectangulaire protégeait l'entrée du côté du Richelieu. À Sainte-Thérèse, les découvertes archéologiques montrent un ouvrage bastionné de forme rectangulaire, orienté nord-sud, de 136 pieds sur 102 pieds. Seules des représentations schématiques illustrent les deux forts construits en 1666. Selon des observations de terrain réalisées en 1895, le fort Sainte-Anne était un quadrilatère bastionné de 96 pieds de largeur et de longueur inconnue. Les découvertes archéologiques réalisées au fort Saint-Jean, bien que ténues, proposent un fort bastionné de 120 pieds de côté.

Les sources documentaires indiquent que les palissades des forts avaient une hauteur maximale de quinze pieds. Si l'archéologie n'a pas encore permis de

dès lors à l'armée française des sites de bivouac pour mieux préparer l'attaque et des points de replis rapprochés en cas de déroute. À l'automne 1666, Tracy dirige 1 200 soldats et miliciens qui vont détruire les récoltes et les villages abandonnés par les Iroquois. Après cette victoire, le main-

tien d'une garnison assure la défense de cette voie d'invasion naturelle, chaque point incontournable de la rivière étant fortifié. La signature de la paix, en 1667, marquera par la suite l'abandon des forts au sud de Chambly.



Dégagement des pieux en quinconce de la palissade double du fort Sainte-Thérèse lors des fouilles archéologiques de 2009. (Parcs Canada).

documenter les modes de construction des forts de Sorel et Sainte-Anne, des tranchées creusées dans le sol naturel pour installer les palissades ont été mises au jour dans les trois autres forts. À Chambly, une tranchée d'une largeur d'un pied sur une profondeur d'au moins trois pieds a été découverte sur des segments de courtines et de redans. À Saint-Jean, une étroite tranchée évasée, d'une largeur d'un pied au fond sur une profondeur de deux pieds et demi, traçait le flanc gauche du bastion sud-ouest du fort. Au fort Sainte-Thérèse, les vestiges découverts sur plusieurs segments de l'ouvrage se démarquent. La tranchée d'installation des palissades est plus large (un pied et demi au fond) et plus profonde (quatre pieds) que celles de Chambly et Saint-Jean. De plus, des empreintes de deux rangs de pieux ont été mises au jour. Le fort Sainte-Thérèse, le plus au sud, donc le plus exposé des forts construits en 1665, possédait une palissade de pieux doubles jointifs et disposés en quinconce, appelée palanque.

Pendant l'action guerrière, les hommes mobilisés logeaient sans doute sous la

tente, à l'abri des forts. De fait, seul le fort Chambly, le plus vaste des cinq, a livré des vestiges de bâtiments érigés au pourtour du champ de parade en 1665 ou peu après.

En plus de ces vestiges archéologiques, le principal héritage militaire du régiment Carignan-Salières réside dans le choix judicieux de l'emplacement de ses forts dont un, Saint-Jean, est encore utilisé par l'armée canadienne. De fait, à l'exception de l'emplacement du fort Sainte-Anne jamais réutilisé, tous les autres sites ont été repris par les autorités militaires françaises et britanniques qui ont eu à concevoir la stratégie défensive de ce corridor d'invasion à la période coloniale.

Pierre Cloutier est archéologue à l'Agence Parcs Canada à Québec.
Maggy Bernier est archéologue à l'Agence Parcs Canada à Québec.

Pour en savoir plus:

Maggy Bernier. *Fouille archéologique à la redoute sud du fort Saint-Jean. Intervention préalable aux travaux de réhabilitation des sols dans le secteur de la redoute sud.* Automne 2012. Patrimoine Experts, Québec. Mars 2013.

Maggy Bernier. *LHN du fort Sainte-Thérèse. Approvisionner une armée et commander un portager. Vestiges du fort Sainte-Thérèse.* Parcs Canada, Service du patrimoine culturel, Québec. Février 2012.

Jacques Castonguay. *Les défis du fort Saint-Jean.* Les Éditions du Richelieu, Saint-Jean. 1975.

Pierre Cloutier. « Relecture des vestiges de forts de bois de Chambly. » *Archéologique* n° 25, mars 2012.

Rev. J. Kerlidou. *St. Anne of Isle La Motte in Lake Champlain.* Free Press Association, Burlington, 1895.

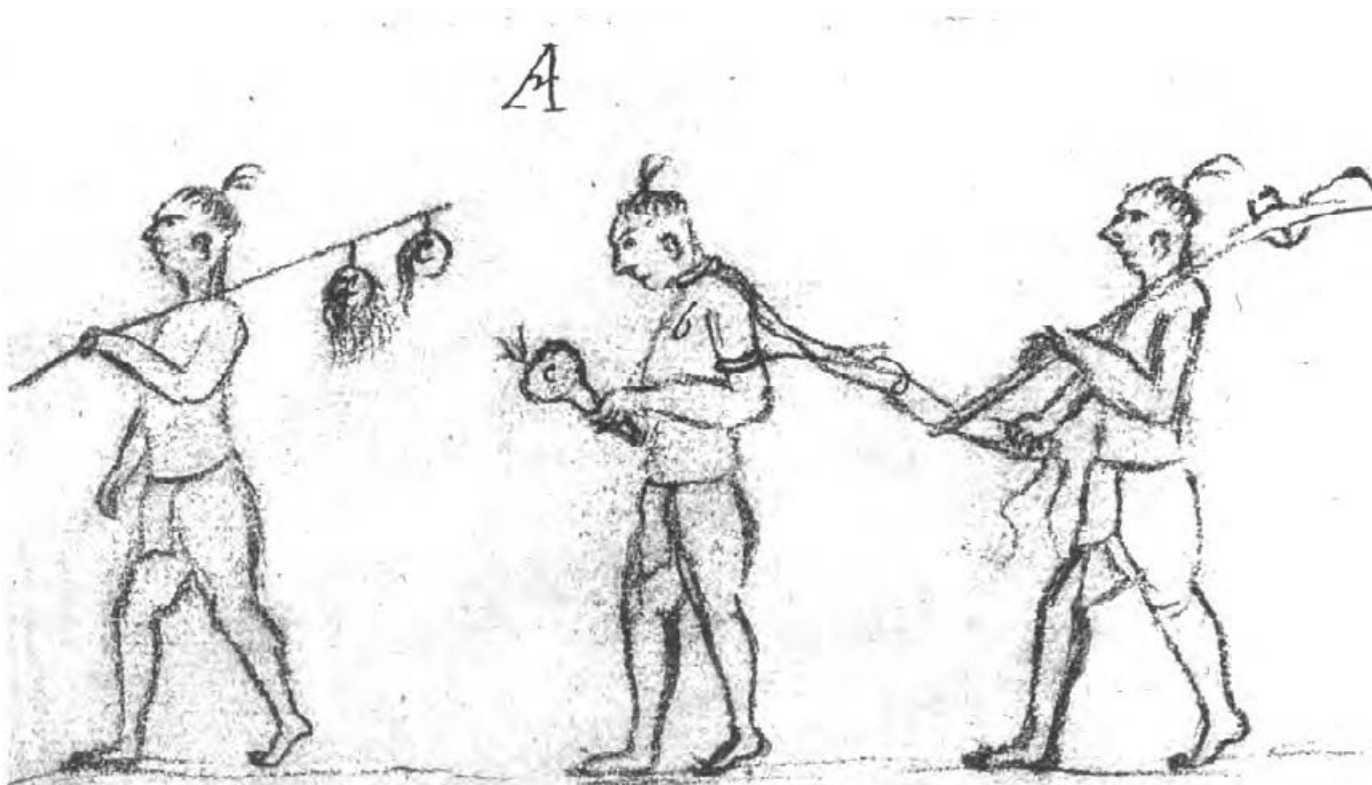
Mémoire de M. de Salières dans Régis Roy et Gérard Malchelosse. *Le régiment de Carignan. Son organisation et son expédition au Canada (1665-1668).* G. Ducharme Libraire-Éditeur, Montréal, 1925.

Mercier, R. P. François. *Relations de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France. Les années 1665 et 1666.* Éditions du Jour, Montréal, 1972.

Gisèle Piédalue. *Fort Chambly.* Dossier préliminaire sur l'évolution du site. Parcs Canada, Québec, 1978.

Benjamin Sulte et Gérard Malchelosse. *Le fort de Chambly.* Mélanges historiques, volume 9, Montréal, G. Ducharme Libraire-Éditeur, 1922.

Pour plus d'informations sur le fort Saint-Jean, vous pouvez visiter le Musée du fort Saint-Jean situé au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu. À Chambly, Parcs Canada accueille les visiteurs au lieu historique national du Fort-Chambly où il commémore le rôle joué par ce fort pour la défense du corridor d'invasion du Richelieu à l'époque coloniale.



Un prisonnier ramené par deux guerriers iroquois victorieux. Pictogramme recopié par le jésuite Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, 1666. Centre historique des archives nationales, Paris, C11A.

LES CAMPAGNES DE CARIGNAN-SALIÈRES... VUES PAR SES ALLIÉS AUTOCHTONES

par Jean-François Lozier

La prise en main de la colonie par Louis XIV, en 1663, et l'arrivée, deux ans plus tard, de quelque 1 300 soldats du régiment de Carignan-Salières représentent un moment charnière dans l'histoire de la Nouvelle-France pour les colons français, mais aussi pour leurs alliés autochtones. Ces derniers, non moins que les premiers, avaient longtemps attendu l'arrivée de renforts. Vers 1650, Noël Négabamat, chef de la communauté néo-

phyte innue-algonquine établie à Sillery, près de Québec, exprimait ce vœu dans une lettre à son bon ami, le jésuite Paul Le Jeune, qui était retourné en France : « haste-toy de venir, et de nous amener quantité de porteurs d'espées, pour esloigner de nos testes les Hiroquois ». Aussi, le porte-parole anonyme des Wendats de Québec put déclarer dans son discours de bienvenue au marquis Alexandre de Prouville de Tracy, lieutenant général du roi en

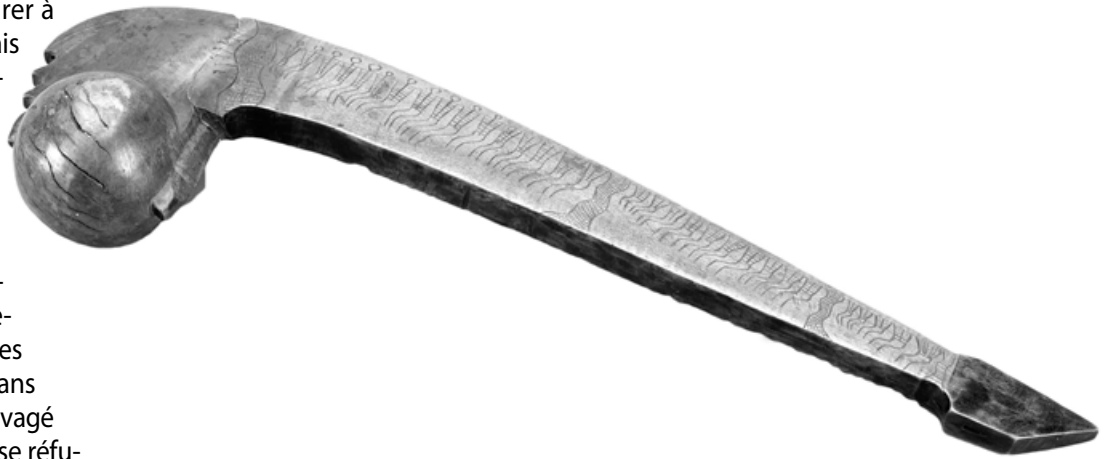
Amérique, pendant la dernière semaine du mois de juin 1665, comme s'il s'adressait à son propre peuple : « Courage, peuple désolé; tes os vont estre liez de nerfs et de tendons, ta chair va renaistre, tes forces te seront rendues, et tu va vivre, comme autrefois tu as vescu ».

À force de parler des guerres franco-iroquoises du XVII^e siècle, de relater les faits d'armes des soldats de Carignan-Salières et de souligner leur apport pionnier au

peuplement colonial, les historiens ne nous ont pas permis de mesurer à quel point les alliés des Français furent, plus souvent qu'autrement, les principaux intéressés de ces conflits. Ces alliés, notamment les Innus, les Algonquins et les Wendats, avaient infiniment plus souffert que les Français. Pendant les années 1650, les Algonquiens de Sillery s'étaient repliés vers l'intérieur tandis que les Wendats, installés à l'île d'Orléans après que les Iroquois eurent ravagé leur pays ancestral, avaient dû se réfugier au cœur même de la petite ville de Québec. On saisit dès lors tout l'optimisme qui a pu animer ces alliés à la nouvelle de l'arrivée des hommes de Carignan-Salières. La relecture des événements de 1665-1667, sous l'optique des alliances amérindiennes, nous permet de nuancer le récit que l'on fait habituellement des aventures et des mésaventures du célèbre régiment. Elle nous invite à apprécier l'ampleur de la dépendance française et les défis de l'apprentissage de la guerre « à l'autochtone ». Les années où une part de la jeunesse canadienne pourra se démarquer dans les partis, comme troupes d'élite de la « petite guerre », sont encore éloignées. L'époque du régiment de Carignan-Salières, on le découvre, est plutôt caractérisée par un choc des cultures militaires, par une incompréhension et une arrogance prononcée de la part des officiers et des soldats français face au milieu humain et naturel où ils s'aventurent, et par une coopération embryonnaire avec leurs alliés autochtones.

L'ÉCOLE DE LA GUERRE

En évoquant l'image des corps torturés et cannibalisés des victimes des Iroquois dans son discours de bienvenue au marquis de Tracy, le porte-parole des Wendats traçait aussi un parallèle saisissant entre le corps humain et le corps politique et social de sa nation. Il ne s'en tint pourtant pas aux lamentations. Ayant bien fait



Massue ou « casse-tête » de la région des Grands Lacs, fin du XVIII^e siècle, semblable à celles du siècle précédent. Musée canadien de l'histoire, Gatineau, III-X-236. (Photo : Jean René).

comprendre la violence et le déchirement que les siens avaient endurés, il souligna ensuite leur importance stratégique continue. Les Wendats, bien que malmenés et diminués en nombre, détenaient une expertise guerrière cruciale qui faisait visiblement défaut aux officiers et aux soldats fraîchement débarqués, formés à l'école de la guerre européenne.

Mêlant avec beaucoup de finesse le langage symbolique aux recommandations pratiques, le porte-parole des Wendats offrit au marquis de Tracy des pigments noirs avec lesquels il pourrait se peindre le visage pour inspirer la frayeur aux Iroquois et, se tournant vers les soldats, leur recommanda de bien charger leurs fusils dans le même but. Les Jésuites, qui agirent comme interprètes lors de cette rencontre et qui en publièrent le compte rendu dans leur *Relation* annuelle, expliquèrent à leurs lecteurs le sens plus large de ces paroles : « Il vouloit dire que les Iroquois, pour estre Sauvages, n'étoient pas tellement a mespriser qu'il ne falust se premunir de bonnes armes et estre bien equippez pour les vaincre ».

Dans la même veine, l'orateur wendat émit des réserves à l'égard de l'uniforme des soldats de Carignan-Salières qui, bien que correspondant au dernier cri de la mode militaire européenne, était fort mal adapté à la mission qui les attendait. Les

Iroquois, eux, combattaient complètement nus pour minimiser les entraves à leur course dans les forêts épaisses, et allaient ainsi représenter un adversaire fuyable. « Quand vous l'aurez vaincu, vous ne l'aurez pas pris; particulièrement estant, comme vous estes, embarrassez d'habits ». En prononçant ces mots, il offrit une ceinture – peut-être de wampum, afin que son message ait plus de poids symbolique – avec laquelle les soldats pourraient remonter l'abondante jupe de leurs justaucorps. Il ne s'agissait pas simplement de conseils vestimentaires pratiques. Son discours mettait en relief le fait que l'objectif fondamental de la guerre iroquoise était la capture. À ce chapitre, sa dernière et plus importante remarque fut que « ce qu'il y avoit de plus fort parmy les Iroquois, n'estoit pas l'Iroquois », mais bien les nombreux captifs d'origine wendate, algonquine, française et de diverses autres nations qui avaient été absorbés parmi eux au fil des décennies et qui représentaient maintenant jusqu'aux deux tiers des habitants de l'Iroquoisie. Le Wendat proposa une stratégie : il suffirait que l'armée franco-amérindienne s'annonce à l'ennemi, à l'approche de leurs villages, et exige la libération de leurs captifs sous menace de leur en faire subir les conséquences. Avec un peu de chance, on pourrait ainsi défaire l'Iroquois « sans coup férir ».

Les Algonquins et les Innus, qui étaient à la chasse au moment de l'arrivée du marquis de Tracy, s'assemblèrent à Québec quelques semaines plus tard pour lui souhaiter à leur tour la bienvenue. Comme l'avait fait le porte-parole des Wendats, Negabamat rappela à Tracy « [qu'] ils combattoient pour la même cause, et qu'ainsi ils devaient agir de concert ». L'Autochtone, qu'il soit allié ou ennemi, n'était pas à mépriser.

LE PRIX DE L'ARROGANCE

Une des cinq nations de la Confédération iroquoise, les Onondagas, avait entamé des pourparlers de paix dès l'automne de 1665, mais les Mohawks avaient refusé d'y participer. Le lieutenant général de Tracy, le gouverneur Daniel Rémy de Courcelles et l'intendant Jean Talon affichaient pour leur part une confiance débordante. Ils étaient déterminés à agir rapidement et unilatéralement. Bien qu'ils aient prêté l'oreille aux discours de leurs alliés quelques mois plus tôt, ils firent fi de leurs conseils. Les Wendats, les Algonquins et les Innus furent sans doute abasourdis d'apprendre que leurs alliés français comptaient entreprendre une campagne d'hiver, les soldats et leurs officiers igno-

rant tout de cette rude saison. On les devine alarmés, par ailleurs, de constater que l'état-major n'avait même pas pris le soin de fournir aux troupes le matériel nécessaire à une telle entreprise – les indispensables haches, couvertures et raquettes de rechange faisant défaut.

Les Wendats de Québec s'objectèrent peut-être à ce projet militaire mal conçu; en tout cas, ils n'y prirent pas part. Lorsque les quelque 500 ou 600 soldats de Carignan-Salières et volontaires canadiens menés par Courcelles prirent la route du pays des Mohawks, en janvier de 1666, seuls 30 Algonquins avaient, semble-t-il, accepté de se joindre à eux. Et pourtant, le gouverneur, impatient et méprisant, décida de partir sans eux plutôt que de les attendre un peu au point de rencontre convenu. Résultat : pas un seul guerrier autochtone n'accompagna la petite armée qui remonta le Richelieu, le lac Champlain et la rivière Hudson, et qui, s'égarant et s'épuisant, tomba sur le village néerlandais de Schenectady plutôt que sur ceux des Mohawks.

De retour dans la colonie, Courcelles et d'autres haut placés tentèrent de rejeter la faute de leur ridicule échec sur les Algonquins, qui ne s'étaient pas trouvés à temps au point de rencontre en raison,

dirent-ils, de leur ivrognerie. On entonna pour la première fois un refrain qui allait devenir l'un des préférés des officiers coloniaux jusqu'à la fin du Régime français, chaque fois qu'un besoin de bouc émissaire se faisait sentir : on ne pouvait se fier aux alliés autochtones vu leur naturel indiscipliné et volage! Quelques contemporains furent pourtant plus perspicaces ou honnêtes. Le lieutenant René Gaultier de Varennes, par exemple, concéda que si l'on n'avait pas eu la chance de rencontrer des Algonquins sur le chemin du retour, pas un seul soldat ne serait revenu. Tous seraient morts de faim.

VERS LA COOPÉRATION

Dorénavant, les Français ne tenteront plus l'expérience d'une campagne sans s'assurer de la participation des alliés autochtones. Au mois de juillet 1666, environ 80 à 100 guerriers, surtout algonquins, se joignirent au capitaine Pierre de Saurel lorsqu'il dirigea quelque 200 soldats et volontaires le long du Richelieu. En chemin, l'officier français vexa néanmoins ses alliés en acceptant d'escorter une ambassade mohawk jusqu'à Québec, ceux-ci s'attendant à ce que ces ennemis leurs soient remis. Les pourparlers de Québec n'abou-



Les lanières comme celles-ci servaient autant comme courroies de portage que comme liens pour attacher les captifs. Musée canadien de l'histoire, Gatineau, III-I-907. (Photo : Mylène Choquette).

tissant pas, Tracy, Courcelles et Talon décidèrent de lancer une troisième offensive, cette fois-ci avant la venue de l'hiver et après avoir pris soin d'équiper convenablement les troupes. On s'assura de bien rallier les alliés et de leur faire oublier, à force d'arguments et de présents, les vexations de la campagne précédente. L'armée qui se mit en marche, en octobre 1666, comptait quelque 1 300 hommes, dont une centaine de guerriers algonquins et wendats. Ceux-ci jouèrent un rôle indispensable comme guides, chasseurs et porteurs, permettant à l'armée d'atteindre le pays des Mohawks. En route, le marquis de Tracy fut lui-même sauvé de la noyade par un compagnon d'armes wendat. Et après que trois villages eussent été détruits, Courcelles hésita à pousser vers le dernier et le plus gros. Ce fut une femme algonquine, qui avait passé une partie de sa jeunesse en captivité chez les Mohawks avant de regagner les siens, qui l'exhorta à poursuivre, brandissant un pistolet dans une main et empoignant le général désemparé avec l'autre.

PAIX ET PEUPLEMENT

Les Français et leurs alliés autochtones avaient espéré surprendre les Mohawks et leur livrer bataille, mais ils trouvèrent leurs quatre villages évacués. On se contenta de piller et de détruire leurs champs, leurs réserves de maïs, leurs palissades et leurs maisons longues.

Les sources d'époque ne révèlent pas comment les Wendats et les Algonquins réa-

girent à cette victoire. La décision de se ranger aux côtés des Français et de leur Dieu, qui s'étaient trop longtemps montrés impuissants face à la menace des Cinq-Nations iroquoises, était enfin légitimée. Les Mohawks avaient été humiliés. Les Wendats, ayant vu leurs propres villages rasés trois décennies plus tôt, furent sans doute heureux de pouvoir enfin rendre la pareille à l'ennemi ancestral.

Cependant, leurs sentiments furent sans doute mitigés à la lumière des attentes exprimées l'année précédente lors de l'accueil du marquis de Tracy et des hommes de Carignan-Salières. Jaugée dans une perspective autochtone, où la capture constituait l'objectif principal de la guerre, le sac des villages vides à l'automne de 1666 ne représentait qu'une demi-victoire. « Quand vous l'aurez vaincu, vous ne l'aurez pas pris »! L'espoir que les captifs des Iroquois profitent de l'approche franco-amérindienne pour fuir en masse leurs ravisseurs s'était avéré un peu trop optimiste.

La volonté wendate de voir les os décharnés de la nation se régénérer allait pourtant se concrétiser. À la suite de la destruction de leurs villages, les Mohawks acceptèrent de se rallier aux négociations entamées par les Onondagas. La paix conclue en juillet de 1667 entre les Cinq-Nations, les Français et leurs alliés eut une portée tout aussi importante que la Grande Paix de Montréal de 1701, bien que cette dernière soit aujourd'hui mieux connue et plus célébrée. Cette « Grande Paix de 1667 » rééquilibra l'échiquier géo-

politique et mènera à une quinzaine d'années de calme constructif.

Il est connu que le passage du régiment de Carignan-Salières dans la colonie constitua un apport crucial pour le peuplement du cœur laurentien de la Nouvelle-France, mais on n'apprécie pas aussi bien à quel point son activité entraîna un accroissement du peuplement autochtone de cet espace. La paix inaugura en effet une immigration massive en provenance d'Iroquoisie. Les clauses du traité de 1667 prévoyaient la libération des prisonniers. Par centaines, des anciens captifs des Iroquois, très souvent à demi assimilés, puis des Iroquois « de souche » à leur tour, attirés par le potentiel de l'alliance française, se dirigèrent vers le Saint-Laurent. Certains s'incorporèrent à la communauté wendate de Québec qui, grâce à la paix, put enfin quitter la ville pour Notre-Dame-de-Foy, puis pour la Jeune-Lorette, et qui se trouva ainsi régénérée. D'autres migrants fondèrent des communautés dans la région de Montréal, c'est-à-dire les missions iroquoises de Kentake à La Prairie, puis de Kahnawake et de Kanesatake. Lorsque la guerre reprit entre les Français et les Cinq-Nations une quinzaine d'années plus tard, les Français purent compter sur ces alliés nombreux et précieux, et parfaire à leurs côtés leur apprentissage de la guerre et de la diplomatie.

Jean-François Lozier est conservateur pour la période de l'Amérique française au Musée canadien de l'histoire.

Depuis plus de 30 ans,
les Éditions Cap-aux-Diamants
publient une revue trimestrielle
traitant de l'histoire du Québec.

Visitez le site web : www.capauxdiamants.org
Tél. : (418) 656-5040 | Téléc. : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

UNE INVITATION À SE SOUVENIR LES MÉMOIRES DE CARIGNAN-SALIÈRES

par Jacques Mathieu

La mémoire, qu'elle soit personnelle ou collective, est dotée de capacités exceptionnelles. Fruit d'actes studieux, raisonnés et explicites ou encore d'émotions et de sensibilités aux effets implicites, elle enregistre, organise, aménage, sélectionne et fixe parfois dans la pierre. Elle se permet également d'oublier. Les événements rappelant la venue des troupes de Carignan-Salières en Nouvelle-France, en 1665, s'inscrivent dans cette réalité multiforme.

Les réalités historiques à prendre en considération sont si nombreuses que la mémoire n'a eu d'autres choix que d'écarter ou de généraliser. Il en résulte bien plus qu'une perte d'informations à propos de détails. Des événements ou des situations qui ont porté à conséquence sont écartés, comme s'ils n'avaient plus de signification dans le présent. De fait, sont principalement retenus comme éléments de mémoire les événements, les personnes et les lieux imprégnés de sensibilité.

UNE MÉMOIRE AMÉNAGÉE

La venue des troupes de Carignan a été expliquée par le climat de terreur causé par le harcèlement de nations iroquoises. De fait, après la destruction de la Huronie, en 1648, des groupes iroquois ont dressé des embuscades et harcelé les Français, comme leurs alliés Hurons et Algonquins, dans toute la vallée du Saint-Laurent. Presque chaque année, entre

trois et quinze habitants de différentes localités de la Nouvelle-France ont été capturés et souvent tués. Ce fut le cas à Montréal et aux environs, à Trois-Rivières, à Cap-Rouge, à l'île d'Orléans, sur la côte de Beaupré et même jusqu'à Tadoussac. À Québec, on a érigé un fort pour protéger les Hurons. À Montréal, on a constitué des escouades de volontaires pour se prému-

nir contre les dangers. La crainte a été généralisée, au point où les autorités de la colonie ont demandé des secours militaires au roi de France.

UNE MÉMOIRE MAL INFORMÉE

Entre 1660 et 1665, les ambassades succèdent aux escarmouches. Différentes nations iroquoises, appuyées par des missionnaires jésuites, délèguent des ambassadeurs pour négocier la paix. Certains traités sont même signés et, de part et d'autre, des personnes sont laissées en preuve de bonne volonté. En vain! Il importe cependant de rappeler que la guerre n'est pas totale avec les Cinq-Nations; certaines d'entre elles souhaitent vivement la paix. Ce sont les Agniers qui demeurent le plus longtemps réfractaires.

UNE MÉMOIRE QUI AMALGAME

Finalement, à l'été 1665, le régiment de Carignan-Salières, constitué de 20 compagnies

de 50 soldats chacune, débarque à Québec. S'ajoutent bientôt quatre compagnies dirigées par le vice-roi Alexandre Prouville de Tracy. C'est ce dernier qui prit la tête des troupes françaises lancées contre les Agniers. Dès lors, le souvenir de l'expédition militaire fusionne ces deux corps de troupes.



Cette maquette du navire *Le Brézé* a été offerte par le marquis de Tracy en ex-voto à l'église Notre-Dame-des-Victoires pour une traversée de l'Atlantique sans problème. (Photo : Daniel Abel).

UNE MÉMOIRE EN DÉSUÉTUDE

À ce moment, les risques d'un conflit armé de même que ceux associés à la présence soudaine de plus de 1 000 nouvelles personnes (près du cinquième de la population de résidents) sont pris très au sérieux. Soucieux du salut de toutes les âmes, M^{gr} de Laval fait administrer le sacrement de confirmation à environ 275 militaires, ce qui oblige les huguenots à accomplir un acte de profession de foi catholique. De plus, comme le port du scapulaire offre une garantie de mort en état de grâce, ce sont plus de 900 militaires qui entrent dans cette confrérie.

UNE MÉMOIRE DE PACIFICATION

La majorité de ces militaires sont dirigés vers la vallée du Richelieu, la grande voie d'invasion des ennemis, où, rapidement, ils érigent des fortifications. Après une expédition infructueuse et pratiquement oubliée, menée au cours de l'hiver par le gouverneur Rémy de Courcelle, qui perd tout de même 60 hommes, Tracy est chargé d'envahir le territoire des Cinq-Nations. Sous son commandement, ses compagnies et celles de Carignan gagnent les territoires iroquois. Les hommes de la place ayant fui, les troupes françaises brûlent les cabanes et les récoltes. Il ne reste plus qu'à conclure une paix générale qui est signée le 7 juillet 1667. Environ 160 soldats sont décédés, près de 450 retournent en France,

les autres restent dans la colonie.

UNE MÉMOIRE QUI GLOBALISE

Dans une évocation fusionnelle, Tracy et le régiment de Carignan sont également considérés comme les grands artisans de la victoire et de la pacification. Ils se partagent la majorité des rappels historiques dans la toponymie québécoise. La Commission de toponymie de Québec rapporte 62 mentions du nom Carignan et 47 du nom Tracy. Municipalités, places, boulevards, lacs, montées, ponts, avenues, mais surtout rues sont identifiés à ces noms. Une bonne proportion de ces mentions se retrouve en Montérégie, dans la vallée du Richelieu, mais on en repère à la grandeur du Québec.

UNE MÉMOIRE INSCRITE DANS LA PIERRE

La mise en valeur des vestiges des fortifications érigées à l'époque perpétue également la mémoire de ces événements : les forts Saint-Louis, tôt devenu Cham-



Dans l'Église catholique, la colombe symbolise souvent l'administration d'un sacrement.

bly, Sainte-Thérèse, Sainte-Anne et près du fleuve, les forts Saurel et l'Assomption ont été en partie conservés et mis en valeur. Certains cependant, comme le fort Chambly qui a connu une histoire mouvementée au fil des décennies suivantes, évoquent davantage la fin du XVII^e et le XVIII^e siècle. Ainsi, la mémoire de la fortification initiale en bois a été supplantée par celle en pierre et par des événements qui y sont liés.

MÉMOIRE D'UN PEUPLEMENT

Au retour de la paix, les autorités françaises ont voulu assurer la sécurité de la colonie en incitant une bonne partie des militaires à demeurer en Nouvelle-



Principaux lieux d'établissement des militaires de Carignan-Salières. (Réalisation : Philippe Desaulniers).



France. Leur intention était de transformer les militaires en habitants sous promesse de gratifications, de distribution gratuite de terres, d'outils et de vivres pour faciliter l'établissement. Il restait à leur procurer l'élément de stabilité le plus important : une conjointe pour former une famille. La politique d'envoyer dans la colonie des filles du roi s'intensifia. L'on considère qu'au total 166 militaires ont épousé une fille du roi. Un nouvel avenir devenait possible.

UNE MÉMOIRE FONDATRICE

Cette mémoire est exceptionnelle. C'est une merveilleuse mémoire : une mémoire intimiste, constructive, profondément humaniste; une mémoire des racines, une mémoire de fondateurs, une mémoire qui nous environne et qui, dans les familles, s'est transmise de génération en génération. Ces officiers militaires qui sont demeurés en Nouvelle-France ont laissé leur nom aux seigneuries, aux fiefs et aux localités qu'ils ont été appelés à former et à développer. Encore aujourd'hui, leurs noms parsèment les cartes géographiques et

résonnent dans les places à visiter ou à vivre. Le rôle fondateur de ces officiers transformés en seigneurs a pris nom : Berthier, Boisbriand, Carignan, Chambly, Contrecoeur, Deschaillons, île de la Motte, La Durantaye, Lanoraie, La Pocatière, Lavaltrie, Longueuil, Manereuil (devenu Louiseville), Rougemont, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Ours, Sorel, Varennes et Verchères. D'autres comme Soulanges, Jarret, Laubia, La

Brisardière, Grandville, La Fresnaye, évoquant par des noms de rue, de parc, de pont et de canal la mémoire de ces militaires, marquent également la toponymie québécoise.

UNE MÉMOIRE DE SOLIDARITÉS

Le mode d'implantation de cette nouvelle population dans ces territoires, concédés principalement en seigneuries ou en fiefs, réfère à une autre valeur sociale émanant des modes de vie. Les officiers militaires, les capitaines, mais également leur lieutenant et leur enseigne, devenus seigneurs dans la société civile ont concédé la majorité de leurs terres tenues en censive à des soldats de leur compagnie. L'exemple le plus notable est vraisemblablement celui de Saint-Ours où, en 1673, 22 des 26 censitaires sont d'anciens soldats de la compagnie du capitaine Pierre de Saint-Ours d'Eschaillons. De même, l'enseigne Dujay de Manereuil concède dix-sept terres à ses compagnons d'armes avant de quitter la colonie. Solidarités de régiment, mais aussi de relations interpersonnelles et, bientôt, par le mariage des descendants, solidarités de voisinage.

UNE MÉMOIRE TERRITORIALISÉE

Environ 400 militaires (les informations varient selon les sources et selon que l'on compte ou non les soldats des compagnies de Tracy avec ceux des compagnies de Carignan-Salières) demeurent en Canada. De ce nombre, la majorité s'installe, souvent avec leur officier, dans la région où ils ont passé l'hiver 1667-1668. Ainsi, l'on en trouve un bon nombre dans les régions de Québec et de Trois-Rivières, le contingent le plus important occupe les environs de la route du Richelieu et la région de Montréal.

MÉMOIRE FAMILIALE

Une des caractéristiques liée à l'établissement des militaires est la possibilité de trouver une conjointe. Michel Langlois a calculé que sur les 325 soldats de Carignan qui se sont installés en Canada, 166 ont épousé une fille du roi; des chiffres qui s'élèveraient respectivement à 285 si l'on retenait l'ensemble des militaires. Comme ce groupe de personnes a constitué au moins 10 % de la population à l'époque et qu'il a laissé une descendance innombrable, les passionnés de généalogie nourrissent à ces sources une histoire de famille qui s'inscrit dans l'espace et dans le temps, au fil des générations.

MÉMOIRE DE LA NATION

Ces rappels mémoriels permettent de comprendre que l'on ait si souvent défini le Québec comme une société tissée serrée. Cette inscription dans le paysage et dans notre environnement de la reconnaissance de valeurs fondatrices et de solidarités procède d'une opération historique et humaniste. Elle vise à enraciner solidement la mémoire au profit des générations futures. La commémoration devient ainsi une invitation à se souvenir.

Jacques Mathieu est professeur émérite à l'Université Laval.

CINDY DE BARACHOIS

Dans la vie, il nous arrive parfois de quitter le patelin natal comme s'il ne fallait plus regarder en arrière. La page est tournée d'un geste abrupt et sans équivoque. C'est une constante de la vie moderne que de laisser des bagages derrière soi, alors qu'on part pour travailler ailleurs. Est-ce que nous pouvons réellement tout laisser derrière nous? Plus souvent qu'autrement, on transporte sur son dos le souvenir de son pays. Il suffit de quelques heures à peine en auto ou en avion pour nous ramener à la maison, notre point de départ. Le décor familier d'un paysage, rempli de souvenirs, nous permet de remettre les pendules à l'heure. Voici donc l'histoire de quelqu'un qui a fait son retour aux sources.

Cindy Patterson est revenu à Barachois, en Gaspésie, en 1984, après une absence de plusieurs années. Elle avait quitté la Gaspésie pour Toronto à l'âge de douze ans. Après des études secondaires, elle s'inscrit en histoire. Elle obtient une maîtrise et gagne sa vie comme chercheure et archiviste en Angleterre et éventuellement à Toronto. Pour diverses raisons, elle n'est pas heureuse dans la Ville reine. Elle décide donc de retourner vivre en Gaspésie. Elle obtient des contrats pour le Musée de Gaspé et le parc Forillon. L'été, elle ouvre sa maison aux touristes comme *bed and breakfast* pour avoir un petit revenu. Barachois est un ancien village de pêche situé sur une vaste baie entre Coin-du-Banc et Saint-Georges-de-Malbaie. En arrivant de Gaspé, on peut apercevoir, au loin, le rocher Percé qui se détache de la côte comme un orphelin de la mer. Barachois connaît un sérieux déclin dès les années 1970. La pêche commerciale du saumon ne se pratique plus et on venait de fermer le dernier moulin à scie du village. Il n'y a plus d'école secondaire à Barachois depuis

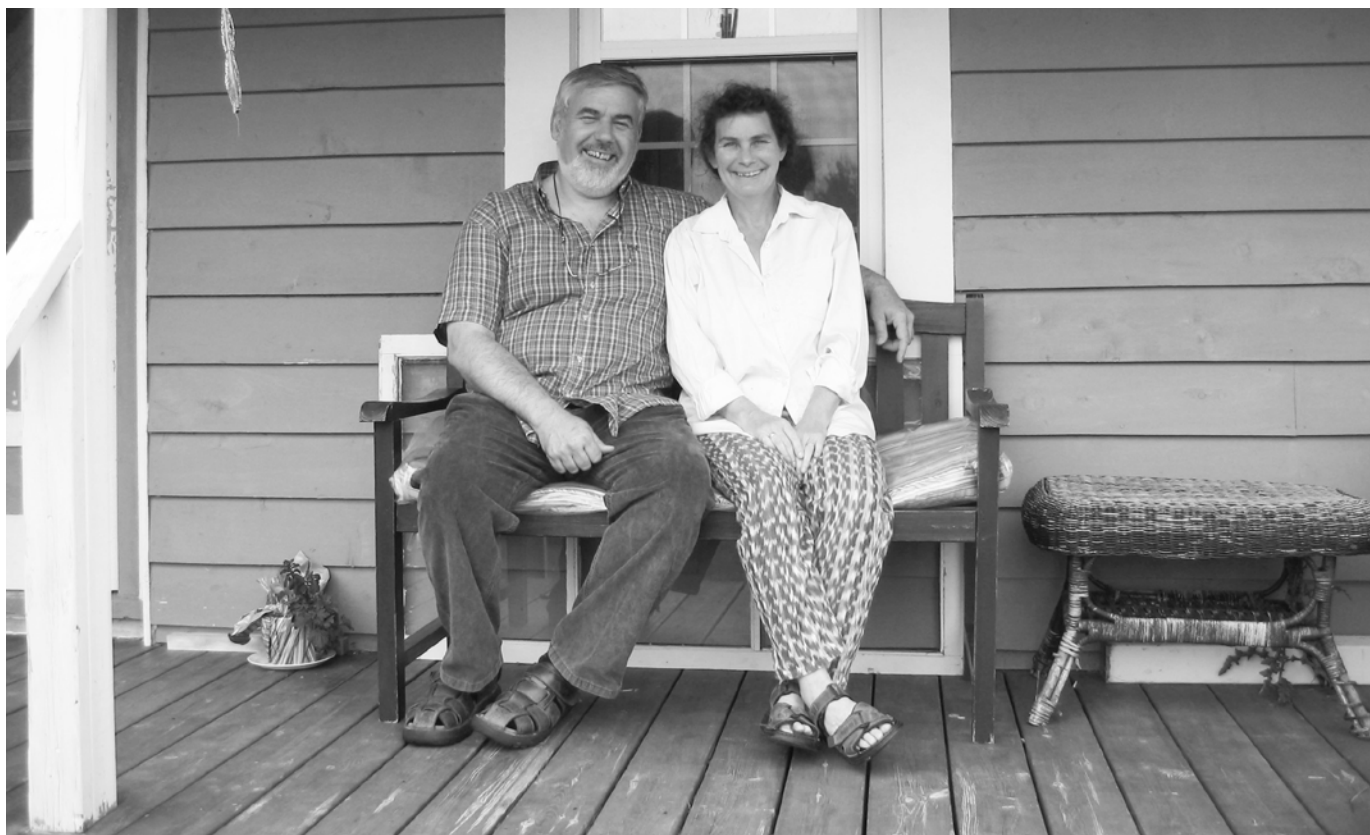


Vue de Saint-Georges-de-Malbaie et Barachois, en Gaspésie, juillet 2007. (Photo de l'auteur. Musée canadien de l'histoire, 2015-0083-004).

des années. Comme s'il fallait s'exiler ailleurs en Gaspésie pour se nourrir l'esprit. Cindy se joint à un comité de citoyens qui appuie de nouveaux projets en rapport avec la culture des fruits, l'établissement d'une laiterie et d'un abattoir. En 1985, le comité entend parler d'une initiative de rationalisation chez Via Rail. Via propose de fermer treize gares sur la côte gaspésienne. Alors, on mobilise toute la communauté des alentours : parents, enfants, clergé, scouts, guides, clubs de loisirs... On nolisé un autobus afin de faire témoigner des gens devant la Commission canadienne des transports. Entre-temps, on écrit beaucoup de lettres. Surprise : la campagne porte fruit. La commission renverse la décision de Via Rail, l'enjoignant de garder ouvertes deux des treize gares. Au village, on jubile. On décide de faire la fête et pourquoi pas à la gare du village? Le maire et le curé sont présents. Le boucher de la place fournit gratuitement

le porc et le bœuf pour les sandwiches. Le fils du boucher chante *Little Station by the Bay* qui raconte leur succès. Les vieux se partagent discrètement le whiskey, les bébés passent de mains en mains comme d'habitude. Les célébrations vont bon train jusqu'à l'arrivée de la maîtresse de poste de Barachois. Elle demande le silence, les gens se taisent. Elle annonce que Postes Canada a décidé de fermer plus de 5 000 bureaux de poste en milieu rural, un peu partout au Canada. Les gens sont bouleversés par la nouvelle. D'un côté, les gouvernements exigent des communautés rurales qu'elles prennent en main leur destin. De l'autre, on leur retire des services : santé, éducation, services sociaux et maintenant la poste.

Les gens de Barachois, Cindy en tête, mettent l'épaule à la roue. Un premier cri du cœur en faveur du bureau de poste rural se fait entendre haut et fort. Ils seront 600 organisateurs et militants en prove-



Cindy Patterson avec son mari Dennis Drainville, sur le balcon de leur demeure à Barachois, en 2007. (Photo de l'auteur. Musée canadien de l'histoire, 2015-0083-0043).

nance du Canada anglais et du Canada français à se rassembler le 14 décembre 1986, à Esprit-Saint, dans l'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent. Sous le leadership de Gilles Raymond, militant et activiste rural, la rencontre attire tellement de gens qu'il a fallu ouvrir les portes de l'église. Il n'y avait pas de bâtiment assez vaste à Esprit-Saint pour accommoder une si grande foule. C'est de cet endroit que démarre réellement la campagne populaire pour la conservation des bureaux de poste ruraux au Canada.

Cindy n'était pas présente à la fondation de Dignité rurale. Elle en entend parler à la radio de CBC. Par la suite, elle obtient les coordonnées du M. Raymond, le joint par téléphone – ils s'entendent à merveille malgré la barrière linguistique – et s'implique à fond dans l'organisation du mouvement. Sa première tournée se fait à Terre-Neuve, au printemps 1987. Elle doit présider une première rencontre, car Gilles Raymond, son collègue, est retenu par une tempête de neige à l'aéroport de

Moncton. Elle revient au village et établit son poste de commandement dans une pièce à l'étage du CLSC. Ainsi, son village devient le centre de coordination de Dignité rurale au Canada. Comme moyens de communication, elle ne dispose pas de grand-chose. Elle n'a ni télécopieur ni photocopieur et, bien sûr, pas d'ordinateur non plus. Cependant, elle peut compter sur le téléphone et le service postal. Un courrier abondant prend la direction des autres sections du mouvement aux quatre coins du pays. Cindy travaille d'arrache-pied afin de tisser des liens entre les bénévoles du mouvement et les autres sympathisants comme le syndicat des maîtres de poste.

Au printemps de 1988, elle s'apprête à participer à la campagne *Coast to Coast for Rural Post* qui, durant deux mois, ira de ville en ville et de village en village afin de promouvoir la cause des bureaux de poste ruraux. Au début d'un petit calepin, j'ai trouvé 21 pages de notes. Il s'agit de l'essentiel de sa première allocution

alors qu'elle s'apprête à prendre la route avec la caravane. Son discours, dont j'ai déjà fait le résumé dans le cadre de cette chronique, débute avec l'histoire récente de Barachois depuis son retour au village dans les années 1980, la campagne de Via Rail, la déclaration-choc de la maîtresse de poste au beau milieu de la fête, etc. Cindy explique pourquoi elle est convaincue de la nécessité de lutter pour la conservation des bureaux de poste dans tous les villages du Canada. Pour elle, c'est comme s'il fallait revenir chez soi afin de mieux repartir, la lutte bien campée sur le terrain natal. Cindy puise ainsi ses forces dans son entourage immédiat. Je soupçonne que toute remise en question importante de la société s'amorce ainsi par un pareil retour aux sources. En nous, nous avons tous, un village intérieur, qui nous donne des forces.

John Willis, conservateur histoire économique
Musée canadien de l'histoire

UNE ÉPOQUE : DEUX HISTORIENS!

PÈRE JÉSUITE PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX (1682-1761) ET MARCEL TRUDEL (1917-2011).

La Nouvelle-France, dès ses débuts, a été choyée par des historiens explorateurs eux-mêmes comme Jacques Cartier et Samuel de Champlain, par un missionnaire devenu historien par seconde vocation tel le père jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix et enfin, au cœur du XX^e siècle, par l'historien universitaire Marcel Trudel.

Nous aborderons d'abord le cas de Charlevoix qui s'est vu confier, à la fois par ses supérieurs jésuites de la province de Paris et par le roi de France, la mission de rédiger l'histoire générale de la Nouvelle-France à partir de la vaine tentative d'établissement en Floride française. Précisons d'abord que Charlevoix, dans sa tâche, s'est avéré un esprit universel; outre ses descriptions historiques, détaillées et précises, il fait preuve de remarquables dons de naturaliste; en effet, son quatrième volume sur la Louisiane a été agrémenté de 48 planches botaniques de la région du fleuve Mississippi, chacune complétée par un commentaire parfois élaboré, avec des comparaisons relatives à des plantes similaires d'autres régions ou d'autres continents et comprenant des références éventuelles à d'autres auteurs.

Ses talents ne s'arrêtent pas là, car les mammifères et l'avifaune de l'Amérique du Nord sont traités par de splendides dessins au trait, cependant moins achevés que ses planches botaniques. On notera toutefois que certains animaux, comme



R. P. F.-X. de CHARLEVOIX, S. J.

Historien

1682-1761

(Banque d'images de Cap-aux-Diamants, 2002-1310).

le bœuf musqué et le renard blanc ou isatis, sont absents des descriptions du père Charlevoix. Des lacunes analogues plus conséquentes sont à souligner dans le domaine des cétacées et des batraciens. Cependant, les honorables contributions du père Charlevoix dans le domaine des sciences naturelles ne sont finalement que des enrichissements bienvenus à l'œuvre historique majeure de l'auteur qui surclasse tout le reste. On peut pré-

sumer que, à l'occasion de ses retours en France, le père Charlevoix a reçu l'aide compétente des botanistes parisiens pour la détermination et la description de ses planches à partir des nombreux échantillons qu'il rapportait avec lui!

Si l'on se tourne maintenant vers le second grand historien de la Nouvelle-France, Marcel Trudel (que j'ai eu comme professeur à l'Université Laval dans les années 1950), on change de siècle, de région et de sujet. Le mode d'écriture est d'ailleurs fort différent, car le père Charlevoix écrivait de façon très classique, conformément aux règles du français du XVII^e siècle, avec une langue souvent directe touchant aux réalités du Nouveau Monde. Par exemple, Charlevoix utilise habituellement le mot « sauvage » pour désigner les indigènes de la Nouvelle-France, alors que Marcel Trudel s'interdit d'utiliser ce terme pour employer de préférence l'appellation propre de chacune des tribus. Charlevoix, quant à lui, n'hésite pas à parler de la cruauté des Iroquois, qu'il nomme toutefois. Marcel Trudel utilise un langage univer-

sitaire précis, mais sans fantaisie et sans la spontanéité qui est propre à la langue de Charlevoix.

Marcel Trudel n'est pas naturaliste, tant et si bien que la flore et la faune ne sont pas abordées dans ses volumes ou l'histoire est reine et maîtresse absolue; l'incontestable supériorité des traités de Marcel Trudel réside dans la richesse de sa bibliographie et de son appareil d'infor-

mation. Par contre, quiconque a l'occasion de consulter dans le texte les volumes de Charlevoix constate qu'il se dégage de ceux-ci une sincérité et une vérité dans l'exposé des diverses situations. On sent dans les écrits de Charlevoix une estime évidente pour Louis de Buade, comte de Frontenac, qui a été un très grand serviteur de la France et l'on ne peut que regretter

la déréliction relative dans l'histoire de la France d'Europe et de la France d'Amérique. Il est peut-être consternant de noter qu'un grand et bel hôtel porte son nom, construit à l'endroit même où Frontenac a exercé son autorité. On peut regretter également que Marcel Trudel ignore pratiquement l'événement de la Floride française pour se concentrer au premier chef

sur l'Acadie et Terre-Neuve.

En ce qui concerne la cartographie et la toponymie des deux auteurs, la comparaison est nettement favorable au père Charlevoix. Marcel Trudel, pour sa part, ne présente qu'un nombre réduit de cartes complétées par une toponymie résolument moderne (ce n'est pas un reproche). Les cartes de ce dernier présentent, en général, une toponymie réduite à l'essentiel. Incorporées dans ses volumes, elles ont toutes, de ce fait, la même dimension. Les cartes et les plans de Charlevoix constituent un monde à part. Ce sont tous des documents hors textes dessinés de main de maître, dans les ateliers parisiens auxquels l'auteur avait recours lors de ses séjours hivernaux en France. Ces cartes et ces plans, très nombreux et précis, tous en noir sur blanc selon la coutume de l'époque, ne peuvent être comparés aux illustrations modernes de Marcel Trudel.

Dernier fait à souligner, les cartes et les plans issus des recherches de terrain de Charlevoix ont tous des dimensions différentes et sont plus grandes que les cartes aux plans uniformes de Trudel.

L'intérêt prodigieux des ouvrages remarquables de Pierre-François-Xavier de Charlevoix fait que cette œuvre, au total, a quelques longueurs d'avance sur les travaux modernes de Marcel Trudel.

Au terme de ces réflexions comparatives, on ne peut que souhaiter ardemment une réédition fidèle de l'œuvre pratiquement oubliée de Charlevoix pour le plus grand bénéfice des étudiants et des professeurs en histoire et du grand public cultivé au Québec qui se trouvent présentement privés de cette incomparable source de l'histoire de la Nouvelle-France.

Il convient de signaler qu'aucun des deux auteurs n'a fait allusion à la géologie des régions dont il décrit l'histoire. Cela pourra sembler normal pour Trudel, mais peut-être un peu étonnant pour Charlevoix, dont les textes naturalistes sont nombreux et revêtent un intérêt certain.

Michel Brochu



Marcel Trudel (1917-2011). Photo André Larose, vers 1987. (Banque d'images de *Cap-aux-Diamants*, Ph 92-260).

LE DEUXIÈME CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE EN 1937

Après le succès du premier Congrès de la langue française en 1912

(voir *Cap-aux-Diamants*, n° 110, p. 52-53), la Société du parler français, qui avait publié en 1930 le monumental *Glossaire du parler français au Canada*, choisit de convoquer 25 ans plus tard, de nouveaux états généraux pour faire le point sur la langue française. La protection et la promotion de français sont au cœur des débats. Tenu à l'Université Laval, à Québec, du 27 juin au 1^{er} juillet 1937 sous le thème « L'esprit français au Canada, dans notre langue, dans nos lois, dans nos mœurs », le congrès attire 6 000 participants. Présidé par M^{gr} Camille Roy, recteur de l'Université Laval, il réunit tout l'intelligentsia francophone de l'Amérique du Nord et des délégués de France, de Belgique et d'Haïti, au cours d'activités publiques (concerts en plein air, expositions) ou d'études.

Il redonne vie au Comité permanent des congrès de la langue française, créé à la suite du congrès de 1912, mais demeuré inactif. L'organisme est incorporé en 1940 sous le nom de Comité permanent de la survivance française et prend comme devise « Conservons notre héritage français ». Il aura comme mission immédiate la publication des actes du congrès. Il devient, en 1955, le Conseil de la vie française en

Amérique qui aura des activités jusqu'à sa dissolution en 2007. Il sera à l'origine du troisième Congrès de la langue française qui aura lieu à Québec du 18 au 26 juin 1952. Il a publié de 1946 à 1989 la revue *Vie française* et, de 1978 à 2007, le *Répertoire de la vie française en Amérique*. Son premier président a été M^{gr} Camille Roy, suivi, en 1940, du scientifique bien connu Adrien Pouliot. Pendant 70 ans, le Conseil a entretenu les liens culturels entre les francophones d'Amérique et a été l'interlocuteur privilégié des différentes communautés francophones, fruit de la diaspora québécoise et acadienne. Il participe à la création de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

en 1947 et crée, en 1957, le prix Champlain qui vise à encourager la production littéraire chez les francophones à l'extérieur du Québec, en Amérique du Nord. Par ailleurs, dans la foulée de l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec, de la Charte de la langue française, en 1977, est créé le Conseil supérieur de la langue française, chargé de donner des avis au ministre sur toute question relative à la langue française au Québec. L'année suivante, le Conseil met sur pied l'Ordre des francophones d'Amérique, ainsi que le Prix du 3-Juillet-1608, et le prix littéraire Émile-Ollivier, attribués annuellement.

Lors du deuxième Congrès, le 28 juin 1937, on dévoile deux plaques commémoratives



Avers et revers de la médaille du Deuxième Congrès de la langue française, en 1937.
(Collection de l'auteur).

soulignant, à Québec, le tricentenaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec et à Lévis, le cinquantième anniversaire de la publication de *La Légende d'un peuple* de Louis Fréchette, apposée sur sa maison natale. Deux palmes de bronze données par la Mission française Cavelier de La Salle au Comité québécois France-Amérique ont souligné le tricentenaire de la naissance du père Jacques Marquette; l'une d'elles fut apposée dans l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. On a également souligné le tricentenaire de la fondation de Sillery. Si le congrès de 1912 s'était terminé par un serment de fidélité à la langue française, celui de 1937 se conclut par un acte de foi en l'esprit français.

Pour rappeler l'événement, le Comité du congrès a fait frapper une médaille. Elle porte à l'avvers deux personnages, deux symboles : la France au front fleurdelisé, le Canada français au chef ceint de feuilles d'érable, et qui tient dans sa main droite le

livre de nos traditions décoré d'un lys. Le tout repose sur un fond qui est une large croix. Tout autour la devise du congrès : *Conservons notre héritage français*. Au revers est inscrit *Deuxième Congrès de la langue française au Canada - Québec 1937*. La médaille est l'œuvre du sculpteur et verrier Marius Plamondon.

La médaille a été émise en or, en argent et en bronze. La médaille d'or a été remise à Louis Bertrand, membre et délégué de l'Académie française, présent au congrès. La médaille de bronze a été réalisée comme médaille courante ou avec une anse pour être portée en sautoir. Elle a un diamètre de 40 mm.

L'avvers de la médaille de 1937 a été repris par la suite pour orner celle de l'Ordre de la fidélité française, créé par le Comité permanent de la survivance française. Le revers de cette médaille comporte la mention *L'Ordre de la fidélité française* le long de la bordure supérieure et en bas,

et elle est ornée de deux branches de feuilles d'érable, laissant place au centre à l'inscription du nom du lauréat et de l'année. Elle est en argent sterling (.925) et a un diamètre de 51 millimètres et un poids de 82 grammes.

Marius Plamondon est né à Québec en 1914. En 1937-1938, il étudie la sculpture sur marbre à l'Académie royale de Carrare, en Italie, puis la sculpture sur bois à l'Académie royale d'Ortisei. En 1938 et 1939, il est en France pour perfectionner la technique du vitrail auprès du verrier et sculpteur Henri Charlier. Revenu au Québec, il est professeur de sculpture sur bois (1939-1947) et premier titulaire du cours de vitrail (1947-1963) à l'École des beaux-arts de Québec où il termine sa carrière comme directeur (1963-1970). Il décède à Québec en 1976.

Denis Racine, AIG

TC • Transcontinental votre guide dans vos projets marketing

Notre image de marque reflète ce que nous sommes devenus : une entreprise qui active pour ses clients des programmes marketing intégrés faisant appel à des contenus imprimés, électroniques, numériques et interactifs visant à attirer, à joindre et à fidéliser les consommateurs.

Transcontinental Québec, fière partenaire de Cap-aux-Diamants.



TC • Transcontinental Québec
2850, rue Jean-Perrin
Québec (Québec) G2C 2C8
Téléphone: 418 840-5000
Sans frais: 1-800-840-5002
infoquebec@transcontinental.ca

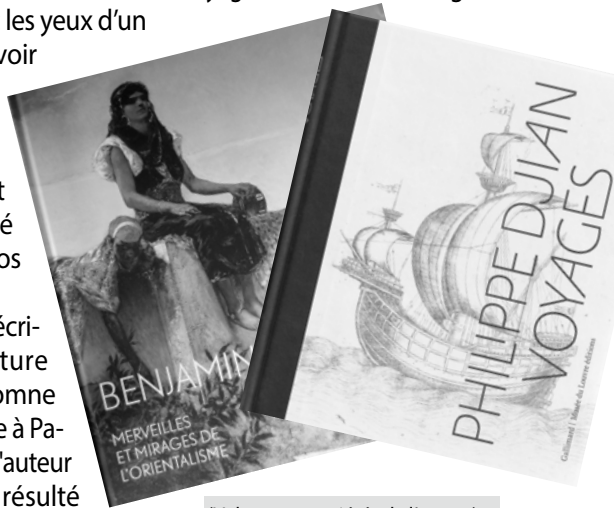
L'INVITATION AU VOYAGE

Dans son *Voyage en Orient* (1835), l'écrivain français Alphonse de Lamartine écrit qu'« il n'y a pas d'homme plus complet que celui qui a beaucoup voyagé, qui a changé vingt fois la forme de sa pensée et de sa vie ». Par contre, dans *La Prisonnière* (1925), Marcel Proust affirme plutôt que « le seul véritable voyage [...], ce ne serait pas d'aller vers de nouveaux paysages, mais d'avoir d'autres yeux, de voir l'univers avec les yeux d'un autre, de cent autres, de voir les cent univers que chacun d'eux voit ». Retour en arrière sur deux expositions muséales récentes à Paris et à Montréal, qui ont abordé ce thème du voyage et gros plans sur leurs catalogues. Philippe Djian est l'un des écrivains phares de la littérature française actuelle. L'automne dernier, le Musée du Louvre à Paris donnait carte blanche à l'auteur de *37°2 le matin*. Il en est résulté l'exposition *Voyages*, une libre exploration des rapports entre les arts et le voyage. « Sans doute parce qu'écrire, c'est pour moi une sorte de voyage », avoue l'écrivain.

Voyages fait coexister des objets hétéroclites si loin de nous mais, en même temps, si près. À preuve. Une miniature de barque funéraire égyptienne datant de 2140 ans avant J.-C. et le rouleau de *Sur la route*, récit mythique de l'écrivain franco-américain Jack Kerouac; des gravures sur bois du XVI^e siècle de l'Allemand Albert Dürer et une vidéo d'avant-garde réalisée par l'Américain Bill Viola; des aquarelles de Paul Gauguin pour illustrer son récit de voyage *Noa Noa* écrit en 1895 à son retour de Tahiti et *La fuite en Égypte*, une œuvre peinte en 1626 par le Hollandais Rembrandt...

Ce cabinet de curiosités trouve son complément dans une publication remar-

quable. *Voyages*, coédité par les éditions Gallimard et le Musée du Louvre, se présente sous une couverture cartonnée et sophistiquée qui rappelle les reliures demi-cuir d'antan. L'ouvrage est bellement illustré. 70 illustrations et 8 planches hors texte. Des extraits de textes de Dante, Blaise Cendrars, Jack Kerouac ou Marguerite Duras rappellent l'intemporalité du voyage dans l'imaginaire humain.



(Volumes propriétés de l'auteur).

Le voyage est aussi une quête d'identité et de liberté. Djian conclut. « C'est sans doute ce sentiment de profonde liberté qui importe par-dessus tout et qui émerge, cette lumière que chacun convoite ».

L'Art raconte des histoires qu'il ne faut pas prendre pour l'Histoire. Mais il entretient avec elle un dialogue fécond qui donne naissance aux œuvres littéraires ou picturales.

En cette fin du XVIII^e siècle, la conquête de l'Égypte par Napoléon stimule l'imaginaire des créateurs pour cet horizon lointain qu'ils recréent dans des œuvres où s'entrecroisent ombre et lumière, beauté et cruauté, magie du rêve et réalisme. Ainsi naît l'« orientalisme » dont les peintres Benjamin-Constant, Eugène Delacroix et Dominique Ingres sont les fers de lance et auquel le Musée des beaux arts de

Montréal a consacré l'hiver dernier une exposition intitulée *Merveilles et mirages de l'orientalisme*.

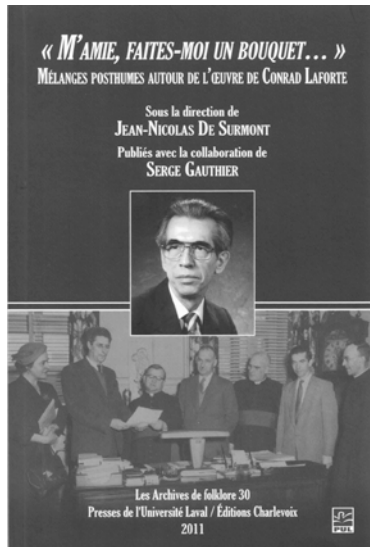
1838. Le peintre français Benjamin-Constant s'émeut devant la beauté de la lumière du port de Tanger. « Voici la ville de mes rêves! Lumière, blancheur, éclat – c'est bien l'Orient. C'est ce que j'ai tant désiré voir. » 1832. Eugène Delacroix se souvient des femmes marocaines. « Quand il leur arrivait de rencontrer quelqu'un de nous dans une rue écartée [...] elles écartaient très complaisamment quelques plis de ce linceul où s'envelopaient leurs charmes et se laissaient voir dans un appareil un peu plus humain ».

Lumière, exotisme, harem, odalisques et sensualité. Les peintres orientalistes vont créer un Orient à la mesure de leurs fantasmes, cautionnés par la mise en scène de référents sociohistoriques revus et corrigés au besoin.

Le catalogue est impressionnant à plus d'un titre. De format inhabituel avec ses 32 centimètres carrés, c'est une véritable somme de 400 pages qui donne à voir et à lire plus de 500 œuvres visuelles et leur commentaire. Une vingtaine de textes situent la vision orientaliste dans son époque alors que « la peinture d'histoire » est à son apogée et trouve une source d'inspiration fertile dans cet Orient à la fois vécu et rêvé. L'ouvrage s'impose déjà comme un outil de référence incontournable.

Explorer. Conquérir. Transgresser les frontières. Créer des mots nouveaux. Dans l'espace intemporel, la voix de Charles Baudelaire invite au voyage – « mais les vrais voyageurs sont ceux-là seuls qui partent pour partir » – alors que le musicien tunisien Anouar Brahem évoque *Le voyage de Sahar* sur les cordes de son oud. Le cœur se fait léger.

Serge Pallascio



Jean-Nicolas De Surmont (dir.) avec Serge Gauthier, *« M'amie, faites-moi un bouquet... » Mélanges posthumes autour de l'œuvre de Conrad Laforte*. Québec et La Malbaie, Presses de l'Université Laval / Les Éditions Charlevoix, 2011, 329 p.

Pionnier de l'ethnologie au Québec, Conrad Laforte (1921-2008) a marqué les études sur le conte et la chanson folklorique d'expression française. Il s'est particulièrement intéressé aux réminiscences de la chanson médiévale d'Europe et à ses réapparitions en terre d'Amérique. Ce livre savant sous la direction de Jean-Nicolas De Surmont (avec la collaboration de Serge Gauthier) réunit dix-huit textes substantiels en hommage à cet ethnomusicologue québécois.

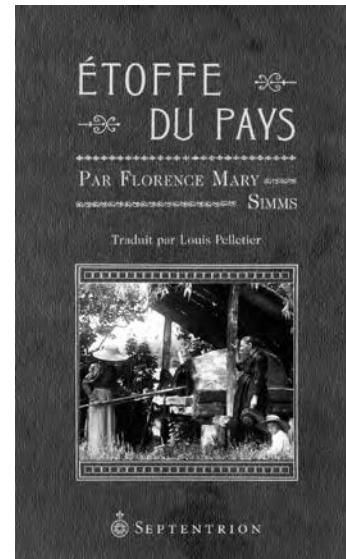
Ce collectif débute par une présentation généreuse de Conrad Laforte faite par ceux qui l'ont connu personnellement. Dans un entretien passionnant (et passionné) paru initialement dans la revue *Rabaska*, Conrad Laforte se remémore ses débuts comme archiviste, dans des locaux situés au premier étage du vieux Séminaire de Québec (p. 30). Sa description reconnaissante des pionniers de cette époque est précise et souvent savoureuse, par exemple lorsqu'il parle de son professeur Marius Barbeau : « c'était un grand savant, monsieur Barbeau. J'ai suivi tous les cours qu'il a donnés jusqu'en 1958. [...] Il était original. Il arrivait dans le cours avec des choses comme, par exemple, le fromage de l'île d'Orléans puis il nous faisait goûter à ça. Il nous mettait dans le sujet » (p. 30). Au-delà de l'anec-

dote, Conrad Laforte explique par la suite sa méthode de cueillette pour archiver la tradition orale québécoise qui cessait alors de se transmettre de génération en génération : grâce à lui, des milliers de chansons et de contes traditionnels des siècles précédents avaient été recueillis. Dans sa présentation, Jean-Nicolas De Surmont estime qu'un corpus de 80 000 chansons aurait ainsi été préservé par Conrad Laforte durant sa longue carrière (p. 7).

Les chapitres qui suivent mettent en évidence l'apport incomparable de Conrad Laforte ou prolongent ses travaux dans de nouvelles directions. Méthodiquement, Serge Gauthier compare comment deux chercheurs, Marius Barbeau et Conrad Laforte, ont raconté différemment un même personnage, celui d'Alexis le Trotteur : « Les enquêtes au sujet des contes et des légendes du Saguenay recueillis sur ce territoire par Conrad Laforte appellent un autre Saguenay légendaire, différent de celui de Marius Barbeau » (p. 184). Plusieurs chapitres adoptent une méthode comparative entre le Québec et la France, scrutant et comparant les imaginaires afin d'y reconnaître des continuités, comme l'avait fait Conrad Laforte lors de ses premières recherches à la Bibliothèque nationale à Paris (p. 42). Certains tableaux statistiques, comme celui établi par Aurélie Melin, montrent éloquemment la présence et les réapparitions de certains contes répertoriés par Conrad Laforte au Saguenay et dans des régions comme le Poitou-Charentes (p. 233).

Les dernières sections proposent des exposés en ethnologie régionale ou sur les nouvelles méthodes informatisées de catalogage des musiques populaires traditionnelles (voir le chapitre de Jean-Pierre Bertrand). Plus qu'un simple hommage à un grand chercheur québécois, *« M'amie, faites-moi un bouquet... » Mélanges posthumes autour de l'œuvre de Conrad Laforte* montre l'importance de la création d'archives axées sur le patrimoine vivant et la tradition orale. Ce livre de Jean-Nicolas De Surmont est assurément l'ouvrage d'ethnomusicologie le plus substantiel à être paru au Québec au cours des dernières années.

Yves Laberge



Florence Mary Simms. Traduit de l'anglais par Louis Pelletier. *Étoffe du pays*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2014, 154 p.

L'histoire de ce petit livre se déroule durant l'été 1910. La jeune Britannique Florence Mary Simms tient un journal au cours de ses vacances à Cap-à-l'Aigle. Habitante d'une maison de pension du village, elle sera témoin du quotidien des gens de la région et elle en fera le récit détaillé au lecteur. Publié initialement en 1913, ce livre n'avait jamais été traduit auparavant. Loin d'une histoire conventionnelle, c'est plutôt en toute simplicité et dans un style littéraire magnifique qu'elle partage son expérience et qu'elle dresse le portrait d'un quotidien qui semble à mille lieues de celui qu'elle est habituée de vivre durant le reste de l'année.

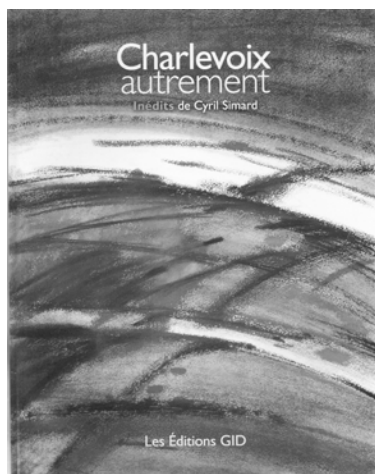
Au fil du récit, le lecteur est témoin des activités des habitants de la région décrites par cette jeune fille, par exemple la cuisson du pain, la traite des vaches, les chevaux à ferrer, la fabrication du beurre, la pêche et les feux sur la grève. L'auteure dépeint également tout ce qui l'entoure de manière très précise, mais avec une touche de romance, de poésie et de rêverie. Le vol d'un oiseau, le calme du fleuve, les bateaux qui passent, la pluie qui tombe ou les odeurs de la forêt deviennent presque réels. On a l'impression d'y être nous aussi.

Il est intéressant de voir comment les gens de la ville percevaient et même enjoi-

vaient le quotidien de ceux qui habitaient à la campagne. Ils appréciaient grandement ce séjour loin de l'air pollué des grands centres. On décrit d'ailleurs au début du récit à quel point les petits villages étaient pris d'assaut par les bourgeois et comment les habitants modifiaient leurs habitudes de vie afin d'accueillir le plus possible cette clientèle estivale.

Il est important de mentionner que ce livre ne se veut ni un ouvrage scientifique ni une référence géographique. Il est simplement le fruit d'une perception idéalisée d'un lieu magnifique qu'une jeune fille a découvert le temps d'un été et qu'un traducteur, amoureux de la région, nous livre bien des années plus tard. Et c'est avec cette approche que le lecteur doit entamer la lecture de ce livre. Du divertissement à l'état pur.

Johannie Cantin



Cyril Simard. *Charlevoix autrement*. Québec, Les Éditions Gid, 2013, 84 p.

Lorsque Cyril Simard m'a fait le plaisir de me montrer un carnet de photos des œuvres qui font l'objet de la présente exposition, j'ai été conquis par leur vigueur, leur diversité, leur évidente qualité esthétique : c'est avec admiration que je découvre les originaux.

Cyril n'a cessé de nous impressionner par son indéfectible attachement à Charlevoix, par son zèle infatigable dans le domaine de l'art et de la tradition; par cette pas-

sion efficiente, créatrice qui a nourri une carrière dont la réputation est internationale. Comme si ce n'était pas assez, car il est un homme de dépassement, il présente aujourd'hui un étonnant ensemble d'œuvres longuement, amoureuxment, secrètement muries, prenant ainsi place parmi les peintres qui ont le plus remarquablement servi et célébré ce Charlevoix que Félix-Antoine Savard a décrit comme « une sorte de pays enchanté ».

Il est clair que, pour Cyril, dessiner est une façon toute naturelle de s'exprimer. Enracinée dans ce talent inné, son œuvre est celle d'un artiste puissant, sûr de ses moyens techniques, inspiré. Ses tableaux, je pense, tirent d'abord leur force de leur structure, vigoureusement affirmée, péremptoire. Le graphisme y est constructif, multiforme; l'écriture, dynamique, volontaire, parfois impétueuse. L'artiste saisit d'emblée l'essentiel d'un paysage, le met en place en quelques gestes apparemment instinctifs, mais parfaitement maîtrisés : ce n'est pas ici l'art de la mièvrerie ni du verbiage. Il procède ensuite au jeu subtil des lumières et des ombres, des couleurs, savamment dispensées. La couleur, on le remarquera, c'est dans ses petits tableaux qu'il aime la traiter en alchimiste. S'il y a de nombreux paysages tourmentés (les vents balaient nos hauteurs et notre sol tressaille), il y en a des calmes. Je n'en veux pour exemple que le petit tableau intitulé *Cap Maillard* où des caps souverains et une bande d'eau sombre enclosent un coin de fleuve couleur de turquoise. Je pourrais multiplier les exemples; ce pays a cent visages et l'art de Cyril en rend la diversité.

Cyril Simard est un artiste savant, singulièrement adroit, créant dans la ferveur. Il y a dans son œuvre quelque chose d'expressionniste, ce qui en explique la vigueur. J'ajoute qu'il a la sensibilité d'un poète. Par un chemin qui lui est propre, par son verbe qui est de traits, de lignes, de couleurs, il rejoint le prestigieux créateur d'images qu'a été Félix-Antoine Savard dont Saint-Gilles, grâce à lui, Cyril, et à ses collaborateurs, préserve pieusement le souvenir.

Jean Des Gagniers



Rénauld Lessard. *Au temps de la petite vérole. La médecine au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2012, 448 p.

Dans cet ouvrage abondamment illustré avec des documents provenant d'archives médicales d'une très grande qualité, Rénauld Lessard décrit les méthodes de guérison les plus courantes à l'époque de la Nouvelle-France ainsi que les produits utilisés dans le traitement des maladies les plus fréquentes.

Loin d'être un ouvrage scientifique ardu à lire et à comprendre, l'auteur a plutôt tenté de faire l'histoire de la médecine clinique dans un langage accessible afin de la faire connaître au plus grand nombre. Regorgeant d'une foule de détails, il retrace les progrès de la médecine depuis les débuts de la colonie. Il dresse la liste des principaux acteurs du milieu et nous fait découvrir le rôle des médecins, des apothicaires et des chirurgiens. Il nous fait aussi une description fort intéressante des hôpitaux ainsi que des connaissances et des outils de base qui sont utilisés en France de même qu'en Nouvelle-France. Le livre de Lessard nous renseigne également sur la situation des activités commerciales de l'époque puisque ces dernières faisaient inévitablement augmenter le risque d'épidémies de variole et de typhus.

Très longtemps associées à une punition divine, les maladies trouvent ici des explications plus rationnelles. Le lecteur comprendra mieux ce qui poussait les gens

à prêter foi à de telles croyances et comment, au fil des ans, les progrès de la médecine en sont venus à clarifier les causes de plusieurs maladies. Il y a d'ailleurs un extrait fort intéressant d'un texte sur le mal de Baie-Saint-Paul et sur sa guérison. Bien que les connaissances et les techniques soient similaires en France et en Nouvelle-France, les habitants d'ici se tournaient davantage vers les pratiques reconnues que vers les charlatans comme en Europe. D'ailleurs, l'obligation d'obtenir une licence pour pratiquer la médecine, à partir de 1788, a été très bien reçue puisqu'elle signifiait enfin une standardisation des savoirs et des pratiques qui, jusque-là, s'appuyaient en grande partie sur les textes des médecins de l'Antiquité. Lorsqu'il est question de santé et de médecine, le progrès est indéniablement un sujet d'étude fascinant. Bien qu'il existe encore plusieurs maladies dont on ne connaît ni les causes ni les remèdes encore aujourd'hui, la médecine a tout de même fait des progrès sensationnels au fil des siècles et ce sont ces progrès, entre autres, que l'auteur a voulu mettre en lumière dans cette œuvre. Pour quiconque s'intéresse au domaine médical, ce livre est un véritable cadeau du ciel.

Johannie Cantin



Serge Bouchard. *Confessions animales. Bestiaire*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, 206 p.

D'entrée jeu, signalons l'excellente initiative de cette réédition regroupant les textes intégraux des deux bestiaires pu-

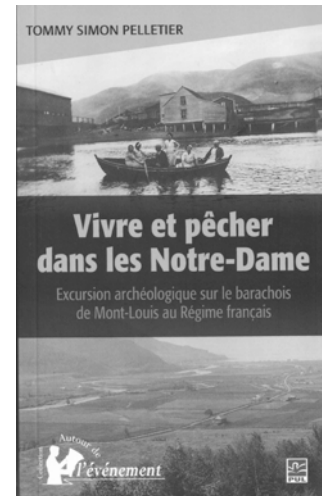
bliés initialement aux éditions du Passage en 2006 et 2008. Si le lecteur assidu de l'œuvre de Serge Bouchard sera un peu déçu, l'objet ayant délaissé la beauté visuelle des précédentes éditions, il se consolera en pensant à l'accessibilité de cette œuvre entre les mains des nouveaux lecteurs. Les illustrations ayant cédé le pas, la plume demeure des plus savoureuses, voire délectables ! L'imaginaire puise aux mots de l'anthropologue et dessine les contours du monde d'à côté : la tortue avance à pas de continent; le saumon, ce poisson-mémoire, meurt au combat; ou encore : « Il y a, dans la vie d'un humain, un nombre défini de passages d'outardes » (p. 122), ces messagères du ciel qui voyagent en écrivant la lettre « V » dans le ciel pour nous rappeler l'essence de la « Vie ».

On y retrouve le style maîtrisé et affectionné par ce conteur à la pensée boréale, de courts essais qui nous conviennent à l'Académie des Animaux Honorables. Les animaux prennent la parole, du plus grand mammifère, la reine voyageuse baleine, à l'infime insecte, l'informatrice mouche. Quarante-quatre animaux en dévoilent un peu plus sur leur existence : il y a notamment l'épicurien à la dent sucrée, au destin aujourd'hui sinistré, le dieu déforesté ours noir, ainsi que cette proie civilisée, l'âme en cavale qu'est le chevreuil, en passant par le lièvre qui vit avec la mort aux trousses ou l'embêtement du lion fantôme, le couguar qui voit l'hiver venu son indispensable longue queue laisser une trace continue dans la neige. D'anecdotes en confessions, on y apprend la véritable nature du saute-crapaud, le charme du ouaouaron. On pénètre également dans un monde interlope avec le profiteuse raton voleur et le rôdeur rejeté de la bande, le banni coyote.

Cette prose poétique réaffirme la souveraineté des animaux sauvages sur leur territoire, reconnaît la continuité du vivant et redonne à l'homme cette connaissance qu'il perd en ne fréquentant plus les bois. Comme le souligne si bien le loup : « Homme, y es-tu ? » (p. 105). Instrument pédagogique, tel un guide de survie sur la vraie nature des bêtes, à mettre entre toutes les mains, des louveteaux intrépides aux vieux originaux d'un autre âge. Mais laissons le mot de la fin à l'âme des

lacs sauvages, le vantard huard : « C'est qu'elle est belle, la Nature, elle est le cœur de la beauté. Et dans ce cœur je plonge, dans la beauté je vis » (p. 203). Ou, pour paraphraser, dans la beauté je lis.

Pascal Huot



Tommy Simon Pelletier. *Vivre et pêcher dans les Notre-Dame. Excursion archéologique sur le barachois de Mont-Louis au Régime français*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 192 p.

« Une occupation euro-canadienne a pris place sur le barachois de Mont-Louis au cours du Régime français. » C'est l'hypothèse qui nous guide à travers les fouilles archéologiques, les documents d'archives et les récits oraux présentés dans ce livre. Ainsi, l'on y découvre les habitants du village de Mont-Louis, établissement permanent vivant de la pêche à la morue et l'un des premiers de la Gaspésie.

Vivre et pêcher dans les Notre-Dame. Excursion archéologique sur le barachois de Mont-Louis au Régime français est la suite logique du mémoire de maîtrise en archéologie de Tommy Simon Pelletier. L'archéologue originaire de Sainte-Anne-des-Monts synthétise et vulgarise pour le grand public les résultats de cinq années de travaux dans la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, localité de la Haute-Gaspésie.

C'est à travers une méthode scientifique cohérente et juste que Tommy Si-

mon Pelletier nous fait comprendre, en premier lieu, ce qu'est l'archéologie historique, une discipline relativement nouvelle au Québec, et, subséquemment, en quoi celle-ci nous aide à saisir comment l'homme occupait ce territoire. Mais bien plus qu'un mémoire en archéologie, ce livre est une fenêtre sur le mode de vie des Gaspésiens au temps de la Nouvelle-France. Au fil des pages se dévoile un village de pêche presque entièrement autosuffisant, mais aussi un point de ravitaillement et de commerce important pour Québec, les Antilles et la France. On nous explique adroitement comment les Mont-Louisens pêchaient, transformaient et conservaient la morue. L'église, le cimetière, le fort, l'habitation, la forge; rien n'est laissé au hasard. Du nombre de mètres carrés au recensement des objets, chacun des types de bâtiment y est décrit de façon détaillée et minutieuse, de sorte que Mont-Louis se bâtit progressivement sous nos yeux. À la fin des chapitres sont exposés des documents d'archives, des cartes, des plans et des photographies qui valorisent le grand nombre de connaissances transmises généreusement par l'auteur. Bien que le sujet puisse sembler pointu ou ardu au premier regard, le style demeure accessible et invitant. Tommy Simon Pelletier y est discret, fixant l'attention sur les informations communiquées par le livre. Nous devinons tout le respect qu'il porte à sa Gaspésie natale.

Piccolo Gaudreault

Gilles Janson en collaboration avec Paul Foisy et Serge Gaudreau (dir.). *Dictionnaire des grands oubliés du sport au Québec, 1850-1950*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2013, 446 p.

Un ouvrage majeur pour l'historiographie sportive du Québec! L'équipe de rédaction et ses 24 collaborateurs ont produit 155 biographies bien documentées, précédées d'une courte notice généalogique et accompagnées d'une photographie couvrant près d'une trentaine de sports. Les boxeurs, les lutteurs, les hommes forts, et les joueurs de baseball sont plus nombreux que les athlètes des autres sports ou les athlètes féminines, reflet de la popula-



PREFACE DE SERGE BOUCHARD
Sous la direction de Gilles Janson
assisté de Paul Foisy et Serge Gaudreau
**DICTIONNAIRE DES GRANDS
OUBLIÉS DU SPORT AU QUÉBEC**
1850 - 1950



rité inégale des sports au cours de cette période. Surprise, les hockeyeurs-vedettes, largement documentés ailleurs et qui occupent habituellement notre imaginaire sont délaissés au profit de joueurs moins connus, mais dont l'influence s'avèrera marquante par d'autres rôles comme journaliste ou promoteur. Heureuse initiative qui laisse plus de place aux moins illustres. Autre belle surprise : les notices généalogiques de Pierre et Jacques Caplette campent chaque acteur dans son espace temporel et géographique, révélant l'origine non québécoise d'un grand nombre d'entre eux. Ils sont de différentes nationalités (britannique, canadienne, française, écossaise, américaine, irlandaise, etc.) et ils ont développé le sport québécois, qui, on le voit, a des origines multiethniques. Aussi, la collaboration de rédacteurs anglophones permet de présenter des personnages plus effacés dans la presse francophone et qu'on aurait peut-être oubliés.

En préface, l'anthropologue Serge Bouchard évoque ses souvenirs de famille pour faire ressortir l'importance du devoir de mémoire dans tous les domaines de la culture dont celui du sport qui occupe une place de choix dans la culture populaire occidentale.

On apprécie l'hommage à l'historien Donald Guay, pionnier contemporain de la recherche historique de l'éducation physique et du sport québécois et instigateur de ce projet de dictionnaire. Sa carrière et sa production intellectuelle abondante sont avantageusement mises en valeur. La période couverte (1850-1950) est arbitraire, mais elle correspond tout de même

à une phase de transformation importante du sport canadien dans lequel s'inscrit le sport québécois. Le sport devient un outil au service du nationalisme pancanadien en constituant de nouvelles associations représentatives et en multipliant les championnats canadiens et les rencontres internationales. Cette période est certes arbitraire, mais les sports britanniques d'avant 1850 sont beaucoup moins prégnants dans la société franco-québécoise et les décennies post-1950 sont d'un autre monde, celui de la Révolution tranquille, de la montée des laïcs francophones conduisant à la restructuration du sport québécois, aux Jeux olympiques de 1976 et aux succès internationaux contemporains.

Ce dictionnaire se lit comme un roman policier. Difficile de se limiter aux acteurs ou aux sports que l'on affectionne déjà. Chaque biographie nous conduit vers une myriade de liens connexes, vers d'autres acteurs ou institutions (Association athlétique d'amateurs Le National, Association amateur athlétique de la police de Montréal, Montreal Amateur Athletic Association, etc.), des lieux particuliers (parc Sohmer) et différents courants de pensée. On constate que le sport est imbriqué dans la trame sociohistorique du Québec, rappelant qu'il n'est pas une pratique culturelle déconnectée.

Le sport québécois contemporain vit le paradoxe d'une grande popularité et d'une historiographie famélique. Les lieux et temps de mémoire sont rares : un Panthéon des sports peu visible faute de financement et des projets de musée qui ne voient pas encore le jour. Le Stade olympique demeure sous respirateur artificiel et sa tour originale toujours vide après plus de 35 ans... La documentation relative à notre culture corporelle reste éparse et difficile à consulter et l'histoire de l'éducation physique et du sport ne s'enseigne presque plus. L'amnésie collective se poursuit. L'ouvrage de Janson et de ses collaborateurs constitue une belle réaction, une étape fondamentale pour la construction de notre patrimoine sportif sur laquelle les autres initiatives pourront s'appuyer. On ne peut que souhaiter une suite.

Roger Boileau

Arts et ethnologie

Desbiens, Caroline. *Puissance Nord. Territoire, identité et culture de l'hydroélectricité au Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 318 p. (Coll. « Géographie »).

Fortin, Andrée. *Imaginaire de l'espace dans le cinéma québécois*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 274 p. (Coll. « Monde culturel »).

Gaudreault, André et Martin Lefebvre (dir.). *Techniques et technologies du cinéma. Modalités, usages et pratiques des dispositifs cinématographiques à travers l'histoire*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 299 p. (Coll. « Le Spectaculaire »).

Lacroix, Michel. *L'invention du retour d'Europe. Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*. (Coll. « Cultures québécoises »).

Ethnologie

St-Amand, Isabelle. *La crise d'Oka en récits, territoire, cinéma et littérature*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 282 p. (Coll. « Intercultures »).

Bouchard, Jean. *Du bolo au G.I. Joe. Jouets au Québec 1939-1969*. Québec, Les Éditions Gid, 2014, 195 p.

Clément, Daniel. *La terre qui pousse. L'ethnobotanique innue d'Ekuianitshit*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 247 p. (Coll. « Mondes autochtones »).

Gonthier, Luc. *Les hommes forts du Québec*. Montréal, Les Éditions Caractère, 2015, 252 p.

Hazan, Olga. *Le Canada français en images*. Montréal, Groupe Fides, 2015, 73 p.

Turcot, Laurent et Thierry Nootens. *Une histoire de la politesse au Québec. Normes*

et déviances, XVII^e-XX^e siècle. Québec, Les éditions du Septentrion, 2015, 334 p.

Histoire et archéologie

Asselin, Alain, Jacques Cayouette et Jacques Mathieu. Tome I. *Curieuses histoires de plantes du Canada*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2014, 284 p.

Les Cahiers des Dix. N° 68, 2014. Québec, Les Éditions La Liberté, 330 p.

Courtois, Charles-Philippe et Laurent Veysière (dir.). *Le Québec dans la Grande Guerre. Engagements, refus, héritages*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2015, 212 p.

Gilbert, Dale. *Vivre en quartier populaire. Saint-Sauveur 1930-1980*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2015, 330 p.

Girard, Camil et Carl Brisson. *Nistassinan - Notre Terre. Alliance et souveraineté partagée du peuple innu au Québec. Des premiers contacts à nos jours*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 175 p. (Coll. « Mondes autochtones »).

Hier encore. Revue d'archives, d'histoire et de patrimoine du Centre régional d'archives de l'Outaouais, n° 7, 2015, 50 p.

Pintal, Jean-Yves, Jean Provencher et Gisèle Piédalue. *Air. Archéologie du Québec. Territoire et peuplement*. Montréal, Pointe-à-Callière. Cite d'archéologie et d'histoire de Montréal/Les Éditions de l'Homme, 2015, 215 p.

Sawaya, Jean-Pierre. *Des braves et des guerriers. Les Amérindiens du Québec et la guerre de 1812*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 236 p. (Coll. « Mondes autochtones »).

Warren, Jean-Philippe. *Les soldats du pape*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 143 p. (Coll. « Culture française d'Amérique »).

Littérature

Caron, Louis. *Le temps des bâtisseurs. Le visionnaire*. Montréal, ÉdiPress, 2015, 330 p.

Doré, Marc. *Nous autres*. Montréal, Les Éditions Triptyque, 2015, 280 p.

Doyon-Gosselin, Benoît, David Bélanger et Cassie Bérard (dir.). *Les institutions littéraires en question dans la Franco-Amérique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 378 p. (Coll. « Culture française d'Amérique »).

Ouvrages de références et les régions

Boucher, Pierre. *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France*. Montréal, Éditions Almanach, 2014, 245 p. (Texte moderne établi par Christophe Horguelin. Préface de Thomas Wien).

Simon, Jean. Dessins de Marc Boutin. *Le Temps de Charlevoix. Essai historique*. Québec, Les Éditions Gid, 2015, 175 p.

Gélinas, Michèle. Louiseville. *Des souvenirs plein la valise*. Québec, Les Éditions Gid, 2015, 207 p. (Coll. « 100 ans noir sur blanc », 44).

Richard, Béatrice (éditées et commentées par). *La Grande Guerre de Paul Caron. Chroniques d'un légionnaire canadien-français (1914-1917)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 268 p. (Coll. « L'archive littéraire au Québec »).

Yves Beauregard

UNE RARE VUE DE QUÉBEC PAR FRANÇOIS-XAVIER LABELLE

Cette vue de la Basse-Ville et du port de Québec a été signée à la main vers 1865, – par deux fois, chose rare sur les photographies de l'époque –, par François-Xavier Labelle. C'est donc dire l'importance que le photographe accordait à cette épreuve de grand format. Après avoir exercé le métier de graveur, Labelle sera surtout connu pour avoir été associé, à titre de photographe, à Louis-Prudent Vallée (1837-1905). Tous deux ouvrent en mars 1867 un studio sous la raison sociale Vallée & Labelle au numéro 10, rue Saint-Jean. On peut apercevoir sur certains de leurs clichés leur laboratoire hippomobile identifié au nom de la firme. Les associés publient alors un avis publicitaire dans l'annuaire de Québec sur leur production extrêmement diversifiée allant « de la plus petite miniature jusqu'au portrait à l'huile grandeur nature [...], portraits stéréoscopiques [...], portraits sur porcelaine [...], collection de Vues de Québec et de ses environs ». Dès leurs débuts, leurs clichés de la frégate anglaise *Aurora* dans ses quartiers d'hiver à Québec ainsi que ceux de la chute Montmorency (MNBAQ, 2012.237 et 238, don de Michel Morisset), s'attirent les éloges des chroniqueurs. Leur association est de courte durée puisqu'un an plus tard, les deux photographes annoncent dans les journaux la dissolution de la société. Le MNBAQ possède 30 photographies, aux sujets et aux supports très variés, de la marque Vallée & Labelle. F.-X. Labelle, établi rue Saint-Nicolas en 1869, travaille jusqu'en 1873 pour le compte de la compagnie de chemins de fer l'Intercolonial. Par la suite, tout en poursuivant le métier de photographe, il fait carrière à Rimouski, à la fois comme encadreur et doreur. Le Musée conserve de cette période trois portraits signés ainsi qu'une vue, récemment



François-Xavier Labelle (actif à Québec et à Rimouski, entre 1867 et 1907), *La Basse-Ville et le port de Québec vus de la Citadelle, vers 1865*; épreuve à l'albumine argentique, 27,5 X 34,5 cm (carton); 17,7 x 23,5 cm (image). Achat, 2007. 185. (Photo MNBAQ, Patrick Altman).

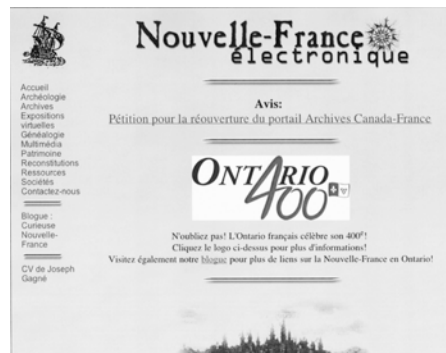
attribuée, de l'ancien séminaire de cette ville, en 1876 (*Album Charles-Baillairgé*). La vue de Québec, prise de la pente est de la Citadelle avant la construction de la terrasse Dufferin, nous montre l'un des panoramas les plus prisés des citoyens de la ville, des touristes, des artistes et, bien entendu, des photographes. En effet, ce panorama offre une vue spectaculaire sur la Basse-Ville, le port, le fleuve Saint-Laurent, la côte de Beaupré – et parfois l'île d'Orléans – jusqu'au cap Tourmente. Le MNBAQ en conserve d'ailleurs maints exemples selon diverses variantes de points de vue, captés par Ellisson & Co. vers 1870 ou encore par M. H. Zahner en 1902, en passant par Vallée vers 1880. De l'avant à l'arrière-plan, on distingue nettement l'édifice du marché Champlain, l'église Notre-Dame-des-Victoires et, tout au fond, l'imposant silo à grains du port,

mais sans l'édifice de la douane tout juste hors champ. Ce qui caractérise le panorama de Labelle, c'est le choix de la saison, le printemps, alors que le fleuve est libre de glace, mais que les battures de la côte de Beaupré sont encore recouvertes de neige. L'observateur remarquera qu'il n'y a ni présence ou activité humaines dans le quartier de la Basse-Ville, ni navire sur le fleuve ou aux quais du port. À cet égard, il est intéressant de comparer le panorama de Labelle avec celui de Livernois & Bienvenu pris à la même époque, soit en 1867, cette fois du bastion du Roi et en hiver (MNBAQ, 2010. 146, don de Michel Lessard). Deux points de vue, deux regards.

Mario Béland, msrc
Historien de l'art

Un site de sites et de ressources

Pour les généalogistes et les archivistes, le site *Nouvelle-France électronique* fournit une multitude d'hyperliens et d'outils de recherche vers diverses bases de données consacrées à l'histoire du Canada, avec une prédilection pour les fonds d'archives sur la Nouvelle-France. On y retrouve par exemple la « Liste des Filles du Roy et de leurs époux », ou encore une dizaine de



sites d'archives situés en Louisiane. L'apport le plus utile de *Nouvelle-France électronique* réside dans son éclairage de nombreuses institutions situées aux États-Unis ayant mis en ligne des archives en français datant de l'époque de la Nouvelle France, comme la « Checklist of Post-1500 French Manuscripts » émanant d'une bibliothèque indépendante, la Newberry Library, à Chicago. Naturellement, le féru d'histoire reconnaît parmi ces ressources de première main une référence à *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*. Cette ressource gratuite a été conçue par Joseph Gagné, doctorant en histoire, avec l'informaticien David St-Martin. On y retrouve également une pétition pour la réouverture du portail Archives Canada-France, qui offrait des ressources considérables provenant de fonds français (sous l'égide du ministère de la Culture de la France), mais qui est malheureusement inaccessible depuis plusieurs mois.

Nova Francia Electronica
<http://www.novafrancia.org/>

Newberry Library, Checklist of Post-1500 French Manuscripts [French in the Americas]
<http://www.newberry.org/french-americas>

Les 45 ans du pont Pierre-Laporte

On parle beaucoup de ponts depuis quelques années, à Québec comme à Montréal. Mais ce ne serait pas une raison pour oublier le plus récent des liens au-dessus du fleuve Saint-Laurent : le pont Pierre-Laporte, dont on célèbre en 2015 les 45 ans. Son inauguration a eu lieu le 6 novembre 1970, au moment où l'on venait de décider de changer le nom de ce qui devait au départ s'appeler le pont Frontenac. Dès le début des travaux, le ministère des Transports du Québec avait produit une série de courts métrages sur le chantier de

ce pont suspendu et majestueux. Visuellement, ces documentaires sont intéressants, car ils montrent le fleuve Saint-Laurent avant et pendant le chantier, avec des vues impressionnantes prises au sommet des plus hauts piliers (voir la cinquième capsule de cette série de

sept parties). Il est étonnant d'observer le pont de Québec isolé sur le fleuve, sans son voisin. On peut aussi voir les ouvriers qui travaillaient sans câbles et sans filet de sécurité à plusieurs centaines de mètres d'altitude! En plus de leur intérêt historique, ces films pourront aussi servir à illustrer l'évolution des normes du travail au Québec.

La construction du pont Pierre-Laporte - Ville de Québec, ministère des Transports
<https://www.youtube.com/watch?v=VnAAcV7PUsM>

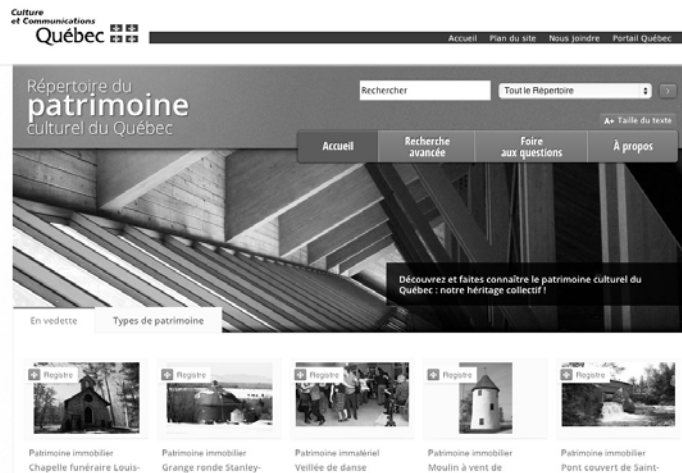
<https://www.youtube.com/watch?v=pGee4Ltr5s>

Le pont Pierre-Laporte en direct

<http://www.circulationquebec.com/camerasquebec1.shtml>

Plaque commémorant le passage d'André Breton à Percé

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'écrivain surréaliste André Breton (1896-1966) a séjourné près de Percé où il a écrit quelques pages de son livre *Arcane 17*, paru en 1945 et maintes fois réédité. C'était à la fin de l'été 1944, durant son exil en sol américain. Une plaque commémorative rappelle son passage en Gaspésie, en compagnie d'Élisa Claro. Le Répertoire du patrimoine culturel du Québec montre les inscriptions des plaques commémoratives qui mettent en valeur les lieux de mémoire du Québec.



Ces petites leçons d'histoire sont indispensables pour saisir l'importance de certains sites qui autrement sembleraient anodins.

André Breton, Répertoire du patrimoine culturel du Québec
<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=119169&type=bien#UzRnmqSPKcM>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec
<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/>

Yves Laberge

Des belles d'autrefois : les voitures hippomobiles de la donation Paul Bienvenu

Après une sélection réalisée parmi les 213 voitures hippomobiles offertes en donation par M. Paul Bienvenu, le Musée de la civilisation présente, depuis le 15 février dernier, 18 de ces témoins d'une époque révolue dans l'exposition *Tirées par les chevaux! La collection de voitures hippomobiles Paul-Bienvenu jusqu'au 17 janvier 2016*.

Dans son allocution lors de l'inauguration de l'exposition, le directeur général des Musées de la civilisation, M. Michel Côté, a rendu hommage au donateur en ces termes : « Grâce à la rigueur et à la vigilance de Paul Bienvenu, nous restituons aujourd'hui à la collectivité québécoise, un véritable trésor. Pendant plus de 50 ans, il s'est passionné pour le sujet avec une détermination sans faille, faisant de cette collection une référence indéniable tant sur le plan historique en matière de réalités sociales et économiques que sur le plan de l'évolution des techniques et du design de fabrication ».

Pour sa part, M. Paul Bienvenu s'est dit extrêmement heureux de voir quelques-unes de ses plus belles pièces être présentées au public. « Je connais chacune de ces voitures et je vous jure qu'elles ont toutes une histoire exceptionnelle à raconter. C'est ce que l'on découvre dans l'exposition sans parler de la publication qui est une merveille.



Le collectionneur Paul Bienvenu a fait don de 213 calèches, carrioles et véhicules hippomobiles de tout acabit. (Photo: Musée de la civilisation du Québec)

J'ai fait le bon choix en faisant don de ma collection aux Musées de la civilisation. Elle ne sera pas dispersée, on en prendra soin comme je l'ai fait pendant des années ». M. Bienvenu collectionne les voitures hippomobiles depuis 1962. Ce passionné des chevaux – il est éleveur de chevaux de race canadienne – lègue à la collectivité québécoise un ensemble d'une très grande beauté qui constitue un témoignage précieux sur l'histoire des transports au Québec et sur une industrie qui employait plusieurs milliers de personnes à la fin du XIX^e siècle. Cette collection exceptionnelle a été reconnue comme bien culturel canadien en juin 2014.

coise un ensemble d'une très grande beauté qui constitue un témoignage précieux sur l'histoire des transports au Québec et sur une industrie qui employait plusieurs milliers de personnes à la fin du XIX^e siècle. Cette collection exceptionnelle a été reconnue comme bien culturel canadien en juin 2014.



Yves Beauregard, lauréat du Prix spécial du jury de la SODEP

Le Prix spécial du jury de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) souligne le travail exceptionnel d'une personne ayant œuvré ou œuvrant au sein d'une revue québécoise. Le prix pour 2015 a été décerné à Yves Beauregard, directeur de la revue *Cap-aux-Diamants*.

Historien de métier, grand collectionneur, homme de culture, Yves Beauregard entretient des relations fructueuses avec une foule d'intervenants rattachés à des universités, à des sociétés d'histoire, de généalogie, à des associations diverses et à des administrations gouvernementales dans les champs de la culture et du patrimoine. C'est par ce vaste réseau de relations et par son travail dévoué

qu'il a contribué, au cours des 30 dernières années, au rayonnement de *Cap-aux-Diamants*, en dirigeant la production de 86 numéros réguliers de la revue fondée à Québec, en plus de trouver du temps pour publier des ouvrages, siéger au sein de nombreux conseils d'administration et militer en faveur des revues membres de la SODEP, en tant que président de l'association durant plusieurs mandats.

Au nom des membres du comité de rédaction de la revue, des employés et des collaborateurs, je désire féliciter Yves Beauregard pour cet honneur très mérité. La passion qui l'anime est une source de motivation pour tous ceux et celles qui le côtoient. Le milieu de la culture a besoin de personnes de sa trempe!

La veillée de danse au Répertoire du patrimoine culturel du Québec



La ministre a elle-même participé à la soirée organisée à l'occasion de l'annonce de la désignation de la veillée de danse. Sur la photo, de gauche à droite : Karine Laviolette, Normand Legault, Michel Payer au *call*, Hélène David, Laura Risk au violon, Pierre Chartrand. (Photographie : Alain Chagnon, Conseil québécois du patrimoine vivant).

La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Hélène David, a annoncé le 21 mars dernier la désignation de la veillée de danse en tant qu'élément du patrimoine immatériel, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

« La veillée de danse joue un rôle important dans notre identité culturelle. Par cette dési-

gnation, nous reconnaissons la force d'une tradition vivante qui a traversé le temps en conservant son authenticité; un héritage nous rappelant que petits et grands ont toujours aimé danser au rythme de la musique traditionnelle québécoise », a déclaré la ministre David.

La pratique collective de danses de figures était déjà un mode de divertissement en Nou-

velle-France. Au fil des siècles, la veillée est demeurée un lieu d'expression artistique, un espace de socialisation et un temps d'amusement en groupe. Marquée d'emprunts et de mélanges culturels, la veillée de danse se renouvelle tout en conservant ses fonctions d'origine.

La veillée de danse est un rassemblement festif basé sur la pratique collective de danses, principalement le set carré, la contredanse et le quadrille. Elle est habituellement menée par un *calleur* qui indique aux danseurs les figures à exécuter. La veillée est un divertissement qui relève à la fois du domaine des expressions artistiques et de celui des pratiques sociales. Elle est participative : danseurs expérimentés et néophytes se regroupent dans un esprit communautaire et une ambiance amicale.

Aujourd'hui à travers le Québec, le milieu associatif assume l'organisation, la tenue et la promotion de veillées de danse, participant ainsi à la sauvegarde de ce patrimoine vivant. L'énergie et le savoir-faire exceptionnel des *calleurs* et des musiciens invitent les femmes et les hommes, qui ont en commun l'envie de danser, à se rassembler dans la convivialité.

Jacques Saint-Pierre

Le Musée canadien de l'histoire de Gatineau accueille la plus grande exposition sur la Grèce antique jamais réalisée en Amérique.



Sculpture en marbre d'Alexandre le Grand. Le jeune homme, devenu maître d'une grande partie du monde antique, a introduit en Asie la culture grecque et a imposé l'usage du grec à de nombreuses populations. Il a aussi fondé pas moins de 70 villes en Orient, sur le modèle des cités grecques. Pella, fin du IV^e siècle avant notre ère. Musée archéologique de Pella.

Après Pointe-à-Callière (Montréal), la tournée nord-américaine de l'exposition Les Grecs - D'Agamemnon à Alexandre le Grand se poursuit.

Transportez-vous dans la Grèce antique, à la croisée de la mythologie et de l'histoire, à l'aube de la culture occidentale.

Pour la première fois en Amérique du Nord, plus de 500 inestimables artefacts provenant de 21 musées grecs sont rassemblés pour offrir un récit inédit de 5 000 ans de l'histoire hellénique.

Allez à la rencontre d'hommes et de femmes

dont l'influence est aussi durable que leurs images immortalisées dans le marbre, le bronze et l'or. Du masque funéraire en or d'Agamemnon au buste d'Alexandre le Grand trouvé à Pella, ces joyaux archéologiques évoquent les grands rois, érudits, poètes, philosophes et héros, à la fois réels et mythiques, qui ont marqué la Grèce pendant cinq millénaires.

Du 5 juin au 12 octobre 2015.

1615-2015

400 ANS APRÈS L'ARRIVÉE DES RÉCOLLETS EN NOUVELLE-FRANCE

Le monument de la Foi se trouve au centre de la place d'Armes dans le Vieux-Québec. Cette fontaine de style gothique a un bassin de près de dix mètres de diamètre. Elle est délicatement sculptée en granit de Stanstead et atteint douze mètres de hauteur. Cet ouvrage est couronné d'une statue de bronze qui symbolise la foi sous les traits d'une femme arborant une croix dans la main droite et une palme dans la main gauche. Trois bas-reliefs en bronze aux motifs rappelant l'arrivée des Récollets en Nouvelle-France, en 1615, ornent aussi les côtés du monument. Tous ces bronzes furent coulés à l'Institut catholique de Vaucouleurs en France. L'ensemble est une réalisation de la maison Gaston Vennat et Cie de Montréal et de l'architecte David Ouellet d'après un dessin de l'abbé Adolphe Garneau, prêtre du Séminaire de Québec et sollicité à cette fin par la Société des architectes du Québec. Une plaque commémorative est apposée au dos du monument de la Foi et se lit :

1615
À nos premiers missionnaires
les Récollets
Denys Jammet
Joseph Lecaron



Cartes postales officielles du 3^e centenaire de l'établissement de la foi au Canada, 1615-1915. (Banque d'images Cap-aux-Diamants, 2008-0088 et 89).

Jean Dolbeau
Pacifique Duplessis
les Canadiens reconnaissants

L'idée d'ériger un monument pour souligner le tricentenaire des débuts de l'évangélisation en Nouvelle-France revient à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui forme, en 1914, le Comité du monument de la Foi. En août de cette même année, les autorités municipales autorisent cette construction au centre d'un nouvel

aménagement de la place d'Armes. Les plans de la maison Vennat sont acceptés en décembre et l'année 1915 est consacrée à l'érection du monument. Le gouvernement du Québec et l'administration municipale souscrivent 3 000 \$ chacun pour financer le projet. Les travaux sont complétés en septembre 1916 et l'inauguration a lieu le 16 octobre suivant lors de grandes festivités qui s'étalent sur deux jours. Ces cérémonies s'amorcent en présence du lieutenant-

gouverneur Pierre-Évariste Leblanc et du cardinal Louis-Nazaire Bégin. Les deux dignitaires dévoilent officiellement le monument puis, sir Adolphe-Basile Routhier en fait don publiquement au maire Henri-Edgar Lavigne. Les orateurs se succèdent ensuite pour rappeler l'histoire de l'arrivée des Récollets en 1615 et le mérite de leur mission évangélisatrice. Les journaux de l'époque rapportent que plus de 10 000 personnes participent à l'inauguration du monument de la Foi.

Ces événements sont bien connus : en 1615, le père Denis Jamet est choisi pour diriger l'établissement de l'Église catholique dans la colonie à titre de commissaire

de la province de Saint-Denis en Nouvelle-France. Il est accompagné des pères Joseph Le Caron et Jean Dolbeau et du frère Pacifique Duplessis. Le 24 avril, le groupe quitte Honfleur avec Samuel de Champlain pour arriver en rade de Tadoussac le 25 mai. Les missionnaires sont à Québec au début de juin suivant. Les pères Jamet et Le Caron se rendent ensuite au « grand sault st. Louis » avec des trafiquants de pelleteries tandis que Dolbeau et Duplessis travaillent à l'organisation matérielle de la mission à Québec. Le père Le Caron sera par la suite le premier à se rendre au pays des Hurons. Ces religieux organisent immédiatement la vie spirituelle dans la colonie naissante : ils célèbrent les premières messes, président aux sacrements et ouvrent une chapelle aux abords de l'Abitation. Leur priorité est l'évangélisa-

tion alors qu'ils se répartissent avec zèle le territoire missionnaire de la vallée du Saint-Laurent.

Les Récollets sont actifs dans la colonie jusqu'à la prise de Québec par les Kirke en 1629. Ils sont de retour en 1670 et leur apostolat se poursuit jusqu'à la chute de la Nouvelle-France. Les Britanniques leur interdisent de recevoir des novices et, en 1796, les Récollets sont sécularisés par M^{gr} Jean-François Hubert. Leur présence disparaît du Canada en 1849 avec le décès du frère Marc Coutant. Leur ordre religieux est de retour en 1890 avec l'ouverture d'un noviciat franciscain à Montréal.

Si les cérémonies du tricentenaire de l'arrivée des Récollets en Nouvelle-France sont grandioses, ce ne fut pas toujours le cas. En 1715, le centenaire de leur arrivée ne laisse aucune trace historique. En 1815,

après 200 ans, la présence des récollets est moribonde et l'Église catholique doit composer avec l'encadrement colonial anglais. Autre temps, autre mœurs, en 2015, les 400 ans de leur venue en Nouvelle-France semblent passer inaperçus. Même le site Web de l'Église catholique de Québec n'en fait qu'une brève mention. Le monument de la Foi a maintenant une fonction plus touristique que commémorative. Sans quelques livres d'histoire, qui se souviendrait que l'humble frère Pacifique Duplessis est, en 1619, le premier missionnaire à avoir sa sépulture en Nouvelle-France?

François Droüin



LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC

(fondée en 1937)

FIER PASSÉ OBLIGE

- pour **RECEVOIR** régulièrement des publications de haute qualité
 - le bulletin Québecensia
 - le Calendrier des vues anciennes de Québec
 - la revue Cap-aux-Diamants (membres privilégiés)
- pour **RENCONTRER** d'autres passionnés de l'histoire
- pour **ASSISTER** gratuitement aux activités organisées par la SHQ
 - les conférences publiques
 - les expositions présentées par la Société historique
- pour **PROFITER** de notre centre de documentation
- pour **BÉNÉFICIER** d'un tarif préférentiel
 - sur le prix courant de nos publications
 - sur nos excursions et visites patrimoniales

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet

6, rue de la Vieille-Université, local 158, Québec (Québec), G1R 5X8
 téléphone : 418-694-1020 poste 256
 courriel : shq1@bellnet.ca
 www.societehistoriquedequebec.qc.ca



Association des professeurs et des professeurs d'histoire des collèges du Québec

Un regroupement de professeurs et professeurs d'institutions de niveau collégial publiques et privées, francophones et anglophones, qui contribue au rayonnement de l'histoire dans leurs milieux.

Pour information : Jean-Louis Vallée
 (418) 248-7164 poste 117 • jlvallée@cec.montmagny.qc.ca

Archives du Séminaire de Nicolet

... témoins de notre histoire...

Heures d'ouverture :
 du lundi au vendredi
 de 9 h à 12 h
 de 13 h à 16 h 30



NOBLE PASSÉ ENGAGÉ

900, boul. Louis-Fréchette, bureau 110, Nicolet J3T 1V5
 Téléphone : (819) 293-4838 Télécopieur : (819) 293-4543
 Courriel électronique : seminairedenicolet@sogetel.net
 Site internet : <http://archivesseminairenicolet.wordpress.com>
 Centre régional d'archives privées agréé

POINTE-À-CALLIÈRE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(350, place Royale, Vieux-Montréal)

Du 29 mai au 25 octobre 2015.

Les Aztèques, peuple du Soleil

Cette exposition internationale offrira aux visiteurs le privilège unique d'approcher des témoins matériels authentiques du grand peuple aztèque. Ces témoins sont nombreux et magnifiques, pour ne pas dire époustouflants. La diversité et la force des objets de cette exposition annoncent une expérience haute en couleur, une incursion dans le monde impressionnant, parfois même troublant, des Aztèques.

Jusqu'au 3 janvier 2016.

Neige

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(100, rue Laurier, Gatineau)

Jusqu'au 4 janvier 2016.

1867 – Rébellion et Confédération

Jusqu'au 5 juillet 2015.

Les 50 ans de l'Unifolié

Jusqu'au 24 janvier 2016.

Terry Fox – Courir au cœur du Canada

Du 27 juin 2015 au 27 juin 2016.

SOUvenons-nous

Cette expovitrine présentée par le Musée de la monnaie raconte le parcours de la pièce d'un cent, qui s'échelonne sur plus de 150 ans.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

(1379-1380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Du 8 avril au 9 août 2015.

Marion Wagschal : peintures

Jusqu'au 18 octobre 2015.

Rodin : métamorphoses

Jusqu'au 16 août 2015.

Regard sur la collection

De Gainsborough à Moore, deux siècles de dessins britanniques

MUSÉE DES URSULINES DE QUÉBEC

(12, rue Donnacona, Québec)

Exposition permanente.

L'Académie des demoiselles

Exposition temporaire.

Le grand art de la broderie. Marie

Lemaire des Anges et son atelier

MUSÉE DE LA GASPÉSIE

(80, boul. Gaspé, Gaspé, Québec)

Exposition permanente.

Gaspésie... Le grand voyage!

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

(1, avenue Wolfe-Montcalm, Québec)

Jusqu'au 7 septembre 2016.

Inspirations Japon. Des impressionnistes modernes

Diane Morin. Apparitions



MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

(431, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion)

Jusqu'au 2 août 2015.

Les guitares Godin de l'arbre à la scène

Du 20 juin au 13 septembre 2015.

Tour du chapeau

Jusqu'au 20 décembre 2015.

Le coffre à jouets

MUSÉE DE CHARLEVOIX

(10, chemin du Havre, La Malbaie)

Exposition permanente.

Charlevoix raconté – fabuleux familial

Du 11 mai 2015 au 27 mars 2016.

Nos trésors. Vos histoires

MUSÉE DE LA CIVILISATION

(5, rue Dalhousie, Québec)

Été 2015.

Réouverture de l'exposition C'est notre histoire

Jusqu'au 10 avril 2016.

Égypte magique

Les anciens Égyptiens avaient une confiance inébranlable dans la magie où sont liés intrinsèquement les hommes, les dieux, les morts. Ils la considéraient à la fois comme la source d'une sagesse surnaturelle et un moyen d'influencer le destin. Selon un mythe égyptien, les dieux avaient employé la magie pour créer le monde et conféré des pouvoirs aux hommes pour les aider à survivre. L'exposition présente certaines pièces des plus importantes collections égyptiennes au monde.

Jusqu'au 14 février 2016.

Corps rebelles

Jusqu'au 23 août 2015.

Image X Image. Le cinéma d'animation à l'ONF

MUSÉE MARIUS BARBEAU

(139, rue Sainte-Christine, Saint-Joseph-de-Beauce)

Expositions permanentes.

La Beauce, mythes et réalités

Céramique de Beauce

MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE

(1, place Vimy, Ottawa)

Jusqu'au 31 décembre 2017.

Le salon d'honneur de la Légion royale canadienne

Jusqu'en février 2017.

Des Canadiens ordinaires à des époques extraordinaires

Jusqu'au 15 novembre 2015.

Histoire orale – un siècle de services canadiens de dentisterie militaire

Du 13 juin au 6 septembre 2015.

Les gladiateurs et le colisée – mort et gloire

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE

(2, côte de la Fabrique, Québec)

Jusqu'au 16 août 2015.

La colonie retrouvée

Exposition de référence.

Partir sur la route des francophones

CHÂTEAU RAMEZAY - MUSÉE ET SITE HISTO- RIQUE DE MONTRÉAL

(280, rue Notre-Dame, Montréal)

Jusqu'au 20 novembre 2015.

Le régiment de Carignan-Salières : racines de nombreux Québécois

En 1665, les quelque 1 000 officiers et soldats de ce régiment débarquent pour défendre la colonie contre les attaques iroquoises et, éventuellement, la peupler. En 1668, au licenciement du régiment, 325 soldats décident de demeurer au pays pour s'y établir. De ce nombre, 238 ont pris épouse au Canada, en majorité des Filles du Roy. Ainsi, un très grand nombre de Québécois ont pour ancêtres ces valeureux militaires devenus colons. En plus des membres de ce régiment, quatre compagnies arrivent la même année avec le sieur de Tracy. Une cinquantaine de soldats de ces troupes s'implanteront aussi ici.

MUSÉE MCCORD

(690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Jusqu'au 16 août 2015.

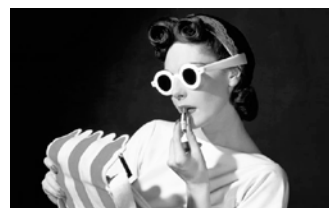
Camp Fires : le baroque queer de Léopold Foulem, Paul Mathieu et Richard Milette

Jusqu'au 23 août 2015.

Horst : photographe de l'élégance

Du 12 juin au 18 octobre 2015.

David W. Marvin : chroniques de rue - 1965-1975



MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE

(710, avenue De Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli)

Expositions temporaires.

Partir pour la famille, croyances et réalités

Tableau de vie, plus qu'un portrait

Léon Trépanier, journaliste-villégiateur

Partir pour la famille



croyances et réalités

MUSÉE QUÉBÉCOIS DE LA CULTURE POPULAIRE

(200, rue Laviolette, Trois-Rivières)

Jusqu'au 4 octobre 2015.

Le temps file, les chapeaux défilent

Jusqu'au 17 janvier 2016.

Dans mon temps... les jouets

Jusqu'au 28 décembre 2015.

La terre et ses maîtres céramistes

Du 16 juin 2015 au

16 décembre 2016.

En chair et en muscles : le phénomène des hommes forts québécois

Jusqu'au 11 octobre 2015.

Histoires de pêche : dans les filets de
Benoît Desjardins

GALERIE D'ART DU CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

(2500, boul. de l'Université, Sherbrooke)

Du 3 juin au 29 août 2015

Louis-Pierre Bougie

Allers-retours

LIEU HISTORIQUE NATIONAL MAISON WILFRID-LAURIER

(16, rue Laurier Ouest, Victoriaville)

Exposition permanente.

Laurier et son temps

Jusqu'au 15 novembre 2015.

L'éducation québécoise au temps des
Laurier

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(335, place D'Youville, Vieux-Montréal)

Jusqu'en octobre 2015.

Scandale! Vice, crime et moralité à
Montréal, 1940-1960

EXPORAIL, LE MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN

(110, rue Saint-Pierre, Saint-Constant)

Jusqu'au 11 novembre 2015.

Les troupes ferroviaires canadiennes, ces héros oubliés

Exposition permanente.

Vivre l'aventure ferroviaire au Canada

Yves Beauregard

LA CULTURE EN REVUES

ARTS VISUELS
CINÉMA
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
LITTÉRATURE
THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES

ART LE SABORD | CIEL VARIABLE | ESPACE | ESSE | ETC MEDIA | INTER | VIE DES ARTS | ZONE OCCUPÉE
24 IMAGES | CINÉ-BULLES | CINÉMAS | SÉQUENCES
BRÈVES LITTÉRAIRES | CONTRE-JOUR | ESTUAIRE | EXIT |
JET D'ENCRE | LES ÉCRITS | MÖBIUS | VIRAGES | XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE
À BÂBORD! | L'ACTION NATIONALE | LIBERTÉ | L'INCONVÉNIENT | NOUVEAU PROJET | NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME |
QUÉBEC FRANÇAIS | RELATIONS
CAP-AUX-DIAMANTS | CONTINUITÉ | HISTOIRE QUÉBEC | MAGAZINE GASPÉSIE
LES CAHIERS DE LECTURE | LETTRES QUÉBÉCOISES | LIVRE D'ICI | LURELU | NUIT BLANCHE | SPIRALE
CIRCUIT | JEU REVUE DE THÉÂTRE | LES CAHIERS DE LA SQRM
ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN | ÉTUDES LITTÉRAIRES | INTERMÉDIALITÉS | TANGENCE | VOIX ET IMAGES

LES REVUES
CULTURELLES QUÉBÉCOISES
SODEP.QC.CA

sodep
Société de développement
des périodiques
culturels québécois



Complétez votre collection

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

JE DÉSIRE OBTENIR LES NUMÉROS SUIVANTS (COCHER SVP ☐)

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ 18 En avant la musique! | ☐ 63 L'univers fascinant du livre | ☐ 97 Place au cirque! |
| ☐ 23 Les communications | ☐ 64 Plaisirs d'hiver | ☐ 98 Bonne fête Trois-Rivières (1634-2009) |
| ☐ 24 Mon pays c'est l'hiver | ☐ 67 Magie de la musique traditionnelle | ☐ 100 Le passé mis en lumière |
| ☐ 25 Des trésors de musées | ☐ 70 Les soins du corps | ☐ 101 Deux siècles de journaux et de revues |
| ☐ 26 La religion au Québec | ☐ 77 Les Acadiens | ☐ 102 Des villes et des maires |
| ☐ 27 350 fois Montréal | ☐ 78 Le pain, une longue histoire! | ☐ 104 Mode, mœurs, mémoire... |
| ☐ 28 À votre santé! (Les boissons) | ☐ 79 Les Noirs au Québec | ☐ 108 Nord et nordicité |
| ☐ 29 Les grands anniversaires de 1992 | ☐ 80 Le jour de l'An | ☐ 109 L'héritage germanique |
| ☐ 30 Un parlement se raconte | ☐ 81 La famille Bonaparte et le Québec | ☐ 110 Les arts en Nouvelle-France |
| ☐ 31 Je me souviens... (Les archives) | ☐ 82 Quand la nature se fâche | ☐ 111 Les 100 ans du ministère des Transports |
| ☐ 32 Regards sur l'enfance | ☐ 83 Scandales (politiques) | ☐ 112 Sous la plume de jeunes historiens |
| ☐ 35 Que le spectacle commence! | ☐ 84 Les années 1950 | ☐ 113 Aspects inédit du sport au Québec |
| ☐ 36 Incursions dans le quotidien | ☐ 86 Des forêts et des hommes | ☐ 114 1663 : Le début d'un temps nouveau |
| ☐ 37 Des lieux chargés d'histoire | ☐ 87 Les Québécois et l'aviation | ☐ 115 Le traité de Paris de 1763 |
| ☐ 38 100 ans de cinéma | ☐ 89 Les années 1960 | ☐ 116 L'histoire vivante : le passé au présent |
| ☐ 39 La famille dans tous ses états | ☐ 90 Aventuriers et aventurières | ☐ 117 1914 : Une année mémorable |
| ☐ 40 Les grands magasins | ☐ 91 Tant d'histoires à raconter | ☐ 118 La vie religieuse en Nouvelle-France |
| ☐ 41 Dix rendez-vous avec notre histoire | ☐ 93 Histoire et lieux de mémoire | ☐ 119 La conférence de Québec de 1864 revisitée |
| ☐ 42 Présence du Moyen Âge au Québec | ☐ 94 Quatre cents ans d'histoire politique | ☐ 120 Imprimeurs et éditeurs au Québec : 250 ans |
| ☐ 43 Guerres et paix | ☐ 95 Une histoire au féminin | ☐ 121 Entre conflits et bonne entente |
| ☐ 49 La sexualité | ☐ 96 Le français au Québec | ☐ Hors série L'Institut canadien |
| | | ☐ Hors série François de Laval |
| | | ☐ Hors série Ville de Québec (2005) |

☐ Envoyez-moi les numéros cochés

Prix des numéros à l'unité : 9,50 \$. Hors série : 11,50 \$.

Taxes et frais de poste et de manutention en sus.

PROFITEZ DE L'OFFRE DE 50% DE RABAIS

☐ Envoyez-moi tous les numéros disponibles (64 exemplaires) pour seulement 295 \$

Frais de poste et de manutention inclus. • Tarifs valides au Canada seulement.

Pour commander :
(418) 656-5040

OFFRE D'ABONNEMENT

ABONNEMENT :

1 an : 35\$ | 2 ans : 60\$ (taxes incluses)

Institution : 1 an : 45\$ | 2 ans : 80\$ (taxes incluses)

Frais de poste et de manutention inclus. • Tarifs valides au Canada seulement.

- ☐ Je m'abonne pour 1 an ☐ / 2 ans ☐
☐ J'abonne un(e) ami(e) pour 1 an ☐ / 2 ans ☐

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone () _____

Courriel _____

MODE DE PAIEMENT :

☐ chèque ☐ Visa ☐ MasterCard

N° de carte

Exp. _____

Signature _____

CAP-AUX-DIAMANTS, C.P. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8
(418) 656-5040 • (418) 656-7282 • revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Site web de la SGQ

Multiplateforme :
ordinateur fixe, portable,
tablette, téléphone

Nouvelle image graphique

Offre de services bonifiée

Onglets enrichis

Présentation exhaustive du
Centre de documentation

Concept de boutique
dynamique

Nouvel onglet «Héraldique»



Société de généalogie de Québec

Accueil Horaire Devenir membre Nous joindre Plan du site Recherche

À propos
Bases de données
Boutique
Centre de documentation
Conférences
Formation
Héraldique
Revue L'Ancêtre
Route de paon
Service de recherche

Accès aux membres
Identifiant :
Mot de passe :
☐ Se souvenir de moi
Connexion
Identifiant oublié ?
Mot de passe oublié ?

L'Ancêtre no 310
Le numéro 310, volume 41, printemps 2015 de L'Ancêtre est maintenant disponible sur notre site web à l'adresse suivante : <http://www.sgq.qc.ca/revue-ancetre-en-ligne> ou consulter l'onglet « Revue L'Ancêtre ».

Bonne lecture!

Route de paon 2014
Lors de la semaine nationale de généalogie, la SGQ a honoré les généalogistes qui ont réalisé leur "Route de paon" au cours de la dernière année. Ainsi, le 27 novembre, la SGQ a procédé à la remise des attestations à 14 de ses membres. Cette année, la directrice du comité, Mme Hélène Routhier, a souligné que la SGQ a remis sa 100e attestation.

Le concours se poursuit pour la prochaine année en mettant l'accent sur la présence de soldats du régiment de Carignan-Salières dans les "Routes de paon".

[Lire la suite...](#)

Centenaires décédés - mise à jour
Une nouvelle version de la base de données des centenaires décédés est à votre disposition. Elle contient 14 208 entrées.

Mise à jour : 3 janvier 2015

Commémoration du régiment de Carignan-Salières en 2015
Nous sommes à la recherche d'un descendant ou d'une descendante en ligne directe patrilinéaire de chacun des soldats dont les noms ne sont pas suivis d'un X dans la liste ci-jointe. Si vous êtes intéressé à participer à ce projet de mémoire et recevoir un certificat attestant votre ascendance patrilinéaire directe avec un de ces militaires, veuillez faire parvenir votre lignée à Louis Richer, à l'adresse suivante : Lrichersgq@videotron.ca

Nous retiendrons la première demande reçue et validée.

L'Ancêtre no 309
Le numéro 309, volume 41, hiver 2015 est maintenant disponible sur le site web de la SGQ à l'adresse suivante : <http://www.sgq.qc.ca/revue-ancetre-en-ligne> ou consulter l'onglet « Revue L'Ancêtre ».

www.sgq.qc.ca

La revue d'histoire

Cap-aux-Diamants est maintenant sur

érudit

Vous pouvez consulter en ligne les anciens numéros de **Cap-aux-Diamants** sur le site [erudit.org](http://www.erudit.org), sous l'onglet « Revues culturelles ».

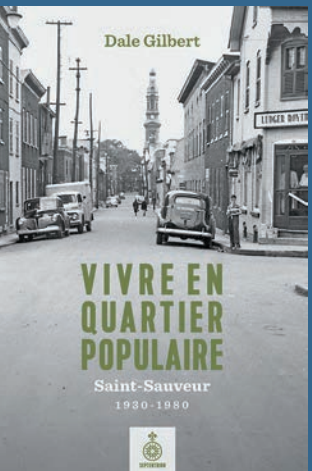
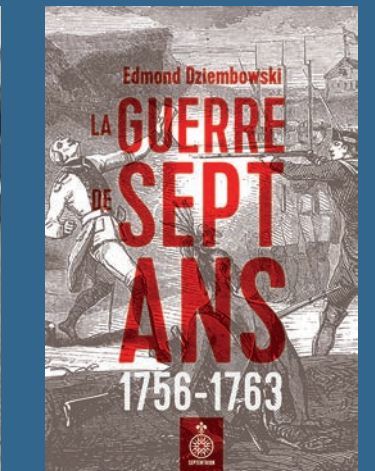
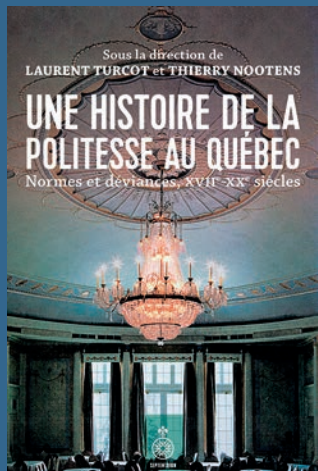
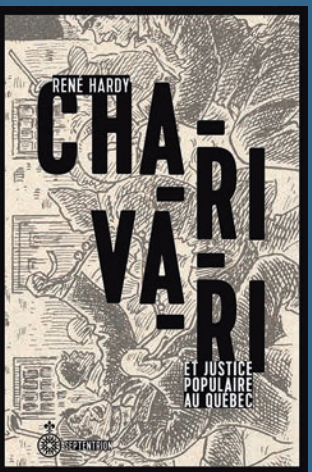
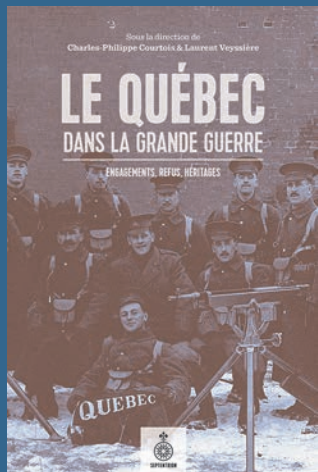
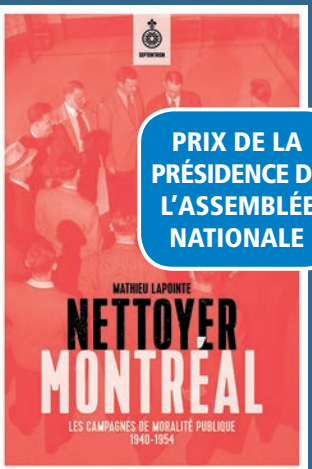
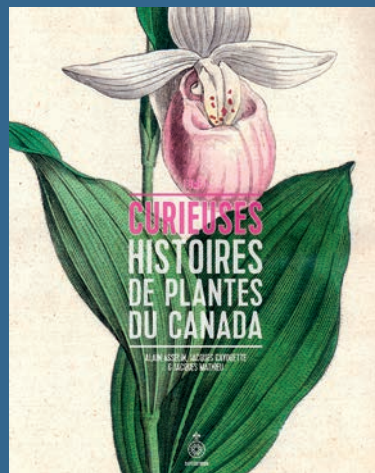
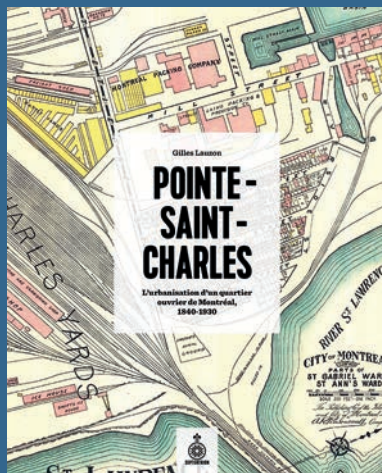
Les trois dernières années sont cependant réservées aux détenteurs d'un abonnement numérique.

Informez-vous!

www.erudit.org



LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS



SEPTENTRION

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE
EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca

